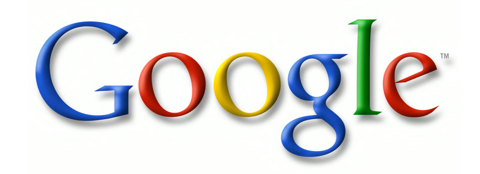
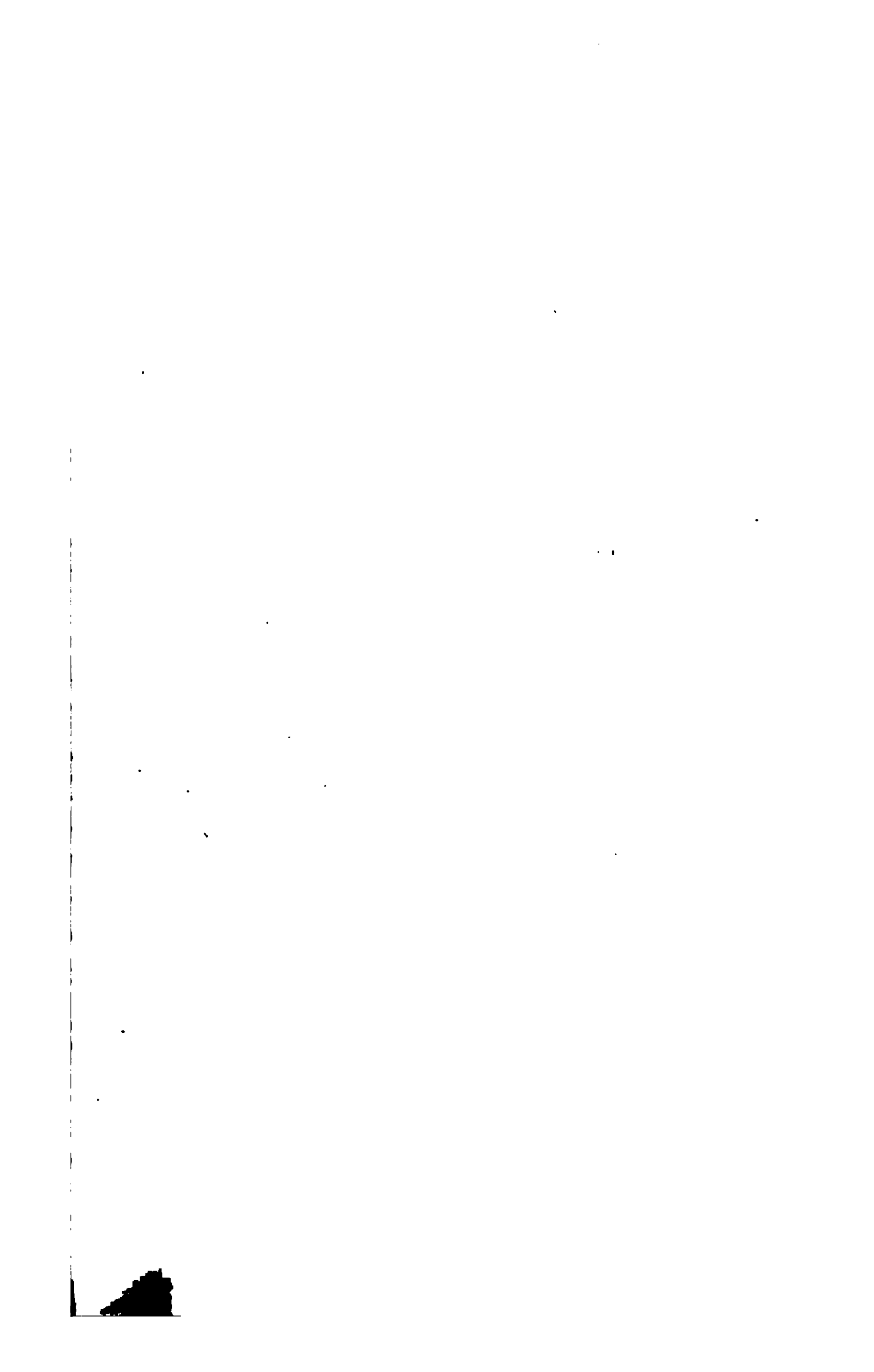



SE TAIRE ET FAIRE

Vignaud


SE TAIRE ET FAIRE

Vignaud



à mon Henry Vignaud
souvenir affectueux
E. L.

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

L'EMPEREUR GUILLAUME ET SON RÈGNE

1 vol. in-8°. Paris, P. Ollendorff. 7.50

HISTOIRE DU PRINCE DE BISMARCK

1 vol. in-8°. Paris, P. Ollendorff. 7.50

Il a été tiré de cet ouvrage 25 exemplaires numérotés à la presse, sur papier de Hollande à 8 francs.

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

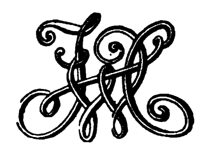


L'Empereur FRÉDÉRIC

PAR

ÉDOUARD SIMON

TROISIÈME ÉDITION



PARIS
W. HINRICHSEN, ÉDITEUR
22, RUE JACOB, 22
1888



AVANT-PROPOS

Les pages qui suivent et dans lesquelles est ébauchée la physionomie historique de l'empereur Frédéric, sont dues à l'intérêt témoigné par le public de tous les pays pour ce souverain, sympathique à la fois par son caractère et son infortune.

Le règne de Frédéric III ne compte encore que par semaines; mais le prince royal de Prusse et le prince impérial d'Allemagne ont parcouru une carrière de plus d'un quart de siècle, dont le grand public ne connaît que les côtés extérieurs, ceux-là précisément auxquels la modestie du prince n'attache qu'une valeur secondaire, tandis que sa vie intime et

intellectuelle, l'élément sentimental et idéaliste, tout enfin ce qui constitue la vraie physionomie d'un homme, est restée à peu près ignorée.

En essayant de parachever ainsi et d'éclairer le portrait du second empereur allemand, on ferait une œuvre incomplète, si on laissait dans l'obscurité la noble compagne, dont les idées et les aspirations se fondent si admirablement avec celles d'un époux que son cœur a choisi et que son esprit a encouragé et vaillamment soutenu. La vie des deux personnages est si étroitement liée que l'historien de l'avenir ne pourra jamais raconter l'existence de Frédéric III sans faire entrer celle de Victoria dans son récit.

On a dit que l'histoire du règne de l'empereur Frédéric, à l'heure présente, n'est encore qu'une préface. Or la préface est belle et il y a profit à la lire : elle annonce un beau livre, si le destin, se laissant fléchir, permet à l'impérial auteur de l'écrire jusqu'au bout.

Paris, fin avril 1888.

LE PRINCE

(1831-1858)

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

CHAPITRE PREMIER

LE PRINCE

(1831-1858)

I

La jeunesse du prince entre deux révolutions françaises. — L'esprit légitimiste à Berlin. — Le duc d'Orléans et le roi Frédéric-Guillaume III. — Les parents du prince Frédéric-Guillaume. — Direction féminine. — Éducation militaire. — Système d'éducation de la princesse de Prusse. — Les professeurs. — Lettre de la princesse de Prusse à un camarade de son fils. — La révolution de Berlin de 1848. — Vie de retraite de la famille princière. — Majorité du prince. — Son père le présente comme officier aux troupes. — Allocution du roi Frédéric-Guillaume IV. — Premiers discours du prince. — Le prince est envoyé à l'université de Bonn.

La jeunesse de celui dont ce livre se propose de retracer les traits caractéristiques se



trouve en quelque sorte limitée entre les deux révolutions françaises de 1830 et de 1848. Toutes les deux ont eu leur contre-coup en Allemagne : l'une en réveillant le libéralisme étouffé et endormi depuis 1815 ; l'autre en ébranlant les trônes et en donnant corps aux aspirations vers l'unité nationale.

La révolution de Juillet avait inquiété à la fois les souverains légitimes de la Confédération et le patriotisme germanique : la monarchie de juillet atteignait le principe sur lequel reposaient les droits des uns, en même temps qu'elle semblait devoir, dans l'intérêt de sa consolidation et en vue de faire diversion au dehors, tenter de reconquérir à la France les frontières du Rhin, perdues par suite de la chute de l'empire napoléonien. A Berlin existait un parti belliqueux, ultra-légitimiste, fortement patronné par le prince royal, plus tard devenu roi sous le nom de Frédéric-Guillaume IV. Ce parti aurait volontiers tiré l'épée contre la révolution française, et son impatience ne connut plus de bornes lorsque la Belgique, quelques mois après, suivit l'exemple de la France. Il

avait fallu tout le sang-froid et toute la modération du roi Frédéric-Guillaume III pour contenir ces ardeurs et éviter ainsi une conflagration générale. Six ans plus tard, le duc d'Orléans ne fit pas un vain compliment au vieux roi, en lui disant que son père, le roi Louis-Philippe, l'avait chargé d'embrasser la main de celui qui avait su conserver la paix de l'Europe.

C'est au lendemain de ces deux révolutions que naquit le futur héritier du trône de Prusse. Son père était le prince Guillaume, second fils de Frédéric-Guillaume III, et qui, le mariage de son frère aîné, le prince royal, semblant devoir rester sans enfants, était considéré déjà à cette époque comme l'héritier présomptif de la couronne. Le prince Guillaume avait épousé, le 11 juin 1829, la princesse Augusta, fille du grand-duc Charles-Frédéric de Saxe-Weimar et, par sa mère, petite-fille de Paul Ier, empereur de Russie. Le 18 octobre 1831, anniversaire de la bataille de Leipzig, le canon annonça aux habitants de Berlin la naissance, au Nouveau Palais de Potsdam, d'un

prince, qui, le 13 novembre, reçut au baptême les noms de Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles. Ce fut un événement heureux pour la dynastie, dont la succession était ainsi assurée pour deux générations; aussi les fêtes du baptême furent brillantes.

Parmi les témoins on remarquait le roi et tous les princes et les princesses de la famille royale; au nombre des parrains absents et représentés par des ambassadeurs, le czar Nicolas de Russie, l'empereur François d'Autriche, la reine des Pays-Bas, le grand duc et la grande-duchesse de Saxe-Weimar, le grand-duc de Mecklembourg.

Comme toujours, l'enfance du jeune prince s'écoula sous la direction féminine et sous les yeux de la princesse éminente dont l'esprit littéraire et artistique savait arrondir les angles du rigorisme militaire qui prédominait à la cour de Prusse. La gouvernante du jeune prince fut madame de Clausewitz, veuve du célèbre général et écrivain militaire; sous sa direction fonctionnait madame Godet, institutrice, originaire de la Suisse française. Avec

l'année 1840, l'entourage féminin disparaît; la direction des hommes vient le remplacer. Les chroniques du temps nous apprennent que le prince Frédéric-Guillaume, à cette époque, avait appris la calligraphie et le calcul, l'allemand, le latin et le dessin. Dès lors il reçut un gouverneur dans la personne du colonel d'Unruh. Comme tous les princes de la famille de Hohenzollern, il dut se préparer au métier de soldat. Trois sous-officiers de la garde, à Berlin, deux sous-officiers, à Potsdam, furent chargés de lui enseigner les premières notions de l'exercice. A ce moment, le 7 juin 1840, survint la mort de son grand-père, le roi Frédéric-Guillaume III; son oncle, Frédéric-Guillaume IV, monta sur le trône et son père prit, d'après la tradition de la dynastie, le titre de prince de Prusse, qui lui appartenait comme héritier présomptif de la couronne. Le jeune prince Frédéric-Guillaume se trouvait rapproché d'un échelon du trône de Prusse.

En l'année 1841, à son dixième anniversaire, il bénéficia des privilèges de tous les princes

prussiens de son âge. Son oncle lui conféra la décoration de l'Aigle noir avec le brevet de sous-lieutenant de la garde. Comme tel, il figura à la grande revue du printemps, à la tête de sa compagnie, défilant devant le roi. Dans d'autres pays cette coutume ne laisse pas de choquer ; il n'en est pas de même en Prusse, monarchie militaire, formée par les guerres et par des souverains guerriers. Le souverain cherche son appui le plus solide dans l'armée ; les futurs rois de Prusse sont habitués de bonne heure à la considérer comme leur famille et les officiers comme leurs camarades. Le prince Frédéric-Guillaume fut donc soumis à la même règle. Mais le correctif fut appliqué par la mère. La princesse Augusta n'avait pas vu se dérouler les événements de Paris et de Bruxelles, les révoltes de l'Italie, l'insurrection de Pologne, sans se préoccuper de l'avenir qui pouvait être réservé au règne futur de son fils. D'autres temps avaient surgi, les peuples avaient d'autres aspirations que celles des entreprises militaires ; pour le souverain il se présentait des problèmes de gouvernement

dont la caserne et le champ de bataille n'apportaient pas la solution. Les temps du règne patriarcal étaient passés ; les peuples demandaient à être associés à la direction de leurs affaires ; le souverain, pour les gouverner, devait connaître de plus près leurs besoins et leurs intérêts. Tout le monde entrevoyait les orages de l'avenir, et l'œil de la mère était plus perspicace que tout le monde pour mesurer la carrière que le fils aurait un jour à fournir.

Si le prince de Prusse songeait à faire de son fils un bon officier, la princesse s'attachait à en faire un homme capable de prendre la direction intellectuelle de son peuple. C'est elle qui choisit les précepteurs et les professeurs. Au pasteur Godet de Neuchâtel, fils de l'institutrice du prince, succéda le philologue Curtius, de Lubeck, en qualité de précepteur. Les sommités de la science furent appelées pour enseigner au jeune prince, avec la religion, l'histoire, la géographie, les mathématiques, le français, l'anglais, la musique, le chant. On n'oublia pas les exercices du corps,

l'escrime, la gymnastique, la danse, l'équitation. On satisfit même à une vieille tradition des familles royales, qui voulait que chacun de leurs membres apprît un métier, en rendant ainsi hommage au travail manuel. Le prince Frédéric-Guillaume fut menuisier et relieur.

Les principes qui guidaient la princesse de Prusse dans l'éducation de ses enfants, en même temps que son grand cœur, ont été révélés par une lettre qu'elle écrivit le 30 août 1848 à un camarade de son fils, Rodolphe de Zastrow, qui était sur le point de passer ses examens. « Mon cher Rodolphe », disait-elle, » je t'écris ces lignes à la veille du jour où tu » vas passer ton dernier examen, et dans le » pressentiment anxieux de la séparation, » sentiment qui a sa racine dans mon affection » maternelle pour toi. Tes parents t'avaient » confié à nos soins et, dès le premier mo» ment, j'avais reconnu l'étendue de la res» ponsabilité que nous avions assumée, ainsi » que la reconnaissance que nous devions à » tes parents pour leur confiance en nous. Je » t'ai toujours regardé et traité comme mon

» propre enfant. Dieu, qui scrute mon cœur,
» connaît mon affection et ma sollicitude. Il a
» départi sa bénédiction à cette éducation, et
» je me réjouis de pouvoir te dire que jus-
» qu'ici tu ne nous as donné que satisfaction
» entière. Je t'en remercie et je compte fer-
» mement sur l'avenir. Maintenant un con-
» seil et une prière. La vie, qui est déjà chose
» si sérieuse, n'est cependant que le passage
» et la préparation à une autre vie plus su-
» blime. Il nous faut donc bien employer
» le temps qui nous est accordé. La vie
» apporte des difficultés et des séductions
» de tout genre; il nous faut donc journel-
» lement demander à Dieu la force de les
» combattre, afin de rester fidèles à nos
» principes. Les choses superficielles de la vie
» diminuent souvent notre goût pour l'occu-
» pation sérieuse; il nous faut nous souvenir
» que nous avons tous les jours à apprendre,
» et que nous perdrions ce que nous avons
» appris, si nous manquions à compléter notre
» savoir. Ce qu'il faut désirer le plus, c'est
» l'union du caractère et du cœur. Bien heu-

» reux ceux à qui Dieu a accordé ces dons. Je » crois que tu les possèdes. Ma prière est que » tu restes toujours pour moi un fils, sans t'en » laisser éloigner même dans les changements » de situation. Tu trouveras toujours en moi » une amie, une mère. Ensuite je te prie de » rester toujours un ami et un frère pour mon » fils. Les princes ont rarement de vrais amis. » Son cœur a besoin d'une semblable amitié, » et tu pourras lui être utile sous bien des » rapports. Tu me l'as promis, et je compte » sur ta reconnaissance comme sur ta parole » d'honneur. Adieu donc, mon cher Rodolphe, » sers-toi des trois livres que je t'envoie sui- » vant leurs buts différents, et souviens-toi » toujours de ta seconde mère, Augusta, prin- » cesse de Prusse, duchesse de Saxe. »

C'est au milieu de ces études et de cette vie d'intérieur que le prince put entendre un jour l'insurrection gronder aux portes du palais paternel. Ce n'est pas ici la place de raconter les péripéties d'un mouvement qui se dirigeait contre l'excès du régime militaire et se concentrait sur la personne de celui qui

était l'incarnation de ce régime sans être directement associé aux fautes et aux erreurs des gouvernants (1). Pendant que le prince de Prusse allait chercher un asile provisoire en Angleterre, sa famille resta à Potsdam, où le roi Frédéric-Guillaume IV était allé résider en quittant sa capitale en disgrâce. Le palais princier de Berlin n'avait échappé au sac que grâce à l'intervention résolue des corps armés des bourgeois et des étudiants. Potsdam, bien gardé par les troupes retirées de Berlin, demeurait à l'abri des tourmentes populaires. Le pouvoir royal, ébranlé un moment, reprit peu à peu son ascendant sur les masses, en faisant toutefois de grandes concessions aux idées libérales. Le 6 juin, le prince de Prusse revint à Berlin, pour faire acte d'adhésion au régime constitutionnel, mais en se tenant à l'écart de la direction des affaires.

La seconde moitié de l'année 1848 se passa pour le jeune prince dans le recueillement. Vers Noël, il rendit visite à ses grands parents à

(1) Voir sur la révolution de mars 1848, l'*Empereur Guillaume et son règne*. Paris, 1887.

Weimar, où il rencontra pour la première fois la duchesse d'Orléans, qui y résidait avec ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. De loin il pouvait observer le conflit croissant entre la couronne et l'Assemblée nationale, la rupture entre les deux pouvoirs, la défaite du mouvement révolutionnaire. Il se trouvait, avec son père, à côté du roi, lorsque celui-ci, en audience solennelle, le 3 avril 1849, refusa la couronne impériale d'Allemagne votée par le parlement de Francfort. Peut-être apprit-il aussitôt que la députation du parlement, en sortant de l'audience royale, avait cherché et trouvé consolation auprès de la princesse de Prusse. Les études militaires du prince avaient marché de pair avec son instruction scientifique. Des officiers d'état-major l'avaient initié aux diverses branches de l'art de la guerre. Son gouverneur, le général d'Unruh, tombé malade, avait été remplacé par le colonel Fischer, officier très estimé dans l'armée, et qui revenait de Francfort, où il avait suivi de près les évolutions du mouvement unitaire. Le prince allait accomplir sa dix-huitième année,

époque de la majorité des princes prussiens. Le grade d'officier, jusqu'à ce moment honorifique, devient alors pour eux une réalité, et en même temps ils sont solennellement reçus par le chapitre de l'ordre de l'Aigle noir.

Le 2 mai, le prince de Prusse présenta son fils comme officier à la compagnie d'élite du premier régiment de la garde royale. « Mon » fils », dit-il aux officiers réunis, « entre main- » tenant dans vos rangs pour le service régu- » lier. J'espère qu'il fera honneur à son nom » et à ses ancêtres. Ce qui m'en répond, c'est » l'esprit que Dieu, et pas nous, lui a départi. » Quant à toi, mon fils, je te souhaite de trou- » ver un jour ce que ton père a trouvé autre- » fois au milieu de ses camarades. Messieurs, » ç'a été la plus vive joie de ma vie de voir » que la fidélité et les sympathies de mes su- » bordonnés ne se sont pas démenties dans » les jours douloureux, de près comme de loin. » Voilà ce que je te souhaite aussi. Et mainte- » nant va faire ton devoir. »

Bientôt après, le prince de Prusse partit pour le sud de l'Allemagne, où il eut pour mis-

sion de réprimer l'insurrection du grand-duché de Bade. Son fils ne l'accompagna pas : en haut lieu on n'avait pas voulu associer le jeune prince à l'œuvre sanglante de la guerre civile. Il resta à Potsdam, où fut célébrée, le 18 octobre, la fête de sa majorité. Son investiture comme chevalier de l'Aigle noir eut lieu au Nouveau Palais de Potsdam. Le roi Frédéric-Guillaume IV présidait cette cérémonie. En même temps que le prince furent reçus le général comte de Brandebourg et le général de Wrangel : l'un avait dissous l'Assemblée nationale révolutionnaire; l'autre avait occupé, à cette occasion, la ville de Berlin. Les princes Adalbert et Frédéric-Charles, ses cousins, furent les parrains du prince, que le roi revêtit du manteau et du collier de l'ordre, en lui adressant une allocution, qui porte bien le cachet de cet esprit mystique et pénétré de foi royaliste.

« Agé de dix-huit ans », dit le roi, « tu vas » être attaché à l'association d'honneur la plus » élevée de Prusse. Songe ce que cela veut » dire. Nous sentons tous, et j'espère que tu » le sens toi-même, qu'il en résulterait un dan-

» ger pour un esprit jeune qui, non épris pour
» les choses d'ordre élevé, ambitionnerait de
» vains honneurs. Nos ancêtres ne l'ont pas en-
» tendu ainsi. Regarde cette salle. Tu es placé
» à l'endroit où tu as reçu *pour rien* le sacre-
» ment du saint baptême, gage de salut su-
» prême. Oui, *pour rien* : ce mot rend humble
» tout noble cœur. C'est maintenant *pour rien*
» encore que tu reçois les honneurs de cet
» ordre. Cette pensée t'indique la façon con-
» venable et digne dont tu devras accepter
» ces honneurs. Mais qu'elle t'encourage aussi,
» surtout à une époque qui, comme à peine
» une autre antérieure, s'adonne au culte des
» choses vaines et viles et à celui de la félonie,
» à devenir un vrai modèle d'humilité chré-
» tienne, de vigueur chevaleresque, d'esprit
» élevé, de toute fidélité. A cette condition
» seulement, tu seras un ornement de notre
» chevalerie, de notre magnifique, fidèle et
» glorieuse armée et de notre nom. Alors cette
» cérémonie deviendra pour toi la consolation
» dans la vie épineuse que des souverains
» consciencieux ont à parcourir, en tout

» temps, mais surtout aujourd'hui. Que Dieu » te donne pour cela la force! »

Moins cérémonieuse et plus intime fut la réception au château de Babelsberg, résidence d'été du prince de Prusse aux environs de Potsdam. C'est là que les parents participèrent les premiers aux honneurs de la journée. Ce fut un jour d'honneur pour la princesse Augusta, qui avait dirigé l'éducation de son fils, devenu un jeune homme accompli sous tous les rapports. Félicitée par un des assistants, la princesse répliqua : « J'ai élevé » mon fils dans l'amour de la patrie, et j'es» père qu'il en fera preuve. » Pour la première fois le jeune prince recevait publiquement. Des députations vinrent de tous côtés présenter leurs vœux. Dans le nombre se trouvait la municipalité de Potsdam, sa ville natale. Le prince lui répondit, avec beaucoup de modestie : « Je suis encore bien jeune; » mais je vais me préparer avec ardeur à ma » haute mission, et je m'efforcerai de remplir » les devoirs qui me seront imposés par » Dieu. » De même, au corps municipal de la

ville de Brandebourg, le prince dit que « l'exemple de ses ancêtres l'engagera, le jour » où il tiendra le sceptre, à être pour son » peuple un roi fidèle. »

Ses années d'étude n'étaient pas terminées. Le prince, ainsi le voulaient ses parents, devait vivre, pendant un certain temps, de la vie intellectuelle de la jeunesse allemande, connaître la manière de penser des populations, s'instruire aux mêmes sources et par les mêmes moyens que ses compatriotes, ses futurs sujets. C'était une déviation des vieux usages : pour la première fois un héritier du trône des Hohenzollern fut envoyé faire ses études à un établissement d'enseignement public.

II

Séjour à l'université de Bonn. — Le programme d'études. — Les professeurs. — Visites au palais de Coblentz. — La cour du prince et de la princesse de Prusse. — Voyage à Londres. — Retour à Berlin. — Voyage à Saint-Pétersbourg. — Son service militaire. — Réception comme franc-maçon. — Discours prononcé à cette occasion par le prince de Prusse. — Voyage en Italie. — Chez le pape Pie IX. — Officier de cavalerie. — La princesse de Prusse et le colonel. — M. de Moltke, aide de camp du prince.

L'université de Bonn, sur le Rhin, fut choisie à cet effet : le prince devait y faire son droit. Arrivé à Bonn le 7 novembre, il assista aux cours le lendemain. Pendant les premiers temps, ses études furent encore dirigées par son précepteur, Curtius, qui ensuite retourna à Berlin reprendre ses fonctions universitaires. Mais le goût pour l'antiquité classique, implanté par ce savant dans l'esprit du prince, se fortifia et s'accrut avec le cours des

années et ne cessa de former un lien intellectuel entre l'élève et le maître.

Le programme d'études fut établi pour le prince comme pour un étudiant ordinaire. Il resta à Bonn jusqu'au printemps de 1852, n'interrompant qu'une fois, pendant six mois, ses études pour achever son instruction militaire. Il suivait les cours de droit romain, d'histoire du droit romain, de droit ecclésiastique, de droit des gens, de droit allemand, de droit criminel. Les premières sommités de la science allemande enseignaient alors à Bonn. Plusieurs des professeurs du prince, tels que Dahlmann et Arndt, appartenaient au parti libéral : c'est à leurs cours qu'il fit ses études d'histoire et de droit politique. Les littératures française et anglaise complétaient ce programme.

Cependant il ne devint pas étranger au foyer paternel. Le prince de Prusse, comme gouverneur général des provinces rhénanes, avait établi son quartier-général au château de Coblentz, et le prince Frédéric-Guillaume put ainsi visiter facilement ses parents. La direc-

tion de la politique prussienne, qui, en raison de son caractère flottant, cherchait toujours à revenir sur les promesses faites, sur les engagements contractés envers la nation, était peu du goût du prince et de la princesse de Prusse : éclairés par les événements de 1848, ils reconnaissaient la nécessité d'une politique progressive à l'intérieur, vigoureuse et nationale au dehors. Ils évitèrent le plus possible le séjour dans la capitale et formèrent à Coblentz une cour, où les amis personnels du prince de Prusse et les chefs du parti libéral modéré se donnaient rendez-vous et où la critique n'était pas ménagée aux gouvernants de Berlin.

Le jeune prince puisa ainsi dans son milieu universitaire, comme à la petite cour de ses parents, son premier enseignement de politique pratique. Les évènements du jour étaient pour lui les meilleurs commentaires de la théorie. Il avait pour les voyages une vive passion, qui ne s'est jamais affaiblie depuis. Son premier grand voyage, en septembre 1850, le conduisit en Suisse, dans la haute Italie, dans le midi de la France, à Toulon, à Mar-

seille et à Lyon. L'année suivante il visita, avec ses parents, Londres, où allait s'ouvrir la première exposition universelle, organisée par le prince Albert, époux de la reine d'Angleterre. Cette visite parut, un moment, compromise. Sur le continent on n'était pas sans crainte pour la sécurité des hôtes princiers, à cause de la présence à Londres de nombreux réfugiés républicains et socialistes de tous les pays. Le roi avait d'abord défendu à son frère d'accepter l'invitation de la reine, et les rapports les plus rassurants de l'ambassadeur de Prusse, M. Bunsen, n'avaient pu le fléchir. L'insistance énergique du prince de Prusse détermina le roi à céder.

Le jeune prince plut beaucoup à la reine Victoria, qui le trouva — elle l'a noté dans son Journal — « si bon et si aimable ». Ce fut à cette occasion que le prince fit la connaissance de la Princesse Royale, sa future femme.

Après les fêtes de l'Exposition, le prince rentra à Berlin et retourna ensuite à Bonn pour terminer ses études. A Pâques 1852, en quittant l'université, il fut l'objet d'ovations nom-

breuses de la part de ses camarades aussi bien que de la population tout entière.

Il fallut retourner à Berlin et rentrer dans les rangs de l'armée, où il avait acquis le grade de capitaine. La monotonie de ce service eut une heureuse interruption, grâce à la visite de l'empereur Nicolas et de l'impératrice, qui invitèrent le jeune prince à les accompagner à Saint-Pétersbourg. A son retour, le service militaire l'absorba de nouveau et d'une façon constante : en été les manœuvres, en hiver les conférences à l'école militaire. Au service du régiment s'ajouta l'initiation à celui du grand état-major, où le général Reyher fut son instituteur. Les avancements en grade suivaient de près chacune de ces campagnes militaires, bien que pacifiques. D'autre part, on ne perdait pas de vue que le prince Frédéric-Guillaume devait un jour non seulement commander l'armée, mais aussi gouverner l'Etat. A cette fin, il fut admis à participer aux travaux de l'administration supérieure de la province de Brandebourg, ainsi qu'à ceux de la haute Cour des comptes.

Vers cette époque il fut reçu membre de la Grande Loge maçonnique de Berlin. La franc-maçonnerie en Allemagne n'a pas le même caractère que dans la plupart des pays latins : dans ces derniers, elle ne sert trop souvent que comme manteau d'agitations politiques, tandis que dans les pays germaniques elle poursuit généralement une mission humanitaire, indépendamment de toute confession religieuse et de toute secte politique. Toutefois, en raison même de son but, elle représente toujours une association opposée à l'orthodoxie du protestantisme. Le prince de Prusse, franc-maçon lui-même, avait accepté, en 1840, la dignité de protecteur de toutes les loges de Prusse : c'est lui qui introduisit son fils, le 5 novembre 1853, par une cérémonie au palais et en présence de représentants des trois grandes loges de Berlin. « L'avenir de mon fils », dit le prince, « s'il » continue de vivre, sera pour l'Ordre une ga- » rantie de protection énergique, il est vrai, à » condition que vous persistiez à conserver » fidèlement la doctrine pure. » Puis, répon-

dant à un toast, il ajouta : « J'accepte vo-
» lontiers vos remerciements, car je sais qu'en
» attachant mon fils à votre Ordre sacré, cet
» Ordre obtient pour de longues années un sûr
» appui. Puissiez-vous tous, ainsi que tous ceux
» qui ignorent encore l'objet de votre céré-
» monie d'aujourd'hui, être pénétrés de la con-
» viction que mon fils sera l'héritier de mes
» sentiments envers votre association, à la-
» quelle ne manqueront jamais les avantages
» qui doivent résulter d'une pareille union ! »
Et, s'adressant à son fils : « Il n'y a qu'un seul
» point de départ et qu'un seul point final pour
» la vie de l'homme qui a reconnu le but su-
» blime. Notre Ordre t'amènera à reconnaître
» ce but, le seul indispensable, si tu t'efforces
» toujours de te pénétrer des saintes doctrines,
» si tu les fais devenir réalité. Il ne manque
» pas de voix bruyantes, en dehors de l'Ordre,
» qui s'attachent à le dénigrer et à le mettre en
» suspicion. De même que je ne reconnais pas
» le droit de critiquer l'Ordre à ceux qui ne le
» connaissent pas, de même je ne prêterai ja-
» mais l'oreille à ces voix. Que ton avenir

» fournisse la preuve que tu sais distinguer
» d'un œil clair et défendre l'Ordre! On atta-
» que l'Ordre, parce qu'il s'entoure de mystères
» et qu'on ne veut pas prendre la peine de
» s'assurer que cela est encore nécessaire au-
» jourd'hui. Il est dans la nature de ceux qui
» veulent détruire de se contenter de n'envi-
» sager que la surface du sujet : aussi, dans
» le cas présent, les adversaires n'approfon-
» dissent-ils pas, pour ne pas être éclairés sur
» leur erreur. Sois donc pour l'Ordre un
» ferme protecteur; alors non seulement ton
» avenir, à toi, sera assuré; mais tu empor-
» teras aussi la conviction de t'être efforcé de
» répandre autour de toi ce qui est vrai et
» bon. »

A la fin de décembre 1853, le prince entreprit, accompagné de plusieurs officiers, un voyage de quatre mois en Italie. Un bâtiment de guerre autrichien le transporta de Trieste à Ancone, d'où il se rendit à Rome. Pie IX, qui y régnait, était dans d'excellents rapports avec le roi Frédéric-Guillaume IV. Ce souverain, dès son avènement en 1840,

avait apaisé le conflit qui s'était élevé en 1836 entre l'Etat et l'Eglise. De plus, la constitution prussienne de 1850 avait accordé à l'Église catholique une liberté entière, comme elle n'en jouissait même pas dans bien des pays catholiques. Ces circonstances, ainsi que l'individualité éminemment sympathique du jeune prince, lui assuraient de la part de Pie IX une réception des plus cordiales. Le Pape, maître de Rome, pouvait lui faire voir la Ville Eternelle dans toute sa splendeur de capitale de la catholicité, le faire assister aux pompes incomparables du pontificat. Le prince y fit la connaissance de bien des hommes marquants, qui plus tard ont joué un grand rôle dans les relations du Vatican avec la cour de Berlin : entre autres, le cardinal Antonelli, secrétaire d'État, et le cardinal Pecci, devenu aujourd'hui le pape Léon XIII, et à qui le pape décerna la pourpre dans le Consistoire du 22 décembre, auquel le prince fut convié à assister.

Les galeries du Vatican et les trésors archéologiques ne furent pas oubliés pour ces réceptions officielles. Le Pape eut soin que

partout les portes s'ouvrissent au prince, qui étudiait tout avec l'œil d'un véritable amateur des arts. L'aristocratie romaine le combla d'attentions.

De Rome il alla visiter l'Italie méridionale : Gaète et Caserte, où il fut reçu par le roi, qui l'accompagna à Naples ; puis Palerme, Catane, Messine. Il retourna à Rome pour les fêtes de Pâques, et rentra vers la fin d'avril 1854 à Berlin, pour reprendre son service à l'armée.

Afin de compléter son instruction militaire, il fut adjoint, en qualité de chef d'escadron, au régiment des dragons de la garde, dont le colonel, M. de Griesheim, a raconté depuis, dans ses Mémoires, une audience qu'il eut, en cette circonstance, chez la Princesse de Prusse. « Le prince Frédéric-Guillaume », écrit-il,
» avait alors 23 ans ; c'était un jeune bomme
» d'allures les plus aimables. Au moment de la
» nomination du prince, je reçus de la part de
» la princesse, sa mère, une invitation de ve-
» nir au palais. La mère avait hâte de causer
» avec le commandant du régiment de son fils.
» Je dois rendre à la princesse cette justice,

» qu'elle ne posait pas du tout en mère sou-
» cieuse des aises de son fils, mais, au con-
» traire, qu'elle me pria de ne pas ménager
» le prince et de lui faire connaître tout le sé-
» rieux du service, afin qu'il fût bien à même
» d'apprécier la difficulté du travail qu'exige
» l'état militaire. Elle désirait aussi que, même
» hors du service, on n'eût pas pour lui des
» égards excessifs, attendu qu'elle avait en
» moi et dans les officiers la confiance que ces
» relations seraient entourées du tact néces-
» saire. Je ne devais pas oublier que j'avais
» à faire l'éducation militaire de mon futur
» roi : c'était un devoir sacré de lui montrer
» les choses telles qu'elles sont, afin de lui
» former le jugement. La princesse venait de
» s'expliquer en détail sur tous ces points, lors-
» que le prince de Prusse entra au salon sans
» se faire annoncer. » « Ah ! je comprends »,
dit-il, « le nouveau commandant reçoit ses ins-
» tructions de la chère maman. » Il riait, en
» me tendant amicalement la main et en ajou-
» tant : « Moi, je ne vous donnerai pas d'ins-
» tructions, je sais que je mets le prince en de

» bonnes mains: nos longs rapports m'en sont » garants. » Puis parlant à l'oreille de la » princesse: « c'est moi d'abord qui l'ai élevé » lui-même, et maintenant il élève notre fils. »

Et le colonel de Griesheim prit sa tâche parfaitement au sérieux. Tous ceux qui s'imaginent que les héritiers de couronne, de nos jours, mènent une vie de loisirs et portent l'épaulette d'officier sans connaître leur métier reviendront de leur erreur en lisant de quelle manière le colonel de Griesheim occupait le jeune prince pendant le temps qu'il fut attaché à son régiment. On y apprend d'abord que le premier escadron du régiment, dans lequel le prince fera son service, lui présentera, avec la liste des hommes et des chevaux, le plan de travail pour l'année 1854-55. Le prince assistera aux leçons d'équitation des hommes, et, plus tard, aux exercices de la première classe d'équitation, ensuite aux cours de la deuxième classe. Il s'occupera du dressage et assistera aux cours de théorie. C'est ainsi, continue l'instruction du colonel, que le prince finira par se former un jugement sur le service de

cavalerie. Il devra assister aussi aux leçons de ferrement, à celles de l'école des soldats, au montage et au démontage des armes à feu, aux leçons d'escrime, de chant, de voltige ; il devra connaître le service de l'écurie et du quartier. Tout ceci pour la période d'hiver ; après cela on donnera d'autres instructions. Si bien qu'au 14 avril le colonel put remettre au prince la conduite de l'escadron, qu'il fit défiler quinze jours après devant le général de Waldersee et inspecter le mois suivant par le prince de Prusse. A la fin de l'été, le prince fut chargé du commandement du régiment. Pour terminer ces souvenirs, M. de Griesheim ajoute : « Le talent tout particulier, qu'ont tous » les Hohenzollern, de se rappeler les per- » sonnes qui les ont approchées appartenait » au jeune prince à un haut degré. Au bout » de peu de temps il connaissait les noms et en » partie la situation de tous les dragons de son » escadron. »

Dans la même année, 1855, un homme qui depuis est devenu célèbre fut attaché à la personne du prince. M. de Moltke, alors co-

lonel et chef d'état-major du 4e corps d'armée, fut nommé aide de camp du prince. C'est avec lui que le prince fit au mois de juin une tournée de plusieurs semaines dans la Prusse orientale. Ce voyage fut suivi, en septembre, d'un autre voyage qui devint décisif pour sa vie.

III

Projet de mariage ébauché à Londres. — L'éducation de la princesse Victoria. — Le prince Frédéric-Guillaume à Balmoral. — Demande en mariage. — Promesse de mariage. — Approbation des ministres anglais. — L'opinion en Angleterre montée contre le mariage et la Prusse. — Violences du *Times*. — Correspondance du prince Albert avec le prince Frédéric-Guillaume sur la situation en Prusse. — Conseil de protester. — La cour des Tuileries et le mariage anglo-prussien. — Entretien à ce sujet de Napoléon III avec lord Clarendon. — L'empereur félicite la reine Victoria. — Confirmation de la princesse. — Le jeune prince reçu docteur à Oxford. — Le prince au couronnement d'Alexandre II. — Le prince rend visite à Paris. — Jugement de l'impératrice Eugénie sur le prince et M. de Moltke. — Promulgation officielle du mariage.

On a vu plus haut qu'en 1852, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition universelle de Londres, le prince Frédéric-Guillaume avait rencontré la fille aînée de la reine, la princesse Victoria, alors âgée de douze ans. Des projets

de mariage avaient peut-être déjà été ébauchés à cette époque entre les deux familles : ils prirent de la consistance en 1855. Le prince Albert et le prince de Prusse étaient en rapports suivis de correspondance, échangeant leurs idées sur les événements politiques, le premier ne ménageant pas ses critiques du régime réactionnaire qui alors prédominait à Berlin, le second tenant le mari de la reine d'Angleterre au courant des incidents de la politique des cours continentales.

L'éducation de la jeune princesse Victoria, dirigée par son père, n'avait pas été conduite avec moins de méthode que celle du prince Frédéric-Guillaume. « Une des premières » maximes », note la reine dans son *Journal*, « c'est que les enfants doivent être élevés, au» tant que possible, simplement et pour la vie » d'intérieur, et que, sans que leurs leçons » en souffrent, ils demeurent le plus possible » avec leurs parents, en qui ils devront être » habitués à mettre toute leur confiance. » C'est dans ces principes qu'avait grandi la jeune princessse. Nulle part la vie de famille

n'était mieux pratiquée et appréciée qu'à la cour d'Angleterre.

Le voyage du prince Frédéric-Guillaume s'annonça pour les intimes comme un voyage de fiançailles. Le 29 août, le prince Albert écrit à sa belle-mère, la duchesse de Kent : » Il est probable que nous aurons à Balmoral » pour quelques jours la visite de Fritz de » Prusse — dans l'intimité des familles on appelait ainsi le prince ; — « après son séjour à » Ostende il viendra en Angleterre et visitera » aussi l'Écosse. » La veille de cette visite, il fit la même communication à son ami, le baron de Stockmar, dont le rêve était de longue date d'unir les familles des deux plus grands États protestants. En effet le prince prussien arriva, autorisé par le roi Frédéric-Guillaume et par ses propres parents à demander la main de la princesse.

La correspondance du prince Albert nous permet de pénétrer dans ce drame intime de famille. « Maintenant, pour la bonne bouche », écrit-il le 20 septembre, « l'affaire à laquelle » vous vous intéressez est entrée aujour-

» d'hui, après le déjeuner, dans une phase dé-
» cisive. Le jeune homme m'a présenté sa de-
» mande avec la permission de ses parents et
» de son roi ; nous l'avons acceptée pour notre
» part, mais en le priant de suspendre la ré-
» ponse pour l'autre partie jusqu'après sa
» confirmation religieuse. Jusque là il ne faut
» pas troubler l'esprit de la jeune personne.
» Au printemps prochain, le jeune homme
» désire lui présenter lui-même sa demande,
» et peut-être viendra-t-il avec ses parents et
» sa sœur. Il faut laisser passer le dix-sep-
» tième anniversaire avant de songer à l'ac-
» complissement ; cela pourrait donc avoir lieu
» au printemps suivant. Le secret devra être
» gardé tant bien que mal. On informera tout
» de suite les parents et le roi que, nous et le
» jeune homme, nous nous sommes engagés
» autant que nous le pouvions, mais que la
» jeune personne sera interrogée après sa con-
» firmation. Le jeune prince veut nous quitter
» le 28. Il m'a beaucoup plu. Une grande droi-
» ture, de la franchise et de l'honnêteté sont
» ses qualités marquantes. Il paraît être

» exempt de préjugés et très bienveillant; il » se dit personnellement attiré par Vicky » (nom familier de la jeune Victoria). Il me » paraît probable qu'elle n'aura rien à objec- » ter. » Le 29, le prince Albert écrit : « Le » prince est vraiment amoureux, et la petite » s'efforce de lui plaire; aujourd'hui nous avons » reçu les réponses de Coblentz, résidence du » prince et de la princesse de Prusse. On y » est enchanté, on en a informé le roi, qui est à » Stolzenfels et qui a accueilli la nouvelle » avec grande joie. — Lord Clarendon nous » félicite; il n'a entendu que des éloges sur » le prince. Lord Palmerston déclare que » cette union sera utile aux intérêts des deux » pays et de l'Europe en général. »

L'affection des deux jeunes gens déjoua tous les plans des parents. La princesse se douta bien de ce qui se passait; et, d'un mutuel accord, le dénouement eut lieu avant le départ du prince. Le 29 septembre, à Balmoral, la reine note dans son Journal : « Aujourd'hui » notre chère Victoria s'est fiancée au prince » Frédéric-Guillaume de Prusse, qui est chez

» nous depuis le 14. Dès le 20 il nous avait
» présenté sa demande; mais, en raison de sa
» grande jeunesse, nous hésitions si nous de-
» vions lui en parler à la jeune princesse,
» maintenant ou bien attendre le retour du
» prince. Finalement nous nous sommes déci-
» dés pour la première alternative. Or, cette
» après-midi, en montant à cheval le *Craigna-*
» *ban*, le prince a cassé une branche de fleurs
» blanches des prés (symbole de bonheur), la
» lui a offerte en y rattachant, à la descente,
» des allusions à ses espérances et à ses dé-
» sirs, qui aussitôt se sont réalisées à souhait. »

Le prince Frédéric-Guillaume, longtemps après, confirma le début de ses fiançailles, en recevant à Berlin une députation de jeunes filles de la Prusse orientale. « Je me suis, à » vrai dire », leur dit-il en riant, « fiancé à » cheval. »

Ce fut un gros événement, dans la famille et dans le pays. Le prince Albert écrivit le 2 octobre 1855 au baron de Stockmar : « Le » prince Frédéric-Guillaume nous a quittés » hier. Vicky s'est excellemment conduite,

» aussi bien lors de sa déclaration, le sa-
» medi, que dans la manière de se maîtriser
» et au moment des adieux. Elle a fait preuve,
» envers le prince et envers nous, de la plus
» grande sincérité et des plus beaux senti-
» ments. Les jeunes gens sont ardemment
» amoureux l'un de l'autre; la pureté, l'in-
» nocence et le désintéressement du jeune
» homme n'ont pas été moins touchants. Les
» larmes ont coulé en abondance. Dans les
» cœurs des deux jeunes gens et de la mère il
» s'opérait visiblement des révolutions, qui les
» agitaient profondément; mon sentiment, à
» moi, était plutôt celui d'une joie sereine, et
» de la gratitude envers Dieu. »

Si les ministres anglais félicitèrent la reine de ce projet de mariage, il n'en fut pas de même de l'opinion publique de l'Angleterre. On ne connaissait pas le jeune prince, on ne pouvait juger de ses qualités personnelles et l'on ne voyait en lui que le prince prussien, le neveu de ce roi qui, dans sa politique intérieure et extérieure, s'était inféodé à la Russie de l'empereur Nicolas. Il faut se rappeler qu'à

ce moment on était en pleine guerre de Crimée, que les opérations traînaient en longueur et que la Prusse, en entravant l'action de l'Autriche, qui marchait avec les puissances occidentales, irritait au plus haut point l'opinion anglaise, qui l'accusait de prolonger la résistance de la Russie et, par conséquent, la guerre.

Le secret des fiançailles avait transpiré. Le *Times* publia le 3 octobre un article des plus violents et dans les termes les plus durs, enveloppant dans la même haine la reine, le prince Albert, les jeunes fiancés, la famille royale de Prusse et la Prusse elle-même. Il est à remarquer que la cour de Windsor ne fut pas, de son côté, exempte d'une certaine irritation à l'égard du roi de Prusse, qui ne cessait de contrarier la politique anglaise. Après les fiançailles, la reine n'écrivit pas elle-même au roi, mais chargea le prince de Prusse des communications relatives au mariage et, pour ménager le sentiment public, renonca à déclarer publiquement l'union projetée. On était, de plus, l'allié de la

France, et à la cour impériale on n'envisageait pas ce mariage d'un trop bon œil. Le prince Albert écrit, le 7 octobre, au baron Stockmar : « Le *Times*, pour surexciter l'opinion pu-
» blique, a publié un article vraiment honteux
» qui déshonore le pays ; mais heureusement,
» par ses exagérations et sa brutalité, cet article
» a soulevé le dégoût universel. Victoria a écrit
» à notre allié (Napoléon), et, comme preuve
» de notre confiance personnelle, lui a exprimé
» nos espérances pour l'avenir de Vicky, et je
» ne doute pas qu'il le comprendra ainsi. Mais
» il y a une certaine décence à ne pas traiter l'af-
» faire publiquement avant la confirmation. »

L'article du *Times* avait frappé dur. Il parlait de cette « exécrable dynastie prus-
» sienne, qui ne survivrait pas à la chute de
» l'influence russe en Europe », sans se souvenir que le prince de Prusse et son fils étaient précisément les adversaires absolus de la politique de Frédéric-Guillaume IV. La feuille de la Cité était bien loin de la vérité en parlant du jeune prince comme « destiné à assister, comme
» officier, au lever de son impérial maître (de

» Russie), après avoir lui-même perdu les » prérogatives attachées à sa naissance et qui » sont refusées à tout Allemand en Russie. » L'article invitait le peuple anglais à envisager l'éventualité que sa princesse en arriverait à nourrir des sentiments anti-anglais et « re- » viendrait à lui à bref délai, comme exilée et » fugitive. »

Le prince Albert, sur qui tombaient indirectement les flèches du *Times*, n'avait nullement mérité ces attaques. Dans sa correspondance avec le prince de Prusse, il n'avait cessé de recommander pour la Prusse l'adoption d'une politique libérale en même temps que l'abandon d'une politique extérieure qui s'inféodait à la Russie. Les conseils qu'il avait toujours donnés au roi et au prince de Prusse, il les prodiguait aussi à son futur gendre. Ce dernier s'était épanché auprès de lui de toutes les amertumes que lui causait la marche du gouvernement de son oncle. C'est en réponse à cette lettre que le prince Albert écrit le 6 novembre 1855 : « L'état de choses en Prusse, » tel que tu le dépeins, est bien grave, et des

» plans tels que les projette le parti réaction-
» naire, poursuivis à l'aide de moyens comme
» ceux qui ont été employés aux dernières
» élections, peuvent faire naître les plus grands
» dangers pour la monarchie. Car s'il existe
» un gouvernement supérieur de ce monde,
» ainsi que je le crois, de mauvaises actions
» ne pourront porter que de mauvais fruits,
» qui n'apparaissent pas tout de suite, mais
» qui atteignent les générations futures. » —
« Que doit donc faire le jeune prince » ? — Le prince Albert répond à cette question : « La
» morale, la conscience et le patriotisme lui
» ordonnent de ne pas rester spectateur impas-
» sible de l'assassinat d'une constitution jurée.
» Et si je me demande ce que je ferais dans
» des circonstances données, il est clair pour
» moi que je formulerais une protestation
» solennelle contre un pareil acte, non pas
» dans le sens d'une opposition contre le gou-
» vernement, mais dans le sens d'une protes-
» tation au nom de ceux dont je considèrerais
» les droits inséparables des miens, c'est-à-
» dire les droits de ma nation et de mon peuple,

» et dans le sens d'une sauvegarde de ma
» conscience comme n'ayant eu aucune
» part dans cette œuvre abominable. Mais,
» pour ôter à cette démarche toute apparence
» d'être dictée par un sentiment d'opposition
» ou par la soif de la popularité, j'informerais
» dès à présent tout confidentiellement ceux
» qui commettront ces iniquités, que, le cas
» échéant, je me verrais obligé de faire une
» pareille démarche, et je n'en ferais pas
» mystère vis-à-vis de mes amis. Je suis per-
» suadé qu'une pareille attitude inspirerait
» quelque crainte aux méchants et contribue-
» rait, auprès de la nation, à maintenir l'espoir,
» qui est la base essentielle de la patience. »

Le jeune prince avait fait part à sa fiancée de ses occupations dans les différents ministères, en vue d'étudier le fonctionnement des divers rouages administratifs. Le prince Albert, quelque peu sceptique à l'égard des choses de la bureaucratie, écrit : « Quand tu auras tra-
» vaillé pendant quelque temps, tu reconnaî-
» tras la vérité du mot d'Oxenstiern : mon
» fils, tu vas être étonné de voir avec com-

» bien peu de sagesse le monde est gouverné...
» Toujours cela aura-t-il l'avantage de t'ap-
» prendre à bien connaître la marche des
» affaires. » Lui-même, pendant que son gendre s'initie aux détails de l'administration, ne cesse de travailler à perfectionner l'instruction de sa fille. « Vicky », dit-il dans la même lettre, « est également très occupée,
» elle a appris beaucoup et de toute sorte. Elle
» vient maintenant me trouver tous les soirs de
» six à sept heures, et je lui fais subir une es-
» pèce de *catéchisation* générale. Pour
» mettre de l'ordre en tout cela, je la laisse
» expliquer tous ces sujets sans aide, et elle
» m'apporte ses travaux à correction. En ce
» moment elle rédige un résumé de l'histoire
» romaine. »

Le prince Albert n'avait pas exagéré en parlant des susceptibilités que le projet de mariage pourrait soulever aux Tuileries. Les deux puissances occidentales marchaient bien, à cette époque, la main dans la main; mais, au fond, elles nourrissaient toujours quelque méfiance au sujet de la solidité de leur alliance.

Les relations des deux cours étaient excellentes, même cordiales. Des visites avaient été échangées. En automne 1854, le prince Albert était allé rendre visite à l'empereur à Boulogne et avait, à cette occasion, exprimé le désir de la reine de recevoir l'empereur et l'impératrice à Windsor. Cette entrevue eut lieu en avril 1855. La reine, d'après les notes de son Journal, était enchantée de ses hôtes. Elle leur présenta le prince de Galles, que l'empereur embrassa, et « Vicky, qui, la mine » fort troublée, fit de très profondes révé» rences. » Au mois d'août, à l'occasion de l'Exposition, la famille royale rendit la visite à Paris ; et, dans les deux entrevues, on échangea les protestations les plus amicales. Après la prise de Sébastopol, les rapports officiels commencèrent à présenter quelques difficultés. L'empereur avait hâte de terminer la guerre, tandis que l'Angleterre semblait disposée à ne faire la paix qu'à des conditions dures pour la Russie. Il y eut des tiraillements, et le mariage anglo-prussien ne laissa pas que d'éveiller aux Tuileries des soupçons, bien

injustes toutefois. Le prince Albert, le premier, s'était montré sévère à l'égard de la Prusse, au moment où cette puissance demandait à être admise au Congrès de Paris, et la reine partageait ses idées sur ce point. La veille du Congrès, le 11 mars 1856, lord Clarendon avait eu une audience de l'empereur, qui, au cours de la conversation, insinua que l'Angleterre pourrait avoir un plus grand intérêt que lui à se rendre agréable à la Prusse. Lord Clarendon ayant demandé quel pourrait être cet intérêt, l'empereur indiqua le mariage de la princesse Victoria, lequel devait engager la reine à se mettre sur un bon pied avec la Prusse. « Lord « Clarendon » — c'est lui-même qui en rend compte à la reine — « a répondu que l'empereur » se trompait fort, s'il croyait que les sentiments » privés de Votre Majesté pussent influer sur » ce que Votre Majesté regardait comme utile » à l'honneur et aux intérêts de l'Angleterre. » Lord Clarendon savait que longtemps avant » que l'empereur eût pris une résolution sur l'af- » faire du Congrès, Votre Majesté était arrivée

» à se convaincre et n'avait fait aucun mystère » de son opinion : qu'admettre la Prusse » aux négociations de paix, après que son at- » titude pendant toute la durée de la guerre » avait été condamnée par le gouvernement » de Votre Majesté, serait indigne de l'Angle- » terre et fournirait la preuve qu'elle était indif- » férente à l'immoralité politique. L'empereur » a répondu : « Savez-vous que c'est bien beau, » cela fait plaisir à entendre. Je suis bien aise » que vous me l'ayez dit. »

Ce nuage fut ainsi dissipé. Le 12 avril, après la signature du traité de Paris, l'Empereur, dans une lettre à la Reine, disait : « C'est » avec la plus vive satisfaction que nous avons » appris que les intentions de Votre Majesté » pour le bonheur de la *Princess Royal* » sont près de se réaliser. Nous apprenons » tant de bien sur le compte du jeune prince » Frédéric-Guillaume que je suis persuadé » que votre aimable fille sera heureuse. »

Le moment de la déclaration publique du mariage approchait. Le 20 mars, la jeune princesse fut confirmée dans la chapelle

privée de Windsor. La veille, on lui avait fait subir un examen. Le prince Albert écrit à ce sujet le 21 mars : « La cérémonie s'est très » bien passée hier. L'examen, qui avait été » fait la veille par le doyen de Windsor en » notre présence et en celle de maman et de » l'archevêque, a été très satisfaisant, et Vicky » a répondu fort bien et avec beaucoup de » sens ». A la cérémonie, le prince Albert conduisit la princesse, suivie de son parrain, le roi des Belges, et de la Reine. Tous les membres de la famille royale, les ministres, les hauts dignitaires, la cour et un grand nombre de membres de l'aristocratie y assistaient. L'évêque d'Oxford et l'archevêque de Canterbury officiaient.

Le 21 mai, le prince Frédéric-Guillaume arriva à Osborne, où résidait la famille royale. « Fritz de Prusse », écrit le prince Albert, « est » arrivé ici hier ; il a l'air bien portant et gai ; » il est très heureux d'être de nouveau réuni » avec sa fiancée ». Dans de nombreuses lettres, le prince Albert fait part de tous les détails de la vie intime de la famille royale à son vieil

ami le baron Stockmar, qui, lui-même, avait la plus haute idée de la jeune princesse. Dans une de ses lettres, Stockmar dit, en parlant d'elle : « Depuis sa jeunesse, je l'ai prise en af-
» fection, j'ai toujours beaucoup attendu d'elle
» et j'ai toujours cherché à lui être utile. Je la
» considère comme extraordinairement douée
» et même, dans bien des choses, jusqu'à l'ins-
» piration. »

Pendant cette visite en Angleterre, l'Université d'Oxford, à l'occasion de sa fête commémorative, nomma le prince Frédéric-Guillaume docteur. Il y eut grande solennité. Avec le prince étaient venus le prince Albert et le prince régent de Bade, à qui le même honneur avait été décerné. Le comte de Derby, chancelier de l'Université, présidait la cérémonie.

Au mois d'août suivant, le jeune prince fut, pour la première fois, chargé d'une importante mission représentative. L'empereur Nicolas était mort, et son fils, Alexandre II, qui lui succéda, avait résolu de ceindre la couronne à Moscou. Par ordre du roi, le prince se rendit dans la vieille capitale russe,

accompagné du général de Moltke et de nombreux officiers et dignitaires de la cour de Prusse. Il fit ce voyage en compagnie de sa tante, l'impératrice douairière, qui, bien que malade, était venue des eaux de Schlangenbad, pour assister au couronnement de son fils. Il quitta Saint-Pétersbourg le 12 septembre et arriva le 17 à Berlin. Le général de Moltke, qui a décrit ce voyage, dit à propos du retour : « Nous avons mis 2,000 chevaux » en mouvement pour parvenir à Varsovie, et » jusqu'à Berlin nous avons passé cinq jours » et six nuits sans quitter nos vêtements. »

Après un court séjour à Berlin pour le mariage de sa sœur avec le grand-duc de Bade, le prince se rendit à Breslau pour prendre le commandement d'un régiment d'infanterie. Mais déjà, peu de temps après, en novembre, il part de nouveau pour Windsor, afin — comme le bulletin officiel l'énonçait — de « complimen- » ter la *Princess Royal* à l'occasion de l'anniver- » saire de sa naissance ». Après un mois de séjour, il se rendit à Paris, sur le désir de la Reine, voulant faire acte de courtoisie à l'égard de

l'Empereur. Paris était la seule grande capitale de l'Europe que le prince n'eût pas encore visitée. Il y fut comblé d'attentions par la cour. L'Empereur écrivait à la reine, le 21 décembre : « Le prince Frédéric-Guillaume » m'a remis la lettre que Votre Majesté a eu » la bonté de lui remettre pour moi. Le prince » nous a beaucoup plu, et je ne doute pas qu'il » ne rende la princesse heureuse ; car il me pa- » raît posséder toutes les qualités qui convien- » nent à son âge et à son rang. Nous nous » sommes efforcés de rendre sa visite à Paris » aussi agréable que possible ; mais j'ai trouvé » que ses pensées étaient toujours à Osborne » ou à Windsor. »

L'Impératrice, à son tour, avait été très favorablement impressionnée par le jeune prince. Dans une lettre à une dame de ses amies, elle écrivait : « Le prince est un grand et beau » jeune homme, presque d'une tête plus haut » que l'empereur, élancé, blond, la moustache » couleur de paille, un Germain comme Ta- » cite le décrit, d'une politesse chevaleresque, » non sans quelque trait d'Hamlet. Son com-

» pagnon, un général Moltke (ou un nom res-
» semblant), est un monsieur parcimonieux de
» paroles, mais rien moins qu'un rêveur; tou-
» jours attentif et attrayant, il vous surprend
» par les réflexions les plus frappantes. C'est
» une race imposante que celle des Allemands.
» Louis dit : la race de l'avenir. Bah! nous
» n'en sommes pas encore là. »

De Paris le prince retourna auprès de son régiment, à Breslau, où il séjourna jusqu'en septembre 1857. Il y demeura au château royal, réunissant autour de lui l'aristocratie de la Silésie, ainsi que les sommités militaires et administratives de cette grande province. Le 16 mai le *Moniteur* avait publié le mariage projeté. « Sa Majesté », disait la feuille officielle, « a daigné annoncer à la famille royale et à la
» cour qu'avec son consentement et celui de
» Sa Majesté la reine de Grande-Bretagne et
» l'Irlande, ont eu lieu les fiançailles de
» S. A. R. le prince Frédéric-Guillaume avec
» S. A. R. la princesse Victoria Adélaïde
» Marie Louise, princesse royale de Grande-
» Bretagne et d'Irlande, duchesse de Saxe. »

IV

Dotation de la princesse par le parlement anglais. — Revirement d'opinion en Angleterre. — Le prince reçoit les lettres de bourgoisie de la Cité. — Ovations à Manchester. — Le prince prend congé de son régiment à Breslau. — Les fêtes du mariage. — Les hôtes princiers à Londres. — La reine Victoria agitée. — Arrivée du prince à Londres. — Les cadeaux de noces. — Réflexions de la reine Victoria. — La cérémonie du mariage. — Le cortège nuptial. — Après la cérémonie. — Les fêtes d'adieux. — Le jour du départ. — Douloureuse séparation. — Embarquement à Gravesend. — Arrivée à la frontière de Prusse. — Voyage à Berlin. — Réception à Potsdam. — Entrée à Berlin. — Réception par le roi de Prusse. — Les fêtes. — Toast politique du prince de Prusse.

Le 19 mai, le gouvernement anglais notifia au parlement le mariage de la *Princess Royal* par un message, dans lequel il exprimait la confiance que « Sa Majesté recevrait l'appui

» du parlement, pour la mettre en état, en » vue du prochain mariage de sa fille aînée, » de lui faire une position conforme à la dignité » de la couronne et à l'honneur du pays. » Le message fut bien accueilli par l'opinion. Les sorties du *Times* de 1855 étaient oubliées, l'irritation contre la Prusse s'était apaisée dès le lendemain de la guerre, et l'impression sympathique, produite par le jeune fiancé lors de ses visites en Angleterre, n'avait pas été étrangère à ce revirement. Le parlement s'en inspira dans ses décisions. Sur la proposition du ministère, la Chambre des Communes vota, à la majorité de 328 voix contre 14, une dotation de 40,000 livres sterling, plus une rente viagère de 8,000 livres sterling par an. D'après un usage de vieille date, ce fut le chef de l'opposition, M. Disraeli, qui se chargea de démontrer que, dans les questions touchant la dynastie, il n'existait pas de divergences dans le parlement. « Il con» vient à la Chambre », dit-il, « de prendre » en considération la demande d'un appui qui » n'est pas seulement nécessaire, mais que

» tous sont prêts à accorder avec sympathie » et avec une affection respectueuse. »

L'opinion publique ratifia ce vote par une série de manifestations lors de la visite qui amena le jeune prince au mois de juillet à Londres. Le 13 juillet, la Cité de Londres lui décerna des lettres de bourgeoisie, dans une séance solennelle à Guildhall, sous la présidence du lord-maire, ayant à sa droite le prince et à sa gauche le duc de Cambridge. Le trésorier de la Cité prononça le discours de bienvenue. « La Cité », disait-il, « ne saurait oublier que l'hôte de Sa » Majesté appartient à l'antique maison de Bran- » debourg. » Mais d'autres motifs encore déterminaient la Cité à offrir au prince un témoignage de respect. « Son Altesse est sur le point » de contracter un lien de parenté avec notre » pays, de devenir un des nôtres ; à S. A. R. sera » confié par le peuple un de ses biens les plus » chers, la main de la fille aînée de l'Angleterre, » de la fille aînée d'une Reine dont le bonheur » et les intérêts sont identiques avec ceux » de la nation. Le loyalisme n'est pas pour les » Anglais un simple sentiment, c'est une pas-

» sion, une portion de leur nationalité, de
» même que la fidelité anglaise, qui n'a jamais
» abandonné un ami, et son courage, qui n'a
» jamais redouté un ennemi. »

Auparavant le prince avait accompagné la reine et la famille royale à Manchester, afin de visiter l'Exposition des Beaux-Arts. A l'hôtel de ville, la municipalité présenta au prince une adresse, à laquelle il dut répondre. « Fritz », note la reine dans son Journal, « a parlé très
» bien et a eu beaucoup de succès. »

Le 14 juillet, le prince, enchanté de sa réception en Angleterre, retourna à Berlin. Au sujet de cette visite, le prince Albert écrit au prince de Prusse : « Nous sommes charmés
» d'apprendre que Fritz a été si content de
» son séjour officiel en Angleterre. Il se sera
» convaincu que le pays voit avec plaisir
» l'union qu'il contracte avec notre famille,
» qu'il lui rend personnellement justice et qu'il
» l'accueille avec bienveillance comme homme
» et comme prince de Prusse. Qu'il en serait
» ainsi, c'est là ce que nous savions bien ; mais
» ç'a été pour nous une satisfaction de voir

» cela démontré devant le monde et re-
» connu par le prince lui-même. Il a produit
» partout, par son attitude, la meilleure im-
» pression. »

Le moment du mariage approchait ; il était fixé pour la fin de janvier 1858. La séparation de la princesse de ses parents et de son pays s'annonçait non sans douleur. Au mois d'octobre, la famille royale résidait à Balmoral en Écosse. « Vicky », écrit le prince Albert à la vieille duchesse de Cobourg, » souffre sous le
» coup de ce sentiment qu'elle va saluer pour
» la dernière fois tous les lieux qu'elle visitera
» et qui sont son pays natal. Je pense souvent
» à Jeanne d'Arc disant adieu à ses chères
» campagnes, d'autant plus que moi-même
» j'ai passé par là. »

La famille royale passa la première partie du mois de janvier à Windsor, puis rentra le 15 à Londres. Avant de quitter Windsor, la reine et sa fille parcourent encore une fois ensemble les chambres où celle-ci avait passé sa jeunesse. « Vicky », note la reine dans son Journal, « est profondément affectée de cette

» phase si grave de sa vie, de cette vraie sé-
» paration de sa jeunesse. Pour la dernière
» fois elle avait dormi dans cette chambre
» avec Alice. Maintenant c'est fini. »

De grandes préoccupations se préparaient pour le prince Frédéric-Guillaume. Son mariage l'obligea de quitter Breslau. Le 19 septembre 1857, il prit congé de son régiment, auquel il s'était attaché et duquel il était très aimé. Il en passa une dernière revue et harangua les troupes : « Je vous dis adieu non
» sans vous remercier cordialement de la fidé-
» lité et de l'obéissance dont vous avez fait
» preuve sous mon commandement. Partout
» j'ai rencontré du zèle et de l'attention, depuis
» le premier jusqu'au dernier jour. Ç'a été ma
» plus grande joie lorsque j'ai pu présenter le
» régiment à mon père, le prince de Prusse,
» et je me réjouirai toujours d'avoir eu de pa-
» reils soldats sous mes ordres. Je n'oublierai
» ni ces temps ni vous, et mon plus vif désir,
» dont l'accomplissement me causerait une joie
» extrême, serait de pouvoir recevoir avec vous,
» qui êtes, pour la plupart, de mon école, le

» baptême du feu devant l'ennemi. » Le prince, qui avait vaillamment partagé avec ses soldats les fatigues des grandes manœuvres, reçut, le 3 octobre, le brevet de commandant d'une brigade d'infanterie de la garde. Ce fut la dernière récompense qu'il obtint de Frédéric-Guillaume IV, qui, quelques jours après, eut un transport cérébral et devint incapable de régner. Son frère, le prince de Prusse, fut d'abord appelé à le suppléer, puis, un an après, à prendre en main la Régence (1). Le 23 octobre, en présence des princes de Prusse et du prince Frédéric-Guillaume, le roi signa le décret de suppléance.

Le mariage avait été définitivement fixé au 25 janvier 1858. On avait voulu le célébrer le 18 janvier, anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse ; mais les affaires de gouvernement empêchaient le prince de Prusse de s'absenter plus tôt de Berlin. Le fiancé princier partit le 21 pour Ostende, où le yacht à vapeur le *Vivid* le reçut à son bord. Le 23 il

(1) V. l'*Empereur Guillaume et son règne*, pp. 49 ss.

arriva à Londres, où, depuis le 15, les invités avaient commencé à affluer. Dans le nombre on remarquait le prince et la princesse de Prusse, les princes Frédéric-Charles, Albert et Adalbert de Prusse, le roi des Belges, le duc de Brabant et le comte de Flandre, le duc régnant de Cobourg, le prince Guillaume de Bade, le prince de Hohenzollern et bien d'autres. « Toute la maison est pleine », » note la reine dans son Journal; « quel bruit » et quelle agitation ! » Tous les jours de 80 à 90 personnes s'asseyaient à la table royale. Le 18 eut lieu un grand dîner, suivi d'une soirée. « Après dîner », écrit la reine, » il y a eu soirée et une jolie sauterie. On était » très animé, tous les princes dansaient; Al- » bert n'a pas valsé. Ernest (le duc de Cobourg) » disait qu'il croyait rêver en voyant Vicky » danser comme fiancée, absolument comme » moi il y a dix huit ans, et cependant, disait-il, » j'avais encore l'air très jeune. En 1840, le » bon cher papa (le vieux duc de Cobourg) » avait dansé avec moi, comme aujourd'hui » Ernest avec Vicky. »

La reine tenait à ce que le public eût sa part des fêtes du mariage. Elle fit organiser quatre représentations au *Majesty's Theatre.* La salle était splendidement décorée pour la circonstance. Tout un côté de loges de premier rang avait été aménagé en une seule loge pour les hôtes princiers. « Nous formâmes », dit le Journal de la reine, « une rangée superbe » de personnages royaux. J'étais assise entre » le cher oncle (le roi des Belges) et le prince » de Prusse. La représentation se termina par » le *God save the Queen!* que l'assistance tout » entière, debout, chanta avec accompagne- » ment de l'orchestre. » Les bals et les dîners se succédèrent d'un jour à l'autre.

Le 23 janvier, le Journal de la Reine note : « Beau temps; gelée. Grande agitation; mais « je me sens calme. Un énorme vacarme, des » questions s'entrecroisent, Albert est de- » mandé partout. Plus tard promenade au » jardin avec Albert et notre chère enfant. » Belle journée. Albert est parti à une heure » pour recevoir Fritz, qui a débarqué à dix » heures et demie, est arrivé à une heure et

» demie avec une escorte et a été reçu, en bas, » par toute la cour. Je l'ai reçu très cordiale- » ment en bas de l'escalier ; il était pâle et » nerveux. Au haut de l'escalier Vicky et » Alice l'ont reçu, et nous sommes entrés dans » la salle d'audience. »

La reine écrit encore le 24 janvier dans son Journal : « C'est la dernière journée de la pau- « vre petite Vicky avant son mariage. Journée » grave, qui me rappelle tant la mienne. » Après le déjeuner nous avons rangé les ca- » deaux (fort beaux) pour Vicky, dans le grand » *drawing room*, sur deux tables : ceux de » maman et les nôtres sur l'une ; sur l'autre, » ceux de Fritz, du roi et de la reine de » Prusse, de l'oncle, d'Ernest et de la duchesse » de Cobourg. Les perles de Fritz sont les » plus grosses que j'aie jamais vues, toute une » rangée. Sur une troisième table, trois beaux » candélabres, notre cadeau. Le prince et la » princesse de Prusse, maman, tous les prin- » ces et nous, nous avous conduit Fritz et » Vicky dans le salon. Elle était tout à fait hors » d'elle. Fritz était enchanté. A midi et demi,

» office; l'évêque d'Oxford prêchait. Après le » second déjeuner, nouvelle visite du salon aux » cadeaux, où nous avons trouvé encore d'au- » tres beaux cadeaux, en partie envoyés par » des dames, une quantité d'ouvrages à l'ai- » guille... J'étais très occupée, dérangée » à chaque instant. Avant l'office, la chère » Vicky m'a fait présent d'une très jolie broche, » renfermant ses cheveux; elle m'a embrassée, » en me disant: J'espère, que je me montrerai » digne d'être ta fille... Les devoirs de l'hos- » pitalité remplis, nous avons conduit Vicky » dans sa chambre, l'avons embrassée et lui » avons donné notre bénédiction; elle était » accablée. Je l'ai prise dans mes bras, et elle » s'est jetée au cou de son père adoré. »

Le lundi 25 janvier fut le jour du mariage. La reine note dans son Journal : « C'est le se- » cond jour le plus important de ma vie. Je me » sentais comme si je devais me marier une » seconde fois. Mais j'étais plus nerveuse; car » je n'avais pas, comme alors, la délicieuse » sensation, qui élève et soutient, celle de me » donner pour la vie à celui que j'aimais et

» adorais, aujourd'hui et pour toujours. Je me
» suis levée ; et pendant que je m'habillais, la
» chère Vicky est venue ; elle avait l'air bien
» portant et tranquille, dans une disposition
» d'esprit excellente et calme. Elle avait eu un
» sommeil meilleur que depuis longtemps. Cela
» m'a beaucoup soulagée. Je lui ai donné un
» beau livre, qui avait pour titre : « Don pour
» la fiancée. » Au moment de se rendre à la
chapelle royale, on a fait le daguerréotype,
sur la même planche, de la reine, de la princesse et du prince Frédéric-Guillaume. La
reine ajoute dans son Journal : « Je tremblais
» tellement que mon portrait n'est sorti qu'embrouillé. » La reine décrit le cortège en détail. Elle parle de la foule des spectacteurs,
des fanfares, des cloches. « Albert et mon
» oncle, en uniforme de maréchal, leurs bâtons
» de commandement dans les mains, les deux
» fils les plus âgés de la reine ont ouvert le
» cortège ; nos trois filles en robes de satin
» rose ornées de dentelles, Alice avec une
» couronne de fleurs dans les cheveux, les
» deux autres sœurs avec des bouquets de

» bleuets, nos quatre fils les plus jeunes en
» costume de montagnards écossais. Le son
» des trompettes et les acclamations multi-
» pliées m'ont ôté tout courage. Vicky, dans
» ma voiture, était assise en face de moi. A
» Saint-James, je l'ai conduite dans un salon
» où attendaient l'oncle, Albert et les huit
» demoiselles d'honneur. Nous sommes entrés
» dans le salon réservé, où se trouvait maman,
» qui avait bonne mine dans sa robe de ve-
» lours violet bordée d'hermine. La plupart
» des autres princes et princesses étaient
» déjà réunis dans la chapelle. Ensuite le cor-
» tège s'est rangé absolument comme lors de
» mon mariage. Devant moi maman, puis
» lord Palmerston avec le glaive d'État, Bertie
» (le prince de Galles) et Alfred ; moi, avec les
» deux petits garçons à mes côtés et les trois
» filles derrière moi. L'aspect était très so-
» lennel, lorsque, traversant les appartements,
» nous avons descendu les escaliers dans la
» cour couverte. Imposant et beau spectacle,
» cette petite chapelle avec l'assistance de
» dames richement vêtues, d'hommes en uni-

» formes. Devant l'autel se tenait l'archevêque,
» les princes de chaque côté. Les tambours
» et la musique jouaient des marches, l'orgue
» s'est fait entendre à l'approche et à l'entrée
» du cortège. Fritz avait l'air pâle et nerveux;
» mais, se contenant, il s'est incliné devant
» nous et agenouillé ensuite très pieusement.
» Ensuite est venu le cortège de la fiancée;
» notre douce fleur avait l'air touchant et
» gracieux, avec son regard innocent, assuré
» et grave, et avec son voile flottant sur ses
» épaules. Elle marchait entre son cher père
» et le cher oncle Léopold, qui avait assisté
» à son baptême et à sa confirmation. Ma der-
» nière crainte de perdre contenance s'est dis-
» sipée à la vue de l'attitude si calme et si re-
» cueillie de Vicky... Le cher Albert l'a prise
» par la main pour la *donner*. Mon cher Albert
» avait l'air bien ému : ce qui me rappelait que
» j'avais été agenouillée à côté de lui de la
» même façon et à la même place. »

L'archevêque de Cantorbéry, après une courte allocution, adressa aux fiancés les questions usitées, auxquelles ils répondirent par les

mots : « je le veux ». L'archevêque poursuivit : « Qui donne cette femme à cet homme en » mariage ? » Le prince Albert s'avança et conduisit la princesse vers l'archevêque, qui invita le fiancé à prendre de sa main droite la main droite de la fiancée. Le prince dit alors : « Moi, Frédéric-Guillaume Nicolas Charles, » je te prends, Victoria Adélaïde Marie, pour » ma femme, afin de te posséder et de te sou- » tenir à partir de ce jour, dans le bonheur » et le malheur, dans la richesse et la pau- » vreté, dans la maladie et la santé, pour t'ai- » mer et t'estimer jusqu'à ce que la mort nous » sépare suivant l'arrêt secret de Dieu, et je » t'engage à cet effet ma loyale parole. » La princesse prononça le même engagement ; les anneaux furent échangés, et l'archevêque prononça la bénédiction sur le prince et la princesse Frédéric-Guillaume de Prusse. Au même moment les canons tonnaient à Berlin et les cloches du château de Charlottembourg sonnaient pour annoncer le joyeux événement aux habitants.

La reine note encore dans son Journal les

scènes touchantes qui suivirent la cérémonie : « Nous deux, nous avons embrassé tendrement Vicky, qui n'a pas versé une larme et » a embrassé ensuite sa grand'maman; moi, j'ai » embrassé Fritz. Elle est allée ensuite auprès » de ses nouveaux parents, et nous sommes » allés également auprès du cher prince et de » la chère princesse de Prusse, qui étaient » très émus. Albert leur a donné la main; moi, » je les ai embrassés et leur ai serré la main. » Mon cœur débordait... J'étais si émue, si » joyeuse et si soulagée que j'aurais voulu embrasser tout le monde. J'ai donné la main à » Clarendon et à Palmerston. Le jeune couple » est retourné à Buckingham Palace, et nous » avec l'oncle et le prince de Prusse, que j'ai » prié de me tutoyer. Arrivés au palais, nous » sommes allés, avec les nouveaux époux, à » la fameuse fenêtre (au dessus du grand portail); ils sont sortis sur le balcon pour se » montrer. »

Puis on se sépara. Les jeunes mariés se retirèrent à Windsor. Pour la première fois, — la reine le note dans son Journal — au dîner de

famille la fille aînée manquait; le vide fut vivement ressenti par la mère et le père. Un rayon de joie rentra le soir avec le messager venant de Windsor, porteur d'une lettre de la princesse annonçant que les élèves du collège d'Eton, à la station de Windsor, avaient dételé la voiture des princes pour s'y atteler et la traîner au château.

Le 27, toute la cour se rendit à Windsor, où la reine tint, le lendemain, un chapitre de l'ordre de la Jarretière, pour recevoir le prince Frédéric-Guillaume. Un grand dîner de gala, dans la galerie de Waterloo, termina cette journée. La plupart des invités quittèrent Londres, et, le 28, la famille royale, visitant le Théâtre de la Reine, fut de nouveau l'objet d'une ovation enthousiaste. On était en famille. Le public lui fit un accueil chaleureux; l'air national fut demandé et exécuté deux fois avant et une fois après la représentation.

Le 30, les jeunes mariés donnèrent audience aux nombreuses députations des grandes villes, présentant des adresses et offrant de magnifiques cadeaux. Le prince Albert,

dans une lettre à sa mère, la duchesse douairière de Cobourg, résume la longue série de ses occupations pendant les fêtes nuptiales : « Nous avions à héberger trente-cinq princes, » à les fêter, à leur montrer l'Angleterre, » à présenter la fiancée au peuple, à la so- » ciété, à recevoir le fiancé, à préparer leur » séjour de lune de miel à Windsor, à rece- » voir le gendre dans l'ordre de la Jarretière, » à déménager ici... Je suis maintenant un » vrai beau-père, et notre enfant est une vraie » femme. Que cela nous paraisse quelque peu » singulier, voilà ce que tu comprendras, » de même que la séparation pour toujours de » notre chère fille du reste de la famille pro- » duise un effroyable déchirement dans notre » cœur. Je n'ose songer au moment où nous » devons la perdre. Il paraît qu'en Allema- » gne on va l'accueillir avec la plus grande » affection; ici l'enthousiasme du peuple est » impossible à décrire. »

En attendant, la reine pense avec effroi au mardi de la séparation... « Le mardi », note-t-elle, le dimanche, dans son Journal, « est sus-

» pendu comme un orage au dessus de nos » têtes ; mais Dieu nous le fera traverser, et nous » aurons la satisfaction de voir le cher jeune » couple parfaitement heureux. » Le lundi la reine note : « C'est aujourd'hui le dernier » jour que notre chère enfant est auprès de » nous, je ne puis le croire, et par moments » cela me rend misérable. » Du côté de la jeune princesse, la terreur de la séparation n'était pas moins grande. « Je crois », disait-elle, « que l'adieu du cher papa sera ma » mort. »

Le mardi 2 février débuta par une matinée grise et brumeuse. « Je me suis levée le cœur » gros », note la reine, « et je suis allée à la » chambre de la chère Vicky pour me la cher- » cher une dernière fois. Je luttais de toutes » mes forces contre ces tristes sentiments. » A dix heures trois quarts Vicky est venue » dans ma chambre, le visage attristé. Nous » nous sommes embrassées tendrement, et nos » larmes ont coulé abondamment ; puis nous » nous sommes remises. Albert nous a re- » jointes, et nous avons essayé de parler d'autre

» chose. » La princesse mit ses vêtements de voyage. « Maintenant le moment affreux était
» venu. Nous sommes entrées toutes deux
» dans le salon d'audience, où se trouvaient
» maman et tous les enfants. Je luttais encore;
» mais lorsque j'ai été près de l'escalier, mon
» cœur a failli se rompre et je ne pouvais plus
» retenir mes larmes. Mon cher Albert m'a
» dit affectueusement qu'il était bien fâché
» d'avoir à me quitter en ce moment. J'ai
» marché en avant, suivie de Vicky et de
» Fritz. Le hall était rempli de tout notre
» monde et de tous nos gens, y compris lady
» Churchill et lord Sydney, qui les accom-
» pagnent à Berlin. Beaucoup de domesti-
» ques y étaient aussi, et aucun œil ne restait
» sec. Je l'ai serrée dans mes bras, l'ai bénie
» et n'ai plus su quoi lui dire. J'ai embrassé
» le bon Fritz et lui ai serré la main. Il ne
» pouvait parler et ses yeux étaient remplis
» de larmes. Je les ai embrassés encore une fois
» à la portière de la voiture. Albert est monté
» avec eux et Bertie dans la voiture décou-
» verte... Un moment terrible et une terrible

» journée ! j'étais tout à fait misérable, mon
» cœur se déchirait à la pensée que ma chère
» enfant s'en allait pour si longtemps et que
» tout était fini... »

Le prince Albert, qui fit à ses enfants la conduite jusqu'à Gravesend, n'était pas moins remué. Il avait attendu que le bateau partît ; mais sa fille n'était pas venue sur le pont. Le lendemain 3, il lui adressa une première lettre. « J'avais le cœur gros, hier, lorsque
» tu appuyais ton front sur ma poitrine, pour
» laisser libre cours à tes larmes. Je ne suis
» pas une nature démonstrative : voilà pour-
» quoi tu te doutes à peine combien je t'ai
» toujours chérie et quel vide tu as laissé dans
» mon cœur, et pourtant pas dans mon cœur,
» où tu demeureras toujours, mais dans la vie
» journalière, qui rappellera toujours au cœur
» ton absence. »

Nous nous sommes arrêtés un peu longuement sur tous ces détails du mariage de la princesse Victoria avec le prince Frédéric-Guillaume, parce qu'ils dépeignent l'intensité et le vrai caractère de la vie de famille à laquelle

la jeune princesse fut enlevée. Le peuple anglais tout entier partageait la joie aussi bien que la douleur de la reine. Ce que la princesse allait trouver dans sa nouvelle famille compenserait-il ce qu'elle venait de quitter?

Après les ovations du départ d'Angleterre, celles de la bienvenue en Prusse. Débarqués à Ostende et après avoir traversé Bruxelles, les jeunes mariés franchirent, le 4 février, la frontière prussienne à Herbesthal, où ils furent salués par les chefs militaires et civils de la Province Rhénane. A Aix-la-Chapelle, réception de délégués de dix-neuf grandes villes rhénanes, présentant un album. A six heures du soir, ils arrivèrent à Cologne, où la cathédrale était brillamment illuminée. Le lendemain 5, le voyage fut continué jusqu'à Magdebourg; partout, en route, les autorités et les populations accouraient aux stations pour saluer les princes. A Hanovre, ils furent fêtés par le roi George dans son palais. Le duc de Brunswick les accompagna de là jusqu'à sa capitale. A minuit seulement, ils entrèrent à Magdebourg, où ils passèrent la nuit, pour en re-

partir le lendemain à midi. Bientôt se montrèrent les clochers de Potsdam. Au moment où le train passa le pont du Havel, les canons de la place du château firent le salut. A la gare se trouvaient le prince de Prusse et tous les princes de la famille royale. Les représentants de la municipalité souhaitèrent la bienvenue. Une voiture de gala à six chevaux, escortée de cavalerie, emporta le couple princier au château. Au pied du grand escalier, il fut reçu par la princesse de Prusse et ses dames. La présentation des chefs des autorités militaires et civiles termina cette journée. Le lendemain dimanche fut consacré, après l'office, à la visite du château de Babelsberg, où le prince avait passé tant d'années de sa jeunesse.

Le lundi, 8 février, eut lieu, d'après les vieux usages de la famille des Hohenzollern, l'entrée solennelle des jeunes mariés dans la capitale prussienne. Le cortège partit, le matin, de Potsdam pour franchir en voiture les vingt-six kilomètres qui séparent cette ville de Berlin. Sur toute la route, les villages

avaient dressé des arcs de triomphe; des paysans à cheval se joignirent en différents endroits au cortège. Celui-ci, à l'entrée du grand parc qui borne la capitale à l'ouest, traversa le bois pour se rendre au château de Bellevue, résidence d'été, où le roi et la reine attendaient le couple princier. L'infortuné souverain, frappé par la maladie, retrouva à ce moment quelques lueurs de raison. « C'est charmant », s'écria-t-il, en embrassant la princesse Victoria, « que tu sois enfin là! » Après un court entretien, le roi se retira pour retourner à Charlottenbourg, tandis que le cortège se mit en mouvement pour prendre dès lors son caractère solennel. On avait changé de voiture. L'équipage qui avait amené le jeune couple disparut pour faire place au carrosse de gala royal, tout doré et surmonté de couronnes. A une certaine distance de la ville, quarante postillons de l'Etat, les corporations des marchands et des bouchers, usant d'un privilège traditionnel et représentées par un grand nombre de leurs membres à cheval, prirent la tête du cortège. Vers deux heures,

on atteignit la porte de Brandebourg, où les autorités de Berlin présentèrent leurs hommages. De là, par la promenade des Tilleuls, au bruit du canon et au son des cloches, entre la haie des corps des métiers venus avec leurs drapeaux et leurs insignes, le cortège se dirigea vers le vieux château. Au pied du grand escalier d'honneur attendait le prince de Prusse, qui conduisit ses enfants auprès de la reine. Après les présentations officielles, ils sortirent sur le balcon pour saluer la population et faire défiler les corporations. Le dîner de gala eut lieu dans la salle Blanche; la Reine le présidait. Le prince de Prusse, après le toast aux souverains, leva son verre « pour boire à l'heureuse alliance entre la » Grande-Bretagne et la Prusse et à l'auguste » couple nouvellement marié ! »

Les fêtes et les réceptions occupèrent toute la semaine. L'accueil avait été très chaleureux. La princesse de Hohenlohe-Langenburg, sœur de la reine Victoria, lui écrit le 17 février : « Tu as été mise au courant de tous » les faits, et tu sais combien la princesse est

» admirée ici et mérite de l'être. L'enthou-
» siasme et l'intérêt qu'on lui témoigne dépas-
» sent toute imagination. Jamais une prin-
» cesse n'a été accueillie ici comme elle. Cela
» montre de quel côté se trouvent les sympa-
» thies ; assurément ce n'est pas du côté du
» pôle nord. » Le toast du prince de Prusse et cette lettre indiquent le caractère politique de ce mariage.

LE PRINCE ROYAL

(1858-1870)

CHAPITRE DEUXIÈME

LE PRINCE ROYAL

(1858-1870)

I

Portée politique du mariage du prince Frédéric-Guillaume. — Influence du prince Albert. — Correspondance du prince Albert avec sa fille. — Visites du prince Albert et de la reine Victoria à Potsdam. — Réflexions de la reine Victoria sur le culte de l'alliance avec la Russie. — Avènement du prince de Prusse à la régence. — Naissance du prince Guillaume. — Joie à Berlin. — Conseils du prince Albert à sa fille. — A propos du secret de la franc-maçonnerie. — Le prince Albert sur la politique de la Prusse. — La princesse Victoria sur les concordats avec le Pape. —Mémoire de la princesse sur la responsabilité ministérielle. — Les œuvres d'art de la princesse. — Mort du prince Albert. — Le prince Frédéric-Guillaume et l'armée. — Ses avancements en grade.—

Si nous avons raconté avec quelque détail les fiançailles et le mariage du prince Frédéric-Guillaume, c'est que cet événement, en dehors de ses côtés familiers bien faits pour inspirer la sympathie, marque une phase importante dans l'histoire politique de la Prusse. Il coïncide en effet avec la maladie du roi et précède un changement de règne, c'est-à-dire un changement de politique. Frédéric-Guillaume IV avait été fermement attaché à la Russie : son frère avait choisi pour son fils une alliance qui devait rapprocher, pour un temps du moins, la Prusse de l'Angleterre.

Le prince Albert, époux de la reine Victoria, avait été, depuis 1848, le confident du prince de Prusse et bien souvent son conseiller. Ces rapports se sont maintenus jusqu'à la mort du prince, qui entretenait avec sa fille une correspondance suivie, dans laquelle étaient traités tous les sujets. C'est sur cette correspondance que l'historien ne peut se dispenser de jeter un coup d'œil ; car elle met en relief les personnages et leurs actes, en même temps qu'elle

fait reconnaître l'importance de la perte que la nouvelle cour de Prusse fit, à la fin de 1861, par la mort prématurée du père de la princesse Victoria.

Les premières lettres du prince Albert à sa fille contiennent surtout des conseils tels que le père a l'habitude d'en donner à son enfant. A Londres on avait été informé des moindres détails du premier début. Le jeune prince avait télégraphié à la reine, sa belle-mère : « Toute « la famille royale a été enchantée de ma « femme. » Le prince Albert en félicita sa fille et l'exhorta à aider son mari à conserver l'affection de ses compatriotes. Puis les sujets politiques commencent à prendre une place importante dans les lettres échangées entre le père et la fille. Le prince Albert avait d'ailleurs la plus haute idée de sa fille. « C'est un esprit » d'homme et un cœur d'enfant », avait-il dit un jour. A Berlin, des observateurs compétents ne tardèrent pas à confirmer ce jugement. « Elle voit plus loin et plus juste », écrivait-on au prince Albert, « que beaucoup d'hommes, » parce que son intelligence pénétrante, jointe à

» un cœur excellent, ne connaît pas le mot:
» préjugé. »

Le 2 avril, le prince Albert écrit à son ami Stockmar : » Elle deviendra certainement un
» jour une personne éminente, que la Prusse
» aura lieu de bénir. Je lui écris tous les mer-
» credis, et je reçois ses lettres tous les lundis.
» Nous causons de toute sorte de sujets d'or-
» dre général, puisqu'elle écrit à sa mère tous
» les détails de sa vie. » Le 10 mars il écrivait à sa fille : « Il paraît que tu t'es, avec
» beaucoup de tact, familiarisée avec ta nouvelle
» situation. » Quelques jours après, il lui faisait déjà part de son projet d'aller les voir, dans l'intimité, à Potsdam. On parlait aussi du budget de ménage. La princesse en avait communiqué les détails à son père, qui lui donna plaisamment le conseil d'inscrire dans son budget « un chiffre respectable pour l'imprévu: ce
» monsieur est l'hôte le plus coûteux de notre
» vie, et nous ferions des mines longues, si
» nous n'avions rien à lui offrir. »

Le 4 juin, le prince Albert arriva à Babelsberg. « Les rapports entre les jeunes gens »,

écrit-il à la reine, « sont les meilleurs qu'on » puisse désirer. J'ai de longs entretiens avec » tous les deux, isolément et ensemble, et j'en » suis extrêmement satisfait. » Le 6, avant son départ, il écrit au baron Stockmar : « Je suis » très content de mon séjour ici. Le jeune cou- » ple vit dans la meilleure harmonie. » Cette courte excursion avait encore pour but de préparer la visite de la reine Victoria, qui brûlait du désir de voir sa fille dans son nouveau milieu.

C'est au mois d'août que ce voyage eut lieu. La reine Victoria en a noté les détails dans son Journal. Elle avait débarqué à Anvers, pour prendre ensuite la route de Cologne. A Aix-la-Chapelle, la reine et le prince Albert furent reçus par le prince de Prusse, qui les accompagna jusqu'à Potsdam. A Dusseldorf le prince Antoine de Hohenzollern reçut le couple royal; à Hanovre ils furent salués par le roi et toute sa cour. Aucun détail n'échappe à la royale voyageuse. Elle note toutes les ovations, tous les personnages qui lui ont plu. Elle n'oublie pas, à son passage à Hamm, en Westphalie,

le prêtre « à la grosse tête », qui l'a haranguée pour la remercier « du beau cadeau » qu'elle avait fait à la Prusse en lui donnant Vicky. A Bückebourg, elle aperçoit en passant, sur le quai, sa vieille institutrice, la baronne Lehzen, qui la salue en agitant son mouchoir. Vers le soir, elle arriva à Magdebourg, où l'attendait « Fritz, rayonnant, qui est monté avec nous, en » nous disant que Vicky et beaucoup de per- » sonnages officiels nous attendaient à la » gare du palais de Potsdam. Le cœur bat » de plus en plus fort à la mère. Peu à peu la » nuit tombait, et le temps nous paraissait de » plus en plus long, à mesure que nous appro- » chions du but de notre voyage. A la gare du » parc se tenait notre chère enfant, un bouquet » à la main ; elle est montée avec nous, et l'é- » treinte a été forte et longue, nous avions » tant de choses à nous dire, à nous raconter, » à nous demander ; cependant elle n'avait pas » changé, elle avait bon air, tout à fait la » Vicky d'autrefois. Ç'a été un moment heu- » reux et j'en remercie Dieu ! En quelques » minutes nous sommes arrivés à la gare de

» Potsdam, où la musique et une compagnie de » soldats de la garde nous ont reçus; sur le pas » de la porte se trouvaient la chère princesse » de Prusse et sa sœur la princesse Charles. » On alla à Babelsberg, resplendissant des lumières d'une brillante illumination. « Beaucoup » de visages connus, je me sentais presque » comme chez moi. » Le lendemain, la reine, dépeignant les charmes du paysage étalé à ses pieds, ajoute : « Vicky est venue s'as- » seoir auprès de moi. Il me semblait qu'elle » m'appartenait de nouveau. » Le 14 août, la reine parle de différents personnages qui lui avaient été présentés. Entre autres, le maréchal Wrangel, « plein de Vicky et du mariage. » « C'est un ange », disait-il. » Il m'appelle : ma » chère reine, et me dit : vous avez l'air comme » si vous alliez au bal. » Le ministre Manteuffel n'eut pas le don de lui plaire ; le prince Albert n'aimait pas cet homme d'Etat, qui pourtant, pendant la guerre de Crimée, avait énergiquement combattu l'influence russe. La reine Victoria visita aussi Berlin et son vieux château royal, où elle remarqua, avec

quelque dépit, « dans les appartements de la » reine, de nombreux souvenirs dénotant un » véritable culte de l'empereur Nicolas. » La même impression, évidemment désagréable, s'impose à la reine pendant sa visite au palais de Charlottenbourg. « Le culte », dit-elle dans son Journal, « qui est pratiqué pour toute la » famille de Russie, est singulier et tout artifi- » ciel, puisque le pays déteste tout ce qui est » russe. » Le 28 août, la reine prit congé de ses enfants. « L'adieu », dit son Journal, » a été bien douloureux. Nos larmes, comme » celles de Vicky, ont coulé abondamment ; » mais nos dernières paroles ont été : au re- » voir ! à bientôt ! » Cependant cette visite à la cour de Prusse ne fut pas renouvelée par la reine. Elle n'en avait pas été complètement satisfaite. L'étiquette rigoureuse de la cour de Berlin n'avait su tenir compte de la position privilégiée du prince Albert comme mari de la reine, et celle-ci en avait été vivement froissée.

Le prince Frédéric-Guillaume, après son mariage, avait repris ses occupations mili-

taires. Il avait reçu la première promotion en grade par son père, qui l'avait nommé général de brigade. De graves événements vinrent changer sa position. Le roi Frédéric-Guillaume, absolument incapable de régner, avait transmis la régence au prince de Prusse. Le 20 octobre, celui-ci prêta serment devant les Chambres, et le prince Frédéric-Guillaume assista à cet acte solennel. Quelques jours plus tard, le régent présenta à son fils les nouveaux ministres qui avaient succédé au ministère Manteuffel. C'étaient des libéraux modérés, dont plusieurs avaient vécu dans l'intimité du régent pendant sa retraite à Coblentz ; le régent partageait généralement leurs idées, par raison politique bien plus que par conviction. Par contre, le prince Frédéric-Guillaume sympathisait avec eux de tout son cœur, et prenait une part active aux delibérations du conseil des ministres.

La dynastie était sur le point de s'augmenter d'un nouveau membre, peut-être un héritier de la troisième génération. En effet, le 27 janvier 1859, la princesse Victoria mit au

monde, un fils qui reçut le nom de Guillaume, d'après son grand-père, le Prince Régent. La naissance ne s'était pas effectuée sans danger pour la mère. A la cour de Londres, la joie fut immense. « Le danger », écrit le prince Albert au roi Léopold, « a été grand pour la » mère et l'enfant. Le pauvre Fritz et ses pa- » rents doivent avoir bien souffert; ils ne » comptaient pas sur la naissance d'un enfant » vivant, et leur joie n'en est que plus vive » en présence d'un gros garçon bien portant. » La joie causée par la naissance d'un heritier » éventuel du trône est immense à Berlin, et ici » même la sympathie est générale. » La reine déplorait de ne pouvoir assister au baptême. « Mon cher oncle », écrit-elle au roi des Belges, « cela me déchire presque le cœur de ne » pouvoir assister au baptême de notre pre- » mier petit-fils. Jamais, je crois, je n'ai » éprouvé une déception si amère. Et c'est » un événement tellement heureux pour » les deux nations, il les rapproche telle- » ment que c'est vraiment fâcheux. » Lord Raglan et lord de Roś furent envoyés à

Berlin pour représenter la reine. « Je suis » certain », écrit le prince Albert le 9 mars à sa fille, « que la présence de ces deux mes- » sieurs te fera plaisir. Notre plaisir à nous ne » se réalisera que lorsqu'ils seront de retour et » que nous pourrons les interroger. Ce que tu » me dis de l'amabilité du prince et de son » intérêt aimant pour toi me rend très heu- » reux. Moi-même, je l'aime beaucoup, l'es- » time et l'apprécie, et je me réjouis aussi » pour lui de ce qu'il ait trouvé en toi et dans » son enfant des liens de bonheur domestique » qui devront l'attacher à son intérieur, où l'on » trouve uniquement, à la longue, de la satis- » faction pour la vie. »

Grande avait été la joie à Berlin, lorsque dans la soirée du 29 janvier les 101 coups de canon réglementaires avaient annoncé la naissance d'un fils. Le prince-régent était au ministère des affaires étrangères en conférence avec le ministre, M. de Schleinitz, lorsque le comte de Perponcher, maréchal de la cour, entra tout à coup pour lui annoncer l'heureux événement. Sa voiture n'étant pas là, le prince

sauta dans un fiacre pour se rendre au palais de son fils. Le père et le fils durent paraître sur le balcon pour se montrer à la foule. Le lendemain matin, le prince Frédéric-Guillaume réunit tous ses domestiques pour leur présenter son fils, qu'il portait lui-même sur ses bras. Puis vinrent les députations officielles. Aux présidents des deux Chambres, le prince dit : « Si Dieu conserve la vie à mon fils, ma plus » belle tâche sera de l'élever dans les senti- » ments et les idées qui m'attachent à la » patrie. »

A cette période de la vie de sa fille se rattachent de nombreuses lettres du prince Albert, qui offrent un mélange de conseils domestiques et de réflexions politiques et même philosophiques ; car ce père causait de tout avec sa fille, dont la haute instruction embrassait les matières les plus délicates. Qu'on en juge d'après cette lettre que le prince Albert lui écrit le 16 mars, après le retour de ses représentants au baptême : « ...Tu n'as que dix- » huit ans et tu auras à soutenir encore bien des » chocs ; tu en recevras aussi sur lesquels tu

» ne comptais pas. Il faut t'y préparer, comme » l'Autriche se prépare à la guerre, qui pour» rait éclater; sinon, tu succomberas et tu mè» neras une existence maladive, qui sera pour » toi un malheur et pour le pauvre Fritz » une effroyable charge pour la vie, en même » temps que tu manqueras toute ta vocation » et ne pourras vaquer à aucun de tes de» voirs. »

Puis, passant à un autre sujet, il continue : » Le motif qui te porte à critiquer la franc» maçonnerie (le prince Frédéric-Guillaume, » comme on l'a vu, en faisait partie), parce » que les maris ne doivent pas communi» quer leur secret à leurs femmes, est pré» cisément chose précieuse. Si la vertu de pou» voir se taire est une des plus élevées de » l'homme, l'épreuve à laquelle il est mis, jus» tement vis-à-vis de l'être pour lequel il montre » toujours la plus grande faiblesse, est aussi la » plus rude et partant la plus conforme à la vertu; » et la femme ne devrait pas seulement se ré» jouir de le voir subir une pareille épreuve, » mais encore rivaliser de vertu avec lui, en

» surmontant la curiosité innée qu'elle a hé-
» ritée de sa première mère Ève. »

Une autre fois le prince écrit à sa fille : « Des personnages princiers à qui il est tou-
» jours rendu des services oublient que cela
» impose souvent à ceux qui les rendent des
» sacrifices qui pourraient leur être épargnés,
» si ceux-ci voulaient faire attention à ce point
» délicat ; car précisément les serviteurs les
» plus fidèles et les amis les plus précieux se
» taisent le plus souvent sur leurs propres af-
» faires, et il faut les questionner afin de con-
» naître la vérité. »

Le 26 août 1859, anniversaire de sa naissance, le prince, répondant aux félicitations de sa fille, lui écrit : « Le plus beau cadeau
» que tu puisses me faire et que tu m'aies fait,
» c'est l'assurance que tu es heureuse. »

La haute politique ne fut pas oubliée dans cette correspondance, et bien des avis à l'adresse du prince-régent passaient par l'intermédiaire de la princesse Victoria. L'année 1859 avait vu éclater la guerre d'Italie, et les aspirations nationales de ce pays avaient ré-

veillé celles de l'Allemagne, auxquelles le parti libéral conviait le prince-régent de Prusse de prêter son appui. Le prince Albert favorisait ces efforts, et il s'en entretint souvent avec sa fille. « Je suis pour l'hégémonie de la Prusse », lui écrit-il le 13 septembre; « mais l'Allemagne » vient pour moi en première ligne, la Prusse, » comme telle, ne vient qu'après. La Prusse » passera, pour moi, en première ligne, lors- » qu'elle se placera à la tête de l'Allemagne : » si elle ne veut que faire descendre l'Alle- » magne jusqu'à elle, elle ne s'élèvera pas » elle-même. Elle devra donc montrer du » courage, agir pour l'Allemagne, se sacrifier, » et non montrer de la convoitise; alors elle » recevra et obtiendra ce qu'elle désire. »

La princesse témoignait de l'intérêt pour les questions les plus épineuses du droit public, lesquelles occupent rarement l'esprit de la femme. Au commencement de 1860, on apprend par une lettre du prince Albert que la question des concordats avec le Pape ne laissait pas la princesse indifférente. En Angleterre elle n'avait pas puisé des opinions bien favorables

à l'Eglise catholique, et le prince Albert nourrissait à ce sujet des idées ultra-protestantes, en ce sens que, d'après lui, l'Etat devait en tout point primer l'Eglise. « Tu me demandes », écrit-il à sa fille, « s'il est bon et utile pour un » Etat de conclure des concordats avec le Pape; » j'y réponds par un *non* des plus énergiques. » Le prince Albert, en écrivant cela, n'avait pas prévu les événements ultérieurs, qui devaient fléchir les partisans les plus résolus de l'omnipotence de l'Etat en matière ecclésiastique.

En d'autres occasions, ce furent les articles du *Times* contre la Prusse qui fournirent l'aliment des lettres du prince Albert à sa fille. Aux préventions politiques de la feuille de la Cité, s'était joint un incident concernant le traitement brutal d'un Anglais par un employé de chemin de fer en Allemagne. Le prince Albert insistait pour que le gouvernement prussien mît fin à cet incident. « Les senti- » ments forment la base des actions et non les » arguments. C'est là ce que nous voyons » dans l'affaire d'Italie; quel que soit le tort

» du roi en théorie, on ne l'applaudit pas
» moins. Exaspérer les sentiments entre l'An-
» gleterre et la Prusse serait un grand mal-
» heur. »

La princesse Victoria ne se bornait pas à demander des conseils et des éclaircissements à son père; élève reconnaissante, elle lui envoyait ses travaux. Le fonctionnement constitutionnel à Berlin était de bien fraîche date et nullement réglé. Sous Frédéric-Guillaume IV, le gouvernement s'était efforcé de réduire les pouvoirs des Chambres au minimum et de ramener tout au régime féodal. Avec l'avènement du Prince Régent, le parti libéral avait espéré que le régime constitutionnel deviendrait une réalité. La responsabilité ministérielle, un des principes essentiels du système parlementaire, était inscrit dans la constitution, sans avoir reçu une sanction par une loi organique. La question était donc de toute actualité, et il est à présumer que c'est sous le coup de cette préoccupation que la princesse Victoria, profitant des leçons de droit constitutionnel qu'elle avait reçues de son père, conçut l'idée d'élaborer un

mémoire sur un des problèmes les plus complexes du droit public.

Ce mémoire n'a jamais été livré à la publicité; ce n'est que par une lettre du prince Albert à sa fille qu'on peut se former une idée de ses raisonnements et de ses conclusions, tout en faveur de la responsabilité des ministres. Dans cette lettre, du 18 novembre 1860, le prince dit: « Ce mémoire m'a causé » une grande joie; il est très clair et complet; » il te fait le plus grand honneur... L'idée que » la responsabilité des conseillers de la cou- » ronne blesse la dignité du souverain est » absolument erronée. Ici nous n'avons pas » de loi sur la responsabilité, parce que nous » n'avons même pas de constitution écrite; » mais la responsabilité découle comme néces- » sité logique de la dignité de la couronne et » du monarque (qui ne peut faire mal). N'im- » porte qui peut donner des conseils à la cou- » ronne; mais quiconque lui donne des conseils » en est responsable envers le pays. » Le prince part de là pour exposer à sa fille toute une doctrine sur la matière, en y rattachant

une leçon complète sur les devoirs et la mission du monarque dans l'Etat.

Sur ce grave sujet le prince Albert et, grâce à son enseignement, la princesse Victoria se trouvaient en opposition absolue avec le parti féodal en Prusse. Sa fille lui ayant communiqué un article de la *Gazette de la Croix*, le prince lui répond le 26 décembre: « Cet article » exprime clairement l'idée que la monar- » chie n'a de valeur pour ce parti qu'autant » qu'elle repose sur l'arbitraire; et c'est ainsi » que ces gens tombent d'accord avec les dé- » mocrates rouges, dont la république n'est » également que le règne de l'arbitraire. »

Ces entretiens ne roulaient pas toujours sur des sujets aussi sérieux. Le talent artistique la de princesse, dont elle envoya souvent des spécimens à ses parents, revient bien des fois sous la plume du prince Albert. « Tes œuvres » d'art », écrit-il le 23 mai 1860, sont bien ar- » rivées, et cela, ô miracle ! sans être cassées. » Je les admire beaucoup. » Il lui écrit encore le 26 juin: « Reçois mes meilleurs remercie- » ments pour ta chère lettre et pour les pho-

» tographies de tes travaux plastiques. Ils sont
» vraiment bien réussis, et je puis me figurer
» que la création t'en a causé joie et satisfac-
» tion. Au bout de quelque temps tu sentiras
» le besoin de te consacrer à l'architecture,
» comme troisième art complémentaire, sinon
» le plus élevé. Mais j'espère qu'il faudra en-
» core du temps pour que tu en arrives là, la
» réalisation de ce désir n'étant pas possible
» sans les plus grands frais ; si tu en possédais
» les moyens, tu pourrais rendre à ton pays
» bien des services très utiles. »

Nous avons accordé une large place à cette correspondance entre le prince Albert et sa fille, parce qu'elle a exercé une influence considérable sur la conduite et les idées du prince Frédéric-Guillaume et de sa femme ; la mort du prince Albert y mit fin plus tôt que sa santé apparente ne l'aurait pu faire croire à sa famille.

Le prince Frédéric-Guillaume, depuis la création de son foyer domestique, était absorbé par ses occupations militaires, sans cesser de suivre le mouvement politique, auquel il ne

pouvait prendre part que très indirectement. Armée et politique, d'ailleurs, étaient étroitement liées en Prusse à cette époque. Au plus fort de la guerre d'Italie, le Prince Régent avait ordonné la mobilisation de l'armée prussienne pour jeter son poids dans la balance, peut-être même en faveur de l'Autriche, lorsque cette puissance mit subitement un terme à la guerre par la paix de Villafranca. La mobilisation, comme celle de 1850, avait fait ressortir des défauts, auxquels le régent comptait remédier par une réorganisation prompte et radicale, qu'il avait du reste annoncée déjà dans son programme du 8 novembre 1858. Le prince Frédéric-Guillaume fut adjoint à la commission de généraux, instituée en vue d'élaborer le nouveau plan. Il était évident que le Régent désirait rattacher son fils le plus étroitement possible à l'armée, dans la prévision que les problèmes politiques de la dynastie de Hohenzollern seraient résolus par l'armée. Le 4 juin 1860, dans une revue à Kœnigsberg, il lui conféra devant les troupes le commandement du 1er régiment d'infanterie,

le plus ancien de l'armée prussienne. Quelques semaines après, le prince fut nommé général de division. De graves événements devaient bientôt tourner son attention sur les choses de la politique.

II

Mort du roi Frédéric-Guillaume IV. — La princesse Victoria sur cette mort. — Le prince Frédéric-Guillaume devient prince royal. — Le prince à l'audience de la haute cour de justice. — Lettre à la Société des gymnastes. — Couronnement de Kœnigsberg. — La princesse royale et la cérémonie du sacre. — Ses entretiens avec lord Clarendon. — Rapport de lord Clarendon à la reine Victoria. — Dernières lettres du prince Albert à sa fille. — Vers de la princesse royale en souvenir de son père. — Le prince royal recteur de l'université de Kœnigsberg. — Son discours aux professeurs et aux étudiants. — Conflit naissant entre le roi et les Chambres. — Situation difficile du prince royal. — Le roi fait appeler M. de Bismarck. — Le roi, contraire aux concessions, préfère abdiquer. — Le prince royal refuse le pouvoir. — Le prince et la princesse s'éloignent de Berlin. — Voyage en Angleterre et en Italie. — Le prince préside l'ouverture de l'Exposition de Londres. — Le conflit s'aggrave à Berlin. — Ordonnance sur la presse, blâmée par le prince royal. — Son discours à Dantzig. — Il offre de se démettre de ses fonctions. — L'ordonnance est rapportée. — Conflit naissant avec l'Autriche. — Avis conciliant du prince royal. — La guerre de Danemarck. — Le prince royal adjoint au quartier-général. — Le conflit avec l'Autriche renaît. — Le prince royal se tient à l'écart. — Il se prononce en faveur d'une solution pacifique. — Fêtes de Stralsund. —

Inquiétudes du prince royal et de sa femme au sujet du conflit autrichien. — Guerre avec l'Autriche. — Le prince royal, commandant d'armée. — Ses succès militaires. — Kœniggraetz. — Rencontre du roi et du prince sur le champ de bataille. — Récompense exceptionnelle du prince. — Le roi lui adresse une lettre de remerciement.

Dans la nuit du 31 décembre 1860 au premier janvier 1861, le roi Frédéric-Guillaume IV mourut. Le Prince Régent, son frère, lui succéda sur le trône sous le nom de Guillaume I[er], et le prince Frédéric-Guillaume, comme héritier de la couronne, prit le titre de prince royal.

L'impression de cet événement sur la jeune princesse royale est dépeinte dans une lettre qu'elle adressa à ses parents et dont parle le biographe du prince Albert. « Ce fut la pre-» mière fois qu'elle vit la mort de près, et » l'impression en fut profonde. Elle avait as-» sisté aux dernières luttes, si navrantes, de » ce corps sans conscience. Mais elle avait vu » aussi le sommeil pacifique de la mort et » reconnu que ce qu'elle n'avait regardé jus-» que là qu'avec effroi et terreur n'avait rien » de si terrible. » « La princesse, aujourd'hui

» princesse royale », écrit le prince Albert le 24 janvier au baron de Stockmar, « s'est de » nouveau très bien conduite dans les graves » journées de Berlin, et elle obtient les suf- » frages de tout le monde. »

Il était de tradition dans la maison royale de Prusse que l'héritier du trône fût investi des fonctions de lieutenant du roi en Poméranie. Le roi Guillaume s'y conforma, le 27 janvier, en nommant son fils à cette dignité. Le prince sentit, dans sa nouvelle position, le besoin de se mettre en rapports plus intimes avec les administrations civiles. C'est à cette pensée qu'il obéissait apparemment en rendant visite, le 27 mai, à la haute cour de justice réunie en audience solennelle. Après la séance, il prononça un discours pour exprimer le plaisir qu'il avait éprouvé de pouvoir assister aux délibérations de la cour suprême et s'assurer que les lois étaient appliquées avec impartialité. Il ajoutait, pour sa part, que la loi était sa règle suprême et que seul le respect le plus absolu de la loi pouvait former la base d'un Etat solide. De cette époque

date encore une manifestation de son patriotisme germanique. A l'occasion de la première fête nationale des gymnastes, il écrit d'Osborne, le 11 août, au comité, qu'il regardait cette fête « comme une nouvelle et opportune occasion de réunir des camarades de » tous les points de la patrie allemande et de » développer un art dont l'effet utile a été apprécié par moi dès ma première jeunesse et » qui, repris aujourd'hui avec une ardeur » nouvelle et bien pratiqué, fera des fils de la » patrie des appuis énergiques de ses destinées. »

Le roi Guillaume avait décidé de renouveler la cérémonie du couronnement à Kœnigsberg, qui n'avait pas eu lieu depuis 1701, date de la transformation de l'électorat de Brandebourg en royaume de Prusse. A vrai dire, cette cérémonie n'était pas très populaire. Déjà des nuages s'étaient élevés entre le roi et les chambres sur l'application du régime parlementaire. L'opinion libérale considérait le couronnement comme une manifestation de la royauté de droit divin contre

le pouvoir parlementaire. Sur ce point elle ne se trompait pas ; ce fut là, en effet, l'idée dont le roi Guillaume s'était inspiré dans sa détermination émanée de sa propre initiative en dehors des conseils de ses ministres.

Le couronnement fut fixé au 18 octobre 1861, à Kœnigsberg, capitale de la province qui a donné son nom au royaume et où le premier roi, Frédéric I[er], avait ceint la couronne. Des invitations furent adressées à toutes les cours, qui s'y firent représenter par des ambassadeurs. Les deux Chambres législatives avaient été également convoquées à Kœnigsberg, pour recevoir le serment du roi et assister au couronnement.

Le 14 octobre, le roi et la reine firent leur entrée solennelle dans la ville du sacre ; aux portes, ils furent reçus par le prince royal à la tête de tous les autres princes de la famille royale. Pendant la céremonie, le prince aida à revêtir son père de la pourpre royale. La cour d'Angleterre s'y était fait représenter par lord Clarendon, dont les rapports, confirmés encore par une lettre de lord

Granville, remplissaient de joie la reine et le prince Albert. « Le plus beau moment de la cé-
» rémonie », écrit l'ambassadeur le 19 octobre,
« a été lorsque la princesse royale a rendu hom-
» mage au roi. Lord Clarendon ne saurait trou-
» ver de paroles assez précises pour dépeindre
» à Votre Majesté la grâce parfaite et la pro-
» fonde émotion par lesquelles Son Altesse
» Royale donna, en cette circonstance, expres-
» sion à ses sentiments. Bien des hommes plus
» âgés et plus jeunes que lord Clarendon, qui
» ne portaient pas le même intérêt que lui à la
» princesse royale, ne pouvaient pas plus que
» lui réprimer leur émotion à la vue de ce qui
» était touchant, parce que c'était non affecté,
» mais sincère. » Mais les éloges du ministre anglais ne se bornaient pas là ; ils portaient sur les qualités plus sérieuses de la princesse.
» Lord Clarendon », continue le ministre de la reine Victoria, « a eu l'honneur d'
» long entretien avec Son Altesse Ro
» a été plus que jamais étonné des la
» dignes d'un véritable homme d'
» a sur la politique intérieure et

» la Prusse et sur les devoirs d'un roi constitu-
» tionnel. Lord Clarendon n'a pas été seule-
» ment surpris, mais très agréablement touché
» de voir combien toutes les classes de la popu-
» lation apprécient et aiment son Altesse
» Royale. Tous les membres de la famille
» royale ont parlé d'elle à lord Clarendon
» dans des termes d'admiration, et il a eu occa-
» sion d'apprendre par différentes voies com-
» bien la partie instruite et éclairée de la po-
» pulation est attachée à Son Altesse Royale.
» Tous font remarquer très justement que celui
» qui l'a vue hier ne l'oubliera jamais. »

Ce fut là une des dernières satisfactions dé-
parties au prince Albert. Sa santé s'ébranlait;
il semblait pressentir sa fin prochaine, lors-
qu'il écrivait à sa fille — ce fut l'avant-dernière
[illegible] qu'elle reçut de lui — le 19 novembre
[illegible] complimentant à l'occasion de
[illegible] de sa naissance : « Puisse ta
[illegible] ommencée, se développer da-
[illegible] le [illegible] d'autrui et pour la sa-
[illegible] ! Le vrai bonheur ne
[illegible] nscience que l'on a

» de s'efforcer d'être utile. Le succès, il est vrai, » dépend de la bénédiction que Dieu juge bon » d'accorder à nos actions. Puisse ce succès ne » pas te faire défaut, et ta vie extérieure te » laisser à l'abri des orages que le cœur » anxieux prévoit toujours en tremblant! Mais » la santé est la première condition ; sans elle » il est impossible d'élever quelque chose de » stable. La terrible catastrophe de Portugal » (la mort du roi et de la reine) se pose en » traits brutaux devant nous. Ménage-toi » donc avec soin afin de pouvoir travailler de » nouveau. »

Lui aussi disparut subitement, comme son cousin du Portugal. Il mourut le 14 décembre, à l'âge de 42 ans, après une courte maladie. La princesse royale a dédié à son souvenir quelques vers, d'un sentiment simple, mais profond, dont voici la traduction en prose : « Dieu au cœur, regardant en avant ; toujours » se sacrifiant, s'appuyant sur Lui ; tendant » au but élevé, élevant avec lui-même l'es- » prit et le savoir de son époque, il a servi » l'Eternité. »

Le prince royal, après son père, avait eu ses journées à Kœnigsberg. Le rectorat de l'université, dont le roi défunt avait été le titulaire, échut, après sa mort, au prince royal, qui en revêtit le manteau de pourpre le lendemain du sacre. En réponse au compliment du vice-recteur, le prince, dans un discours improvisé, protesta de son amour et de sa vénération pour les sciences. Quelques mois plus tard, en juillet 1862, il revint à Kœnigsberg pour inaugurer le nouveau palais universitaire et reprendre ses fonctions de recteur. Après avoir rappelé ce que ses ancêtres avaient fait pour cette université, il ajouta : « Je considère » l'héritage reçu comme une invitation renou- » velée de développer et de protéger les arts » et les sciences. Ce que mes aïeux ont fondé » et tenu en honneur sera sacré aussi pour » moi, leur successeur, et je promets, à mon » tour, de le soutenir par tous les moyens. Je » rappelle encore les grands noms qui ont » illustré cette université, et avant tous » celui de l'homme (Kant) dont les doctrines » ont pénétré bien au delà des frontières de

» la patrie allemande et ont éclairé tout l'u-
» nivers... Je m'adresse enfin à ceux qui fré-
» quentent cette haute école comme étudiants
» pour se former pour le service de l'Etat ou
» pour l'enseignement. Moi aussi, j'ai été
» membre d'une université et je connais l'es-
» prit qui l'anime. Ce qui s'enseigne et s'ap-
» prend ici est grand ; c'est une noble tâche que
» celle des universités, chargées de développer
» l'esprit et la fermeté du caractère, de remplir
» cette mission, non seulement pour la science,
» mais aussi pour l'Etat. Grâce à l'esprit qui
» enflamme notre jeunesse allemande, je puis
» compter que les étudiants reconnaîtront et
» apprécieront la hauteur de cette mission.
» Les trois siècles que cette université a tra-
» versés me sont garants que son avenir ne
» sera pas moins glorieux. »

Les discours du roi avant et après le couronnement avaient désillusionné le parti libéral. Le ministère, dans son attitude, ne dissimulait pas son intention, conforme à la volonté du roi, de ne rien céder de l'autorité du monarque au profit du pouvoir parlementaire.

L'opposition de la Chambre des députés contre la nouvelle organisation militaire, les efforts qu'elle faisait de marchander au roi son concours, préparaient le conflit, qui prit bientôt de vastes proportions. Dans cette situation, le prince royal dut se trouver embarrassé dans le dilemme de ses sympathies pour le régime constitutionnel et de ses devoirs d'héritier de la couronne. Le roi, peu sympathique au parlementarisme, s'y était rallié, dans l'espoir que le ministère libéral, qu'il avait nommé lors de son avénement à la régence, lui procurerait une majorité favorable à ses projets militaires. Voyant cet espoir déçu, il résolut de rompre pour prendre des hommes appartenant au parti féodal. C'est dans cette intention que M. de Bismarck, alors ministre à Paris, fut appelé à la présidence du conseil. Le roi était résolu, le prince royal était hésitant. Guillaume Ier déclarait qu'il préferait abdiquer plutôt que de détruire son œuvre de réorganisation de l'armée : s'il fallait faire des concessions, ce serait à son successeur, libre de tous côtés, de les faire. Le prince royal

n'avait jusque là vu M. de Bismarck qu'une fois, au château de Babelsberg, dans les journées de mars 1848 : le futur ministre rendait alors visite à la princesse de Prusse, dont le mari s'était retiré en Angleterre. Les idées de M. de Bismarck sur la politique intérieure et constitutionnelle n'étaient pas celles du prince royal, qui le reçut en audience le 20 septembre 1862, à la veille de sa nomination comme président du conseil. La raison d'Etat finit par vaincre ses scrupules constitutionnels. Il s'était adressé, à propos de la question militaire, à des hommes compétents. Ceux-ci lui firent remarquer qu'un roi de Prusse qui débuterait en troublant l'organisation de l'armée et en réduisant l'effectif, aurait une position des plus difficiles pendant toute la durée de son règne. Sur cet avis, le prince déclara ne pouvoir assumer le pouvoir que son père avait songé à lui transmettre.

Il n'en est pas moins certain qu'il envisageait avec chagrin et non sans crainte le conflit, qui s'accentua bientôt avec beaucoup de violence. Lui et la princesse quittèrent Berlin

pour faire plusieurs voyages, satisfaisant ainsi à la fois ses goûts innés pour le déplacement et son désir de ne pas être témoin d'actes qu'il ne pouvait concilier avec ses tendances libérales.

Au mois de mai, le prince se rendit à Londres, pour représenter la reine en deuil, à l'ouverture de l'Exposition. Il y prononça un discours, dans lequel il rendit un hommage posthume au prince Albert, créateur de la première grande Exposition. Répondant aux éloges donnés aux produits de l'art allemand, il disait : « Je suis fier que la princesse royale » se trouve parmi les représentants éminents » de l'art anglais dans mon pays. En vous re- » merciant encore de votre accueil, je ne puis » qu'y joindre l'espoir que ce sera là un lien » nouveau et de nature à augmenter les sym- » pathies que j'ai toujours éprouvées pour » votre grand pays ; et qui, je l'espère, se con- » serveront aussi en Prusse et dans la grande » patrie allemande. »

Au mois d'octobre, le prince et la princesse reprirent leur course vers le sud. Ils parcou-

rurent la Suisse, gagnèrent Marseille, et y furent rejoints par le prince de Galles, avec qui ils s'embarquèrent pour Palerme. De là ils se rendirent à Tunis, échangèrent des visites avec le bey et repartirent pour Malte. Ils se dirigèrent ensuite sur Naples, restant à bord de leur yacht pour ne pas avoir à accepter l'hospitalité du roi. La question de l'unité italienne était alors trop brûlante. L'annexion de Naples au royaume de Victor-Emmanuel venait d'être reconnue par la Prusse; mais à cette époque il fallait encore ménager l'Autriche. En retournant en Allemagne, ils traversèrent Florence et Milan, où ils s'arrêtèrent peu d'instants, pour se rendre à Vérone, où le prince accepta d'assister à une revue autrichienne, commandée par le général Benedek. Par Venise et Vienne ils rentrèrent à Berlin, la veille de Noël.

Pendant son absence, le conflit entre la couronne et la Chambre des députés, entre celle-ci et M. de Bismarck, avait pris des proportions de plus en plus larges et dangereuses. Faute de s'entendre, le gouvernement avait clos la session. Puis, la presse libérale ne cessant

d'attaquer les procédés inconstitutionnels du ministère, le roi avait rendu le 16 juin une ordonnance copiée sur le décret français de 1852. Cette mesure, qui portait une atteinte flagrante au pouvoir législatif des Chambres, fut l'objet d'une désapprobation, à laquelle s'associa le prince royal. Huit ans auparavant, il s'était joint à son père, blâmant la politique de Frédéric-Guillaume IV ; aujourd'hui il protestait contre celle de son père. Accompagné de la princesse, il se trouvait alors en tournée d'inspection dans la Prusse orientale. Le 5 juin, à Dantzig, complimenté par le bourgmestre, il exprima ses regrets d'être venu dans un moment où un grave dissentiment s'était produit entre le gouvernement et le peuple. « Je n'ai rien su », disait-il, « des ordonnan-
» ces, que j'ai ignorées. J'étais absent et je n'ai
» eu aucune part aux conseils auxquels elles
» doivent leur origine. Mais, nous tous, et moi
» le premier qui connais les nobles intentions
» du roi, nous avons confiance que, sous
» son sceptre, la Prusse s'acheminera vers la
» grandeur que la Providence lui a destinée. »

Le prince, qui cherchait à apaiser les esprits, n'avait pas voulu révéler le rôle qu'il avait joué dès le début de ce nouveau conflit. L'affaire des ordonnances avait été agitée au conseil avant son départ, et le prince n'avait pas hésité à en signaler le caractère illégal et dangereux. C'est en voyage qu'il avait reçu la nouvelle de la publication des ordonnances. Se rappelant le conseil que le prince Albert lui avait donné, à lui et à son père, en 1855, il écrivit aussitôt à M. de Bismarck pour protester contre la mesure comme inconstitutionnelle et dangereuse et en repousser d'avance toute responsabilité. Le roi Guillaume était, sur le point de la soumission des membres de sa famille, moins endurant que son frère Frédéric-Guillaume IV. La lettre du prince royal et son discours de Dantzig irritèrent profondément le souverain, qui songea d'abord à traiter son fils d'après les règles de la discipline militaires : il était question de lui enlever son commandement. Puis, se ravisant, le roi lui infligea une admonition sévère. Le prince, loin de céder, déclara qu'il persistait dans sa

manière de voir, qu'il était prêt à en assumer les conséquences et à se démettre de toutes ses fonctions ; il pria le roi de lui indiquer l'endroit de son exil ou de lui permettre de le choisir lui-même. L'affaire en resta là : le roi ne jugea pas utile d'y donner suite. Bien plus, à l'ouverture de la session, la Chambre des députés ayant refusé de la sanctionner, l'ordonnance sur la presse fut rapportée par le gouvernement.

La politique extérieure, à ce moment, causait de vives préoccupations. L'Autriche, dans un dernier effort, essaya de ressaisir la direction, que M. de Bismarck allait lui enlever, de la Confédération Germanique. L'empereur François-Joseph convoqua pour le mois d'août un congrès des souverains allemands à Francfort, en vue de délibérer sur un projet de réforme fédérale qui assignait à l'Autriche la première place. L'empereur y avait invité de vive voix le roi Guillaume, qui se trouvait aux eaux de Gastein. Sur les conseils pressants de M. de Bismarck, le roi (1), après avoir hésité

(1) V. l'*Empereur Guillaume et son Règne*, pp. 75 ss. et l'*Histoire* du *Prince de Bismarck*, pp. 54. ss.

d'abord, refusa de se rendre à Francfort. A cette occasion surgirent de nouvelles dissidences au sein de la famille royale. Mandé par le roi à Gastein, le prince royal avait émis l'avis que la Prusse n'agirait pas prudemment en faisant défaut dans une assemblée des souverains allemands; la reine Augusta et la princesse royale partageaient cet avis, qui, après avoir ébranlé un moment le roi, fut finalement rejeté.

Le conflit allemand fut temporairement apaisé par suite de la mort du roi de Danemarck (15 novembre 1863). La guerre dans les Duchés, qui éclata bientôt après, réunit les armées de l'Autriche et de la Prusse. Pour le prince royal, les devoirs militaires durent prendre le pas sur les considérations politiques. Toutefois on n'avait pas jugé opportun à Berlin de lui donner un commandement dans l'armée d'opération. Les forces austro-prussiennes avaient été placées sous les ordres du maréchal prussien de Wrangel; c'est au quartier-général de celui-ci que fut adjoint le prince. Il y arriva le 31 janvier. Sa mission,

de nature plutôt diplomatique, consistait à adoucir et, au besoin, à aplanir les conflits et les mésintelligences qui manquent rarement de se produire dans le camp d'armées alliées. Son caractère conciliant, et son impartialité, qui lui gagnaient tous les esprits, trouvèrent occasion de se manifester dans cette campagne. Le but politique, par rapport à la question du Schleswig-Holstein, n'étant pas le même pour les cabinets de Vienne et de Berlin, les opérations militaires se trouvaient par moments primées, sinon entravées, par des considérations diplomatiques. C'est à ces difficultés que se rattachait la mission du prince royal. A mesure que les armées alliées avançaient vers la frontière danoise proprement dite, cette mission semblait acquérir plus d'importance. Le commandement en chef du maréchal de Wrangel était réglé, à la fin, par les ordres de Berlin, dont le prince royal devint l'agent autorisé. Si bien que, le 30 mars, un ordre du roi transforma la position officieuse du prince en position officielle. Le roi exprimait au maréchal Wrangel sa satisfaction de ce qu'il avait initié son fils

aux affaires, et il décidait que désormais cette participation serait prépondérante. On devait communiquer au prince tous les rapports, et le maréchal ne devait rien lui cacher, ni faire partir aucun ordre ou télégramme sans s'être consulté au préalable avec lui. « L'expé-» rience », dit l'ordre royal, » que mon fils re-» cueille ainsi sous votre direction, sera fruc-» tueuse pour son instruction militaire. »

La guerre de Danemarck se termina bientôt pour faire revivre la vieille querelle entre Berlin et Vienne. Dans ces démêlés diplomatiques, le prince royal se tint à l'écart. Toutefois, dans les moments les plus critiques, lui aussi bien que la princesse et les deux reines de Prusse, lorsqu'on demandait leur avis, se prononçaient dans le sens de la conciliation. D'ailleurs cette influence, qui se soustrayait à l'œil du public, s'exerçait très discrètement, le caractère du roi et le tempérament de M. de Bismarck n'admettant guère une ingérence de si haut qu'elle vînt. Dans ces années de 1865 et 1866, où se jouèrent les destinées de la Prusse, l'action politique du prince royal

semble nulle. Son attachement à la cause nationale allemande et à la grandeur de sa propre maison ne fait pas de doute : seuls les moyens, par lesquels le roi et son premier ministre résolurent de servir cette double cause, n'avaient pas toujours son approbation.

Il trouva occasion de témoigner ses sentiments allemands, le 8 juin 1865, où on le voit, à Stralsund, haranguer le roi lors des fêtes du cinquantenaire de l'incorporation de cette partie de la Poméranie à la Prusse. Dans son discours il rendait justice à la Suède, qui avait autrefois gouverné cette province avec douceur et sagesse ; mais en même temps il affirmait que les populations avaient vu avec joie leur réunion à la Prusse et, par elle, à la grande patrie allemande.

Pendant les mois qui précédèrent l'été de 1866, le prince royal et sa femme avaient repris leur attitude de réserve et d'abstention. L'orage qui s'annonçait leur causait, comme à toute la famille royale, de graves soucis. Le roi lui-même n'était pas sans crainte ; il savait qu'il jouait sa couronne et celle de son fils. Le

prince partageait, au sujet de la rupture avec l'Autriche, l'opinion générale en Prusse, qui répugnait à une guerre avec l'autre grande puissance allemande et se montrait méfiante à l'égard de la politique de M. de Bismarck. Mais, la guerre une fois résolue, l'héritier du trône ne pouvait hésiter à faire son devoir : ç'aurait éte la première fois qu'un prince prussien fût resté éloigné du théâtre d'une guerre où se décidaiént les destinées de la dynastie.

Il lui était réservé de jouer un rôle important dans cette guerre. Déjà, après la mobilisation de l'armée, il avait été nommé commandant de la deuxième armée concentrée en Silésie et destinée à former l'aile gauche de l'armée d'opération. En même temps il avait été nommé gouverneur militaire de la Silésie, pour la durée de l'état de mobilisation. Un officier éminent, le général de Blumenthal, lui fut adjoint comme chef d'état-major. De son quartier général de Neisse, il lança son premier ordre du jour, dans lequel il rappelait aux soldats que l'armée prussienne, pour la première fois depuis cinquante ans, se trouvait en



présence d'un adversaire qui était son « pair »; il rappelait en outre sa qualité de « premier soutien » de son royal père. Il ajoutait qu'il s'agissait de vaincre le même ennemi que Frédéric-le-Grand avait vaincu autrefois avec une armée bien inférieure. Le 22 juin, le roi ayant pris le commandement en chef de toute l'armée, le prince royal reçut l'ordre d'entrer en Bohême et de se réunir à la première armée commandée par le prince Frédéric-Charles. Les différents combats qui furent livrés par l'armée du prince royal eurent leur couronnement dans la bataille du 4 juillet, à Kœniggraetz ou, comme on l'a appelée aussi, à Sadowa. Après avoir reçu, dans la nuit du 2, l'ordre d'attaquer les Autrichiens avec toutes les forces, le prince marcha en avant et réussit à joindre le champ de bataille à temps pour décider la victoire. Dans la soirée, le père et le fils se rencontrèrent. Le roi écrit à ce sujet à la reine : « Enfin, sur le tard, à huit heures, » j'ai rencontré Fritz avec son état-major. » Quel moment après cette journée ! Je lui ai » remis moi-même l'ordre du Mérite ; ses

» larmes coulèrent, car il n'avait pas reçu » mon télégramme lui annonçant cette distinc- » tion. Ce fut donc une vraie surprise. » Sur le même incident, le prince royal a noté ce qui suit dans son Journal : « Enfin, à force de » chercher et d'interroger, nous rencontrâmes » le roi.. Je lui annonçai la présence de mon » armée sur le champ de bataille, je lui baisai » la main, et il m'embrassa. Tous les deux » pendant un moment, nous fûmes incapables » de parler. Enfin il me dit qu'il se réjouissait » de ce que j'avais eu jusqu'à présent d'heureux » succès et avais montré aussi de l'aptitude » pour le commandement. Il m'avait con- » féré, ainsi que je l'aurais appris par son té- » légramme, l'ordre du Mérite. Je n'avais » pas reçu ce télégramme, c'est pourquoi » mon père et roi me remit notre ordre mili- » taire le plus élevé sur le champ de bataille, » où j'avais aidé à décider de la victoire. J'en » fus profondément ému, et les assistants » partageaient mon émotion. »

Une autre distinction attendait le prince royal quelques mois plus tard, à la rentrée des

troupes à Berlin. Le 10 septembre, le roi lui adressa une lettre pour le remercier de sa conduite à la tête d'une des armées engagées dans la guerre. « Une paix honorable », disait le roi, « prépare pour la Prusse et l'Allemagne » un avenir que tu seras appelé un jour, avec » l'aide de Dieu, à développer et à achever. » Comme récompense, le roi lui envoya la plaque, avec médaillon de Frédéric le Grand, accompagnant la croix du Mérite : distinction particulière et rarement conférée.

III

Résultats de la guerre de 1866. — Le prince royal et sa femme et les annexions. — Le prince royal chargé de concilier les populations du sud avec la suprématie de la Prusse. — Ses nouveaux voyages. — Visite à l'Exposition de Paris. — Voyage en Orient. — Le prince royal assiste à l'inauguration du canal de Suez. — Visite aux Tuileries. — Sentiments pacifiques du prince. — Il combat, en 1867, l'idée d'une guerre avec la France. — La guerre de 1870. — Le prince royal commandant des contingents du sud. — Sa popularité. — « Notre Fritz. » — Le prince royal nommé feld-maréchal. — Sa modération en pays ennemi. — Sa vie modeste à Versailles. — Son intercession conciliante. — Il adoucit les rigueurs de l'occupation. — Il prévient les désordres dans le Musée de Versailles. — Grâce à lui le Musée reste intact. — Il quitte Versailles sans bruit. — La guerre n'absorbe pas l'esprit du prince. — Visite à Reims. — Il est aimé par les Bavarois. — Par suite de la création de l'empire, le prince royal prend le titre de prince impérial d'Allemagne.

La guerre de 1866 eut pour résultat l'agrandissement territorial de la Prusse, au détriment de plusieurs souverains allemands; elle

amena aussi la dissolution de l'ancienne Confédération Germanique, la création de la Confédération du Nord sous la direction de la Prusse, enfin le rattachement des États du sud au moyen de conventions militaires, qui faisaient du roi de Prusse le souverain militaire de ces pays. Les annexions, surtout celle du Hanovre, ne furent pas saluées par le prince royal avec un vif enthousiasme. La princesse royale, de son côté, ne pouvait oublier que le roi Georges était un proche parent de sa famille. De même le prince ne voyait pas sans peine le duc d'Augustenbourg, beau-frère de la princesse, dépossédé de ses titres au trône de Schleswig-Holstein. Il ne pouvait exercer aucune influence sur le règlement de ces diverses questions, dans lesquelles le roi Guillaume ne tolérait aucune intervention.

En revanche il se prêta au rôle, qui répondait si bien à son caractère, de conciliateur entre la Prusse, d'une part, et, de l'autre, les provinces conquises ainsi que l'Allemagne du sud. Il parcourait, tantôt avec le roi, tantôt seul,

les nouvelles provinces, prodiguant partout des paroles d'apaisement, cherchant à noyer les rancunes contre la Prusse dans la pensée du relèvement national et unitaire de l'Allemagne. Puis le goût des voyages reprend encore le dessus. On voit le prince, au mois de novembre 1866, à Saint-Pétersbourg, représenter le roi au mariage du czarevitch (depuis empereur Alexandre III) avec la princesse de Danemarck. On le voit, avec la princesse, en 1867, à l'Exposition de Paris, où ils furent les hôtes des Tuileries. La popularité qu'il avait acquise même dans le sud de l'Allemagne l'appela à bien des solennités, très nombreuses à cette époque et presque toutes d'un caractère plus particulièrement national-allemand. Telles furent l'inauguration, en 1868, de la statue de Luther à Worms, et la fête organisée, dans le mois de novembre de la même année, par la ville de Berlin, en commémoration du centenaire du pasteur Schleiermacher. C'est moins l'élément religieux et protestant que le prince découvre dans ces solennités que le mérite de ces deux personnages, qui avaient vécu, à trois

siècles de distance, pour le développement de l'esprit national.

Au mois d'octobre 1869, l'ouverture du canal de Suez l'appela en Orient : une nombreuse suite d'officiers et de savants l'accompagna dans ce voyage, dont la première grande étape fut Constantinople, où il fut l'hôte du Sultan. De là il s'embarqua pour Jaffa, d'où il alla visiter Jérusalem. La Ville Sainte, avec ses souvenirs religieux, impressionna vivement le prince, qui en fait foi dans son journal de voyage. « Relire », dit-il, « en un tel lieu, les » passages favoris de l'Evangile est un office » divin. » Revenu à Jaffa, il s'embarqua pour Beyrouth, visita les vallées du Liban et Damas, et arriva le 15 novembre à Port-Saïd, rendez-vous des invités du khédive Ismaïl. Il y rencontra l'empereur d'Autriche, l'impératrice des Français et les princes de la plupart des familles souveraines. Après les fêtes de l'inauguration, il fit encore une excursion sur le Nil jusqu'au delà de la première cataracte, s'embarqua le 9 décembre pour Naples et accourut de là à Cannes, auprès de la princesse royale

et de son jeune fils, le prince Valdemar, gravement malade. Le 26, ils se rendirent à Paris, où ils furent de nouveau accueillis amicalement par l'empereur et l'impératrice, qu'ils ne devaient plus revoir en France. La veille du jour de l'an, ils étaient de retour à Potsdam.

L'année 1870 s'ouvrit pour toute l'Europe sous le coup d'inquiétudes que la transformation du régime intérieur en France n'avait pas dissipées. Les rapports officiels entre la France et la Prusse ne laissaient rien à désirer ; mais tout le monde sentait que le moindre incident suffirait pour faire éclater la conflagration qui menaçait depuis 1866. L'Allemagne, en prévision de la guerre, s'y était préparée sur une vaste échelle. Le parti unitaire, médiocrement satisfait du traité de Prague, qui avait scindé l'Allemagne en deux, n'attendait l'unification de toute l'Allemagne que d'une guerre avec la France. Le parti national-libéral rivalisait d'ardeur belliqueuse avec les chefs de l'armée prussienne, qui se montraient impatients de se mesurer avec l'armée française.

Le prince royal, au milieu de l'atmosphère

embrasée de Berlin, s'était toujours montré pacifique. Il se pliait aux exigences de sa position, à ses devoirs de prince ; il était militaire avec son entourage, exclusivement militaire. Mais son esprit était avec les hommes de la science et de l'art, avec les hommes du travail, et son cœur répugnait aux rigueurs, aux ruines inséparables de la guerre. En 1867, alors que la question du Luxembourg mettait tous les nationaux-libéraux en ébullition, il parlait raison à ceux même dont la raison s'égarait dans le chemin des aventures. « Si la « France et la Hollande », lui disait le président du parlement, « ont conclu leur affaire, » c'est la guerre. » Indigné, le prince royal répliqua : « Vous n'avez pas vu la guerre ; » car si vous l'aviez vue, vous ne prononceriez pas ce mot si tranquillement. Moi, qui » ai vu la guerre de près, je dois vous dire » que le devoir le plus grand est de l'éviter, si » c'est possible. En effet faire la guerre, c'est » assumer une terrible responsabilité. Un » homme d'Etat, même quand il prévoit la » nécessité d'une guerre, ne doit pas la pro-

» voquer artificiellement, à moins d'être un
» génie et d'être sûr de la fortune. Sinon,
» c'est tenter Dieu. En revanche, attendre de
» pied ferme la guerre et la soutenir, si elle
» s'impose, c'est le devoir d'un homme. Dans
» ce cas l'opinion publique et le ciel seront
» avec nous. »

D'après ce qui précède, il est facile de deviner avec quels sentiments le prince royal partit, en 1870, pour la campagne de France. L'empereur Napoléon avait déclaré la guerre : il fallait l'accepter et remplir les devoirs de prince et de patriote. Le prince royal fut nommé commandant en chef de la troisième armée comprenant, avec les corps prussiens, ceux des Etats du sud. Une fois de plus on l'avait choisi pour une situation où il s'agissait de réconcilier à la Prusse des éléments plus ou moins récalcitrants ou antagonistes. Les souverains du sud, fidèles aux traités, se placèrent sous la direction du roi Guillaume ; leurs sujets et leurs troupes, tout en entrant dans le mouvement national, se montraient défiants. Il s'agissait de les gagner, de les entraîner. L'as-

cendant du prince royal accomplit cette tâche. Il avait sous ses ordres les contingents bavarois, wurtembergeois et badois. Le prince sut s'en faire aimer, en flattant leur amour-propre local, en exprimant son contentement de commander les contingents du sud, en se montrant soucieux de leur bien-être, en mettant en avant non la cause de la Prusse, mais celle de l'Allemagne. « Je suis fier », disait-il dans son ordre du jour du 30 juillet, « d'être placé à la tête des enfants de toutes » les provinces de la patrie, de marcher contre » l'ennemi pour la cause nationale commune. »

Nous n'avons pas ici à raconter la guerre de 1870, avec les désastres qu'elle amena pour la France. L'histoire de cette guerre fait connaître le rôle qu'y a joué le prince royal de Prusse. Les télégrammes du roi Guillaume adressés à la reine relatent la part du prince dans les différentes batailles. Le prince fut témoin de la capitulation de Sedan et salua l'infortuné souverain dont il avait été, six mois auparavant, l'hôte choyé. C'est de cette campagne que date l'usage populaire du nom de « Fritz »,

nom dont ses parents seuls l'avaient appelé jusque là et qui passa dans la langue populaire lorsque les télégramme du roi à la reine furent rendus publics.

L'armée du prince royal arriva la première à Versailles, où le prince établit son quartier-général et demeura jusqu'à la fin de la guerre. Après la reddition de Metz, le roi nomma son fils et son neveu, le prince Frédéric-Charles, feld-maréchaux de l'armée. Jamais cette dignité n'avait été conférée à un prince prussien. Dans son ordre du 28 octobre, le roi, après avoir résumé les faits de guerre, disait à son fils : « Tout cela indique » le grand et heureux capitaine. A toi revient » donc la dignité militaire la plus élevée. »

Dans le pays qu'il avait combattu, chez les populations auxquelles il apportait la guerre avec ses misères et ses terreurs, le prince royal a laissé le souvenir de nombreux traits de bonté et d'humanité. Là où il était présent, aucun excès ne restait impuni, aucun désordre n'était toléré. Aucune vie humaine ne fut inutilement ou légèrement sacrifiée, aucune op-

pression ne fut autorisée. Il pratiquait lui-même et faisait pratiquer par ses inférieurs le respect de l'ennemi vaincu et malheureux, et il rendait hommage à sa valeur. A Versailles, il vivait en dehors du mouvement, parfois frivole, qu'y apportaient de nombreux officiers appartenant aux maisons régnantes et faisant la guerre en amateurs. Il vaquait à ses devoirs, toujours modeste, évitant de faire du bruit autour de lui. C'est à lui, en grande partie, que Versailles est redevable du bon ordre pendant l'occupation, et surtout de la conservation intacte de tous ses monuments publics.

A son arrivée à Versailles, il fut l'objet, de la part de la population française, d'une curiosité qui n'avait d'abord rien de bienveillant. Bientôt les habitants et surtout les magistrats municipaux eurent lieu de s'apercevoir de l'influence bienfaisante du prince. Dès les premiers jours on le vit visiter l'ambulance du château et ensuite renouveler souvent ces visites, pendant lesquelles il causait avec les blessés, français ou allemands, avec une cordialité non affectée. « Il

» faisait », dit un écrivain français, « ces
» visites avec la plus grande simplicité. Il
» semblait d'ailleurs éviter par goût tout ce
» qui rappelait l'étiquette; très souvent il se
» promenait seul dans la ville, sans qu'il fût
» possible de le distinguer de tout autre offi-
» cier. »

Mainte fois la municipalité de Versailles, en butte à des tracasseries, tourmentée par des réquisitions injustes, menacée d'amendes arbitraires, bref, luttant contre toutes ces misères qu'entraîne l'invasion étrangère, s'adressa au prince royal et trouva le plus souvent auprès de lui un accueil bienveillant et un appui efficace. Mais, où il fut surtout utile à Versailles et l'on peut dire à la France, c'est par la protection dont il entourait les trésors d'art du château.

Avec l'arrivée de l'armée allemande, se produisirent aussitôt dans le Musée des désordres, que le conservateur s'empressa de signaler au prince royal. Il s'agissait de quelques actes de vandalisme, même de larcins d'une certaine importance. Les gardiens

du Musée ayant été en partie requis pour le service des ambulances, ces méfaits avaient pu être commis impunément; d'autres actes du même genre étaient à craindre. Le prince en ayant été averti, s'empressa d'y mettre bon ordre en réglant la surveillance des différentes salles. On avait enlevé, avant l'entrée des Allemands, les deux grandes toiles d'Horace Vernet. Le prince fit prier le conservateur, en ajoutant que ce n'était pas un ordre qu'il lui donnait, de les remettre à leur place habituelle. On déféra à ce désir et l'on n'eut point à le regretter : les tableaux sont restés intacts.

« Fidèle à ses habitudes de simplicité », dit l'écrivain qui a vécu à Versailles pendant l'occupation (1), « le prince royal quitta Ver-
» sailles le 7 mars, à six heures du matin, sans
» aucun apparat. Il eût été à souhaiter que
» tous nos ennemis eussent possédé les ins-
» tincts de modération et l'esprit élevé du
» prince héritier. Disons aussi avec la même
» sincérité que, grâce au prince royal, le

(1) *Versailles pendant l'occupation*, par E. Delerot. Versailles, 1873.

» Musée consacré à toutes les gloires de la
» France était, le 7 mars 1871, à peu de
» chose près tel qu'il était le 19 septembre
» 1870. Il y avait pourtant dans ces gale-
» ries historiques bien des toiles faites pour
» froisser l'orgueil germanique ; elles avaient
» été protégées et respectées à l'égal de toutes
» les autres. C'est là un acte de modération et
» de sagesse, qui, dans l'histoire de cette
» guerre, restera un légitime titre d'honneur
» pour le prince royal. »

Ce qui distinguait le prince royal entre tant de généraux, c'est qu'il ne se laissait pas absorber par ses devoirs militaires au point d'oublier ceux de la vie sociale, intellectuelle et même pratique. Les problèmes sociaux, économiques ou artistiques l'occupaient dans la guerre comme dans ses voyages. Le besoin de s'instruire ne l'abandonnait jamais. On le voit le 5 septembre, à son quartier-général de Warmérinville, visiter les grandes filatures de l'endroit, les nombreux établissements qui en font partie, et notamment les maisons ouvrières, dont il se fait expliquer l'organisa-

tion. Le lendemain on le trouve à Reims, nullement craintif au milieu d'une population hostile, traverser les rues à pied et sans escorte, puis visiter la cathédrale, l'église de sacre des rois de France. De Reims aussi il date une invitation, qu'il adresse à la générosité de ses compatriotes, pour la fondation d'une institution des invalides, destinée à procurer un asile à ceux qui ont versé leur sang pour la patrie.

Il se fit aimer par ses soldats du sud, en se montrant juste et affectueux même pour le simple soldat. Un officier bavarois disait de lui dans une lettre : « Le simple soldat aussi » est pour lui un camarade pour la vie et la » mort; il ne lui parle pas avec une fierté » affable, mais avec l'expression de l'intérêt » personnel qu'il lui porte et avec une bonne » humeur qui charme les gens. Il lui est arrivé qu'en remettant à quelque brave une » distinction exceptionnelle, dans sa joie il le » prenait par la tête pour l'embrasser. C'est » un homme de grand cœur, qui, par son » calme et son assurance, a acquis une haute

» influence dans les conseils des anciens. » Après sa nomination comme feld-maréchal, complimenté par télégramme par le vieux maréchal Wrangel, il le remercie dans une lettre comme « collègue », et ajoute que s'il accepte la nouvelle dignité, qui reviendrait de droit à tant d'autres, c'est surtout parce que le roi l'a caractérisée comme étant une distinction accordée à la brave armée commandée par lui.

La proclamation de l'empire allemand amena à Versailles une députation du parlement du nord. Après l'audience royale, les députés se rendirent chez le prince royal, qui, à partir du 18 janvier 1871, jour où l'empire fut solennellement inauguré, prit le titre de prince impérial, ou, plus exactement, de prince de la couronne d'Allemagne et de Prusse.

LE PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE

(1871-1888)

CHAPITRE TROISIÈME

LE PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE

(1871-1888)

I

Retour du prince impérial à Berlin. — Il est l'objet de nombreuses ovations. — Inspections militaires dans le sud. — Le prince et la princesse se consacrent aux choses intellectuelles. — Les deux époux se complètent par la différence d'éducation. — Les milieux où ils ont été élevés. — La princesse avait apporté un élément étranger dans la famille de Hohenzollern. — On lui prête des idées d'opposition libérale. — La princesse ne se familiarise que lentement avec les idées qui dominent à la cour de Prusse. — Le roi tient son fils éloigné de la direction des affaires. — Vie de famille du couple princier. — Education moderne de leurs enfants. — Les jeunes princes au lycée de Cassel. — Sollicitude pour le développement des beaux-arts et des arts industriels. — Devoirs représentatifs du prince impérial. — Fêtes d'inauguration et voyages. — Visites à Stockholm et à Copenhague. — A Saint-Pétersbourg. — Inauguration des monuments commémoratifs. — Liaisons avec le prince royal et la princesse d'Italie et avec le prince Alphonse d'Espagne. — Le prince impérial présente le prince Guillaume à l'armée. — Il fait entrer le prince Henri dans la marine.

Le 7 mars 1871 le prince impérial quitta Versailles. Le 14, il prit congé de son armée par un ordre du jour daté de Nancy et rentra le 17 à Berlin, où de nombreuses ovations lui étaient réservées. L'Allemagne ne s'était pas attendue à des succès aussi rapides et aussi éclatants, ni au prompt achèvement de son unité nationale. Le prince, dans ses discours, exprime ce sentiment de surprise, en même temps qu'il formule avec chaleur des vœux pour la conservation des biens de la paix. Le 21 il assista à l'ouverture du premier parlement impérial. Quelques mois plus tard, après la signature du traité de paix de Francfort, il commença ses tournées dans les différentes parties de l'empire. Comme inspecteur général de l'armée, il lui incombait d'inspecter les contingents des Etats du Sud : nul choix ne pouvait mieux servir la politique du nouvel empire, en fortifiant la position du roi de Prusse, devenu empereur, vis-à-vis des souverains et des populations de l'Allemagne méridionale.

Après une visite qu'il fit, avec la princesse,

à la reine Victoria, le prince se rendit à Munich, où il fut fêté avec éclat par la population, prévenue en sa faveur par les récits des soldats bavarois qui avaient servi sous ses ordres.

Avec la fin de la guerre, le foyer domestique et les arts de la paix reprirent leur place dans la vie du prince et de sa femme. L'éducation des deux époux présente ce point de ressemblance que tous les deux avaient été élevés simplement et avec une entière indifférence pour des pompes extérieures. D'autre part, il est facile d'y apercevoir des différences, qui tiennent aux deux milieux où ils ont grandi. Un des précepteurs, qui ont dirigé les études des enfants du prince et guidé en partie leur jeunesse, a pu caractériser ces points de départ et leur influence sur le ménage princier. L'éducation du prince s'était faite au milieu de cette Prusse militaire, « toujours en vedette », comme disait déjà Frédéric le Grand, se sentant entourée d'ennemis et s'apprêtant à les combattre. Frédéric-Guillaume IV, le moins guerrier de ses rois, avait refusé de

doter son pays d'une constitution dans le sens moderne du mot, par la raison, entre autres, que la Prusse était comme un camp militaire où il fallait le commandement d'un seul. C'est dans ces idées que fut élevée la génération contemporaine du prince impérial, et qu'il fut élevé lui-même. Du moment que le métier de soldat était considéré comme le plus nécessaire, n'était-il pas naturel que celui qui l'exerçait fût privilégié, entouré de plus d'honneurs, de plus d'estime, de plus de prestige que tout autre citoyen; et que, l'éducation militaire étant regardée comme primant tout le reste, les intérêts militaires passassent avant tous les autres?

Que l'on compare à ce milieu celui dans lequel la princesse Victoria avait passé sa vie d'enfant et de jeune fille. L'Angleterre, protégée par sa « ceinture d'argent », comme elle appelle l'Océan qui la baigne, regarde avec une assurance mêlée de dédain les Etats continentaux, toujours dans l'inquiétude pour leur sécurité, toujours en querelle au sujet de leurs frontières. A l'abri de ces soucis, elle

peut se consacrer au développement de son industrie et de son commerce, et n'a besoin que de les protéger par des institutions libres assurant le libre mouvement de l'individu. « Aux yeux de la jeune princesse anglaise », a dit l'écrivain qui a pu observer de près la vie intérieure, du palais princier de Berlin, « la » mission d'une nation civilisée n'est autre » que de cultiver le produit intellectuel des » peuples et des générations antérieures et » de l'accroître par le travail de chacun ; son » opinion était aussi que son propre dévelop» pement était le premier devoir de tout indi» vidu envers lui-même et envers la société » entière. »

Ces deux systèmes renfermaient tous les éléments propres à compléter l'union de deux êtres également épris d'un idéal. C'est là en effet ce qui constituait la vie commune des deux personnages. Le prince, tout en étant pénétré de la nécessité, pour la Prusse, de son organisation d'Etat militaire, finit par reconnaître cette autre nécessité de mitiger par des institutions humanitaires ce qu'un tel éta-

blissement avait de dur et d'irritant. Il peut être nécessaire de livrer des combats; mais après la bataille ne faut-il pas panser les blessures?

Dès le début, les avis au sujet du mariage du prince royal avaient été très partagés en Prusse. Jamais, depuis l'avènement de la maison de Hohenzollern, les souverains n'avaient fait asseoir à côté d'eux des princesses non allemandes. De prime abord l'aristocratie prussienne n'envisageât pas cette union d'un œil favorable : c'était un élément étranger qui s'introduisait dans la famille royale, et, ce qui était plus, l'élément anglais, qui, par ses principes et ses allures, contrastait si profondément avec le système de la féodalité prussienne. Cet élément était l'opposé de l'élément russe, et le parti féodal de Berlin était entièrement dévoué à la Russie. Il alla jusqu'à considérer le mariage du prince Frédéric-Guillaume comme une manifestation contre cette puissance, et ce ne fut pas là le moindre mobile de son opposition à la régence du prince de Prusse, qui avait favorisé et fait réussir ce mariage. Par contre et en raison

même de ce mobile, le parti libéral s'enthousiasmait pour le mariage anglais : ses organes le proclamaient sur tous les tons et ses représentants le témoignaient par leurs manifestations. Cette dernière impression fut aussi celle des masses, et c'est pourquoi le premier accueil fait à la princesse avait été des plus chaleureux.

Le ménage princier était heureux sous tous les rapports. Les deux époux avaient quelque chose à prendre l'un à l'autre: c'était une excellente condition pour établir l'harmonie entre eux. Une situation contraire produit l'indifférence, sinon la discorde. La légende, qui exerce son influence en Prusse comme en tant d'autres endroits, a pendant de longues années prêté à la cour princière des sentiments d'opposition politique. C'est là le sort de tous les héritiers d'un trône. Tous ceux qui sont mécontents du régime existant mettent les héritiers en avant pour les identifier avec la réalisation de leurs désirs. Le prince royal et sa femme, jeunes qu'ils étaient, pensaient et sentaient certainement avec les

jeunes du pays; mais l'habitude de la discipline militaire, dans laquelle le prince avait été élevé, ne tarda pas à prendre le dessus pour imposer à tous les deux une réserve dont ils ne se sont plus départis. Cette réserve, qui devint pour eux une règle de conduite inéluctable, leur constitue un titre d'honneur : elle était parfois difficile à pratiquer, et c'est là ce qui en fait le mérite.

Les commencements furent pénibles pour la princesse. Elle eut de la peine à s'accommoder à la manière de penser et d'être de la société prussienne; celle-ci se montrait peu encline à des concessions en faveur de la princesse étrangère. Des deux côtés on ne se comprenait pas ; des froissements en furent la conséquence. « Les deux côtés », dit un écrivain familier de la maison, « ont porté l'un sur » l'autre des jugements peu bienveillants, et » les mésintelligences réciproques ont mal- » heureusement pénétré tellement en avant » qu'aujourd'hui même, au bout de vingt-cinq » ans de rapports, il leur est difficile d'être » justes l'un pour l'autre. »

Si l'on ajoute à cela le fait que nous avons relaté plus haut, que le roi Guillaume avait érigé en système l'éloignement de son fils de la direction des affaires, on s'explique que le couple princier se trouvait amené à transporter dans le domaine de la science, des arts et de l'économie sociale son besoin d'agir et de se rendre utile, en même temps qu'il concentrait sa sollicitude sur l'éducation de ses enfants. La princesse se vouait à cette tâche avec toute la persévérance de sa nature et toute l'intelligence de son grand esprit. Les nombreuses gravures qui la représentent, dans la chambre de ses enfants, en tenue de la mère de famille, ne sont pas l'œuvre de la courtisanerie : elles reproduisent la vérité. Elle comprenait la gravité de sa mission d'élever ses enfants de manière à les rendre dignes de la haute position qu'ils devaient un jour occuper à la tête de leur pays. Elle tenait à les habituer à fréquenter les classes non privilégiées, afin de former leur jugement et de les préserver d'idées préconçues et exclusives. Dans leur terre de Bornstedt, près de Potsdam, les enfants prin-

ciers jouaient avec les enfants du village ; il y avait, pour les jeux et les exercices d'adresse, des prix, dont le prince royal était le distributeur. Plus tard, lorsque les jeunes princes furent assez âgés, on les envoya au collège : c'était une grande innovation à la cour de Prusse, où les princes avaient toujours été instruits au palais, tout au plus en compagnie de quelques enfants de grandes familles nobles. Les princes Guillaume et Henri fréquentèrent le lycée de Cassel et y passèrent les examens réglementaires. Mais, en consentant à se séparer de leurs enfants lorsque leur éducation l'exigeait, les deux époux tenaient, comme le bon père de famille bourgeois, à les avoir le plus possible auprès d'eux. A part les jours où des étrangers étaient conviés, les parents prenaient leurs repas en commun avec leurs enfants. Et ces repas étaient plus modestes que ceux de la plupart de bourgeois riches. On habituait les jeunes princes à une vie frugale. A ce propos, on prête au prince royal un mot caractéristique. Un matin, pendant la leçon, on apporta au gouverneur d'un des princes un déjeuner chaud,

tandis qu'on servit à l'élève un goûter composé de pommes et de pain. Le jeune prince ayant jeté des regards de convoitise sur le plat de son précepteur, celui-ci s'empressa de partager la portion avec lui. Le prince royal, qui était entré à ce moment, s'aperçoit de ce qui se passe, sans faire d'observation. Quelques jours après, se trouvant seul avec le précepteur, il lui dit en souriant : « Mon cher professeur, si je voulais donner à mes enfants un » déjeuner chaud, je pourrais le faire, car mes » moyens me le permettent. Mais, comme » vous le savez, je désire ménager à mes garçons, en toute chose, des gradations d'existence, et c'est précisément pour la nourriture qu'on ne saurait faire prendre aux » jeunes gens des habitudes assez simples. »

En dehors de ces occupations du foyer, le prince impérial et sa femme vouaient leur temps et leur sollicitude aux choses de l'art et aux œuvres d'utilité publique. Ils s'y étaient consacrés dès le lendemain de leur mariage, pour y revenir avec une grande ardeur après la guerre de 1870. La princesse, s'inspirant de

l'exemple de son père, le prince Albert, s'intéressait activement au développement des arts industriels. Grâce à son patronage, le musée des arts décoratifs de Berlin devint un des plus riches du monde, et, ce qui plus est, des plus utiles à l'essor industriel de l'Allemagne. Les beaux-arts aussi, quelque peu négligés en Prusse, sous un régime essentiellement préoccupé des choses militaires, trouvaient un asile au palais princier, où les artistes et les savants étaient traités en hôtes bienvenus. Dans ces réunions intimes, les hommes de toutes les opinions se rencontraient et toutes les questions, à part celles de la politique du jour, y étaient discutées en pleine liberté. Le prince et la princesse visitaient tous les établissements d'utilité publique, écoles, hôpitaux, institutions de bienfaisance, ateliers, encourageant partout par la parole et aussi par l'aide matérielle, entraînant par leur exemple les esprits récalcitrants ou paresseux.

Depuis la guerre de 1870, l'empereur Guillaume, qui n'aimait pas partager son pouvoir,

chargea volontiers son fils de la partie représentative, qui, depuis la création de l'empire, avait pris une très grande extension dans la tâche journalière du souverain. Il assiste, le 9 juillet 1872, à l'inauguration de la statue de Stein, le grand réformateur de la Prusse au lendemain d'Iéna; puis, à Augsbourg, il rassure les populations bavaroises sur le maintien de leurs institutions locales et autonomes au sein du nouvel empire. Le 8 septembre, il accourt à Berlin pour assister à l'entrevue des trois empereurs, et il leur offre des fêtes splendides au palais de Potsdam. Quelques jours après, il est au vieux château de l'Ordre teutonique à Marienbourg, chef-lieu de cette partie de la Prusse proprement dite que Frédéric le Grand, un siècle auparavant, avait reçue comme sa part dans le partage de la Pologne.

L'année 1873 est encore remplie par les voyages. Le 1er mai, le prince impérial et sa femme assistaient à l'inauguration de l'Exposition universelle de Vienne. De là ils vont visiter l'Italie et reçoivent à Venise la visite

du prince royal Humbert et du duc d'Aoste. De retour à Berlin ils reçoivent le Shah de Perse, et partent ensuite pour les bains de mer de Foer, sur la Mer du Nord, où ils s'embarquent plus tard pour la Suède. A Venise, on posa les jalons d'une future alliance avec l'Italie ; à Stockholm et à Christiania, on prépara le rapprochement des deux dynasties. Puis, au moment de s'embarquer à Malmoe pour l'Allemagne, une invitation du roi de Danemarck amène le prince à Copenhague. Depuis de longues années aucune visite n'avait été échangée entre les familles royales de Danemarck et de Prusse. Ce voyage du prince impérial avait donc sa signification au point de vue politique. En septembre le prince retourne à Berlin, où le roi Victor-Emmanuel vient rendre visite à l'empereur Guillaume. Quelques jours après le prince et la princesse sont à Stettin, où cette dernière préside le baptême d'une frégate cuirassée.

Au mois de janvier 1874, ils se rendent à Saint-Pétersbourg, pour assister au mariage de la fille d'Alexandre II avec le duc

d'Edimbourg. A cette occasion, une députation de la colonie allemande de la capitale russe lui ayant présenté une adresse, le prince impérial, dans sa réponse, constate les « chaleureuses sympathies » que le Czar avait toujours témoignées à l'Allemagne. Il passe le mois d'août en Angleterre; puis il revient à Berlin, à la fin de septembre, pour recevoir le jeune prince Alphonse d'Espagne dont le trône devait être bientôt restauré. Le cabinet de Berlin avait reconnu la république espagnole du maréchal Serrano, afin de contribuer à la création d'un ordre de choses régulier, prélude de la restauration monarchique.

Le printemps de 1875 est encore marqué par des voyages et par des réceptions d'hôtes princiers à Berlin. Après un court séjour en Italie, le prince impérial revient à Potsdam pour recevoir l'empereur Alexandre II et plus tard le roi de Suède. Le 18 juin, deuxième centenaire de la bataille de Fehrbellin, remportée sur les Suédois, amène le prince dans cette ville, où il pose la première pierre d'un

monument commémoratif. Le 5 juillet, il remplace à Vienne l'empereur Guillaume aux funérailles de l'empereur Ferdinand, prédécesseur de François-Joseph ; et le 16 août il assiste à côté de son père, à l'inauguration à Detmold, de la statue de Hermann, le héros de la légende germanique, tour à tour vaincu et vainqueur des Romains. Le 2 septembre, à Augsbourg, il fait l'éloge du roi Louis, qui avait pris l'initiative du renouvellement de la dignité impériale. Partout le prince prononce des discours patriotiques, qui flattent en même temps le patriotisme local des populations du sud.

L'année 1877 comporte un événement important pour la famille du prince impérial et pour la dynastie : c'est la majorité de son fils aîné, le prince Guillaume. Pour ce jeune prince se renouvelle la cérémonie de l'entrée dans l'armée, par laquelle son père avait passé vingt-huit ans auparavant. Le prince Guillaume entra comme officier dans le même régiment et dans la même compagnie dans lesquels son père avait inauguré sa carrière militaire. Et

de même que le roi Guillaume avait présenté le prince royal, de même celui-ci présenta son fils aux officiers et aux soldats de sa compagnie. Quelques mois après, il se rendit à Kiel pour faire entrer son second fils, le prince Henri, dans la marine.

II

Le prince impérial aux funérailles du roi Victor-Emmanuel. — Démonstration dynastique. — Attentats contre l'empereur Guillaume. — Les socialistes allemands de Londres menacent le prince. — Adresse des ouvriers loyalistes. — Le Prince impérial chargé de suppléer l'empereur. — Difficultés du provisoire. — Le prince résiste au courant réactionnaire. — Son attitude conciliante au sujet de la loi contre les socialistes. — Il accepte les modifications votées par le parlement. — Le prince écrit au Pape. — Politique de conciliation à l'égard du Vatican. — Le prince impérial et le Congrès de Berlin. — Ses discours pacifiques. — Caractère correct et pratique conciliante du gouvernement provisoire du prince impérial. — Sa lettre au conseil municipal de Berlin.

L'année 1878 est marquée par des événements qui amènent le prince impérial sur la scène politique. Dans les premiers mois, à quelques semaines de distance, moururent le roi Victor-Emmanuel et le Pape Pie IX. Le cabinet de Berlin avait rompu depuis plusieurs

années ses relations avec le Vatican, et le Kulturkampf était parvenu à son apogée. En revanche, les rapports avec le Quirinal étaient devenus de plus en plus intimes, et l'amitié personnelle des deux princes héritiers n'avait pas peu contribué à servir la politique du chancelier allemand. Le prince impérial arriva à Rome le 14 janvier, pour représenter l'empereur Guillaume aux funérailles du roi d'Italie et complimenter en même temps le roi Humbert de son avènement au trône. La population romaine acclama le Prince avec un enthousiasme qui s'adressait bien à l'ami du nouveau roi, mais en grande partie aussi au représentant d'un gouvernement en lutte avec la Papauté. « L'Allemagne », dit le prince impérial au prince de Carignan, qui le reçut à la gare, « partage la douleur de l'Italie. La » mort du roi Victor-Emmanuel a profondé» ment affligé mon père, ainsi que la famille » impériale, le gouvernement et toute la na» tion. » Après les funérailles, le prince assista encore à la prestation de serment du roi Humbert, cérémonie qui donna lieu à un incident

qui a été beaucoup commenté depuis. Après avoir quitté le palais des chambres et être rentrés au Quirinal, le roi et la reine, acclamés par la population, durent se montrer sur le balcon. Ces ovations se continuant, le couple royal se présenta de nouveau, mais cette fois avec le petit prince de Naples, que le prince impérial conduisit par la main et souleva un moment pour le montrer à la foule : double appel au loyalisme des Italiens envers leur dynastie et à leurs sympathies pour l'Allemagne. Dans ces circonstances, et eu égard à l'état de guerre morale dans lequel le cabinet de Berlin se trouvait vis-à-vis du Vatican, le prince impérial quitta Rome sans avoir vu le Pape, dont il avait été autrefois l'hôte bien fêté. C'est avec son successeur que le prince était destiné, quelques mois après, à entrer en rapports directs.

En mai et en juin, l'empereur Guillaume avait été victime d'attentats contre sa vie. Depuis quelque temps, un air ambiant de régicide traversait l'Europe. Le 11 mai, un ouvrier, affilié à la secte la plus violente du parti socialiste, avait tiré sur l'empereur

sans l'atteindre. Encore sous le coup de de cet attentat, le prince impérial partit pour l'Angleterre afin de rejoindre la princesse, qui s'y trouvait auprès de la Reine, sa mère. Londres comptait une nombreuse colonie d'ouvriers et d'artisans allemands. Plusieurs d'entre eux se réunirent, le 25 mai, à l'effet de voter une adresse de loyalisme au prince impérial et de nommer une députation chargée de la lui remettre. Dans cette réunion s'étaient glissés d'autres ouvriers allemands appartenant aux partis socialiste et anarchiste ; ils tentèrent d'empêcher le vote de l'adresse. Il y eut des scènes violentes, des rixes, auxquelles la police mit un terme par l'expulsion des perturbateurs. La discussion ne finit que fort avant dans la nuit. La députation, composée de trente ouvriers appartenant aux divers métiers, devait se rendre dans l'après-midi du dimanche à l'ambassade d'Allemagne, où le prince avait promis de la recevoir. Les socialistes s'étaient portés aux abords de l'ambassade dans le dessein d'y tenir une réunion en plein air ; ne pouvant parvenir à se faire entendre, ils

se mirent à crier : « A bas le prince impérial! » et à chanter la *Marseillaise.* Sur ces entrefaites, la députation était entrée et lut son adresse. Le prince répondit par un discours écrit, dans lequel il remerciait les ouvriers, en les engageant à prendre exemple sur le grand spectacle de l'Angleterre, libre et prospère grâce à sa laborieuse activité. Pendant ce temps, les socialistes, qui avaient vainement cherché à pénétrer dans l'ambassade, continuaient à hurler et à siffler sous les fenêtres de l'hôtel. Au moment où la députation sortit, le tumulte arriva à son comble ; il fallut de nouveau l'intervention de la police pour prévenir de graves désordres.

Cet incident avait fait naître sur le continent le bruit qu'un attentat avait été commis à Londres contre le prince. Il n'en était rien. En revanche, quelques jours plus tard, l'Europe fut émue par la nouvelle qu'un second attentat avait été commis contre l'empereur Guillaume, qui cette fois avait été grièvement blessé. Le prince impérial était en visite au château du marquis de Salisbury, lorsque son aide de

camp vint lui communiquer cette nouvelle. Aussitôt il se mit en route avec la princesse pour retoruner à Berlin, le 3 juin.

Les nombreuses blessures que l'empereur avait reçues firent craindre une longue maladie et une longue convalescence. Il fallait donc pourvoir à la direction des affaires. Aussi, dès le lendemain 4 juin, l'empereur rendit une ordonnance ainsi conçue : « Etant hors d'état, » par suite de mes blessures, de donner » les signatures nécessaires ; de plus, étant » obligé, suivant l'ordonnance des médecins, » pour ne pas retarder la guérison, de m'abs- » tenir de toute expédition d'affaires, je » veux charger Votre Altesse Impériale et » Royale, pour la durée de mon empêchement, » de me suppléer dans la haute direction des » affaires du gouvernement, et je prie Votre » Altesse de prendre les mesures en consé- » quence. » L'empereur n'avait pu signer cet ordre; les chefs de son cabinet durent certifier que le souverain en avait sanctionné le contenu et ordonné l'exécution par le Chancelier de l'empire, présent à la lecture.

La période pendant laquelle le prince impérial remplaça son père a été une des plus importantes pour la politique extérieure et intérieure de l'Allemagne et de la Prusse. La tâche du prince était alors très difficile et d'une lourde responsabilité. On ne pouvait prévoir ni le terme du provisoire, ni même l'issue de la maladie : pendant un moment on craignit pour la vie du souverain octogénaire, dont le corps avait été labouré par plusieurs projectiles. A l'intérieur, on se trouvait en présence d'un parti révolutionnaire, peu nombreux, il est vrai, mais plein d'audace ; la paix du dedans était, en outre, troublée par la lutte entre l'Etat et l'Eglise catholique. Enfin, à l'extérieur, se dressait le problème oriental. La guerre entre la Russie et la Turquie était suspendue ; un Congrès européen, en vue de rétablir la paix, était convoqué pour le 13 juin à Berlin, et la présidence en était dévolue au gouvernement allemand. Telles étaient les conditions, dans lesquelles le prince impérial prenait la direction des affaires.

Il arrive presque toujours et assez naturel-

lement, à la suite d'attentats comme celui dont l'empereur Guillaume avait été l'objet, que les hommes dirigeants, sous l'empire de l'exaspération, se laissent entraîner à dépasser la mesure de la répression. Emportés par leur indignation, ils généralisent les culpabilités ou les complicités sans distinguer entre ce qu'il y a de fortuit ou de permanent dans les causes de l'attentat ; de là des lois de circonstance et de répression, qui enveloppent la majorité innocente et la minorité coupable dans le même verdict. Pour le crime de quelques-uns on s'en prend à la liberté de tous. A Berlin les choses paraissaient devoir se passer ainsi : l'amour pour l'empereur ébranlait bien des esprits et fournissait aux adversaires de tout régime liberal un prétexte pour réclamer et préconiser toute une série de mesures réactionnaires.

Le prince impérial ne se prêta pas à ces exagérations ; son bon sens et son esprit pondéré lui firent repousser toute idée de réaction. Punir les coupables, refréner les agissements qui, dans leurs dernières conséquences,

conduisent à l'assassinat, telle fut la tâche qu'il se donnait et qu'il comptait accomplir avec l'aide du Parlement. Rien de plus sensé ni de plus élevé, comme pensée politique, que la réponse qu'il fit aux représentants de la municipalité de Berlin, venus pour le complimenter. Auparavant déjà il avait établi dans un rescrit, rendu public, que l'empereur, quelque graves que fussent ses blessures, ressentait un vif chagrin, en voyant de pareils méfaits mûrir dans l'esprit de sujets allemands. D'un autre côté, disait-il encore, les manifestations générales d'affection et de loyalisme ne laissaient pas subsister de doute dans l'esprit de l'empereur sur la fidélité du peuple allemand : l'empereur était convaincu que les germes pernicieux, qui avaient enfanté les attentats, ne trouveraient pas un terrain fertile dans le patriotisme de la nation. Les paroles qu'il adressa aux magistrats de la capitale furent encore plus explicites. « Soyez con- » vaincus, messieurs », leur dit-il, « que je sais » parfaitement apprécier la gravité du mo- » ment actuel et que j'ai conscience de la

» grandeur des devoirs qui m'ont été assignés » envers le pays. Mais soyez assurés aussi » que ma foi dans le bon esprit de notre » peuple n'est pas ébranlée et ne saurait être » détruite par aucune puissance au monde. » Je sais que l'immense majorité de la nation » est fidèlement attachée à son roi et, au delà » des frontières de notre patrie spéciale, à » son empereur; dans ma ferme confiance » en la partie saine du peuple je puiserai » la force et le courage pour l'accomplissement » des devoirs qui me sont prescrits » Il faisait enfin appel aux lumières et à l'énergie des classes moyennes, pour éclairer et ramener la partie égarée de la population, que son instruction incomplète ne mettait pas en état de mesurer les terribles conséquences des doctrines de ses séducteurs.

A la suite du premier attentat contre l'empereur, le gouvernement allemand avait soumis au parlement un projet de loi contre les socialistes; mais ses dispositions par trop draconiennes n'avaient pas obtenu la majorité. Celle-ci craignait, en raison du libellé

vague de ces projets, que les restrictions décrétées contre les réunions ou les journaux révolutionnaires ne fussent appliquées aussi aux autres partis. Le rejet de la loi eut pour conséquence la dissolution du parlement, mesure que le Chancelier exigeait et que le prince impérial, dans sa situation transitoire de régent, ne pouvait guère repousser. Par contre, le prince voulait que la loi concernant les socialistes fût élaborée d'accord avec le parlement et, autant que possible, d'après les idées de la majorité. Les voix ne manquaient pas pour l'engager à brusquer le parlement, au risque de provoquer un conflit, comme celui qui avait désolé la Prusse de 1863 à 1866. Le prince impérial resta sourd à ces incitations. Il accepta les modifications proposées par le parlement et obtint ainsi un vote favorable, qui termina la crise.

Le règne provisoire du prince impérial devait marquer aussi un revirement dans la politique religieuse du cabinet de Berlin. Plusieurs circonstances y contribuaient. Depuis six ans, les rapports officiels entre le Vatican

et la cour de Berlin avaient cessé ; la Prusse, à la suite d'un discours quelque peu véhément du Pape Pie IX, avait rappelé son représentant près le Saint Siège. Après la mort de ce pontife, Léon XIII, son successeur, avait, à l'occasion de son avènement, adressé à l'empereur une lettre très pacifique, à laquelle celui-ci avait répondu dans le même esprit de conciliation. Une nouvelle lettre du Pape, indiquant les bases d'une entente, n'avait pas encore reçu de réponse, au moment où le second attentat, celui de Nobiling, fut commis. Le Pape ayant, à cette occasion, témoigné sa sympathie à l'empereur, le prince impérial joignit à ses remerciements la réponse aux ouvertures faites par le Pape en vue de la terminaison du Kulturkampf. Le Souverain Pontife, sollicité par l'empereur d'ordonner au clergé d'obéir aux lois de l'Etat, avait fait observer que cette obéissance ne saurait s'étendre à des lois réglant des matières ecclésiastiques en dehors et contre le gré du Saint Siège. Le prince impérial ne réfuta pas le point de vue du Pape ; il n'abandonna pas davantage

celui de l'Etat; mais il exposa que, puisque ce vieil antagonisme de principes ne pouvait être supprimé, il était « tout prêt à traiter ces » difficultés avec l'esprit de l'amour de la paix » et de la conciliation, qui est le produit » de ma foi chrétienne. » Et, ajoutait-il en terminant, « puisqu'on ne peut s'entendre » sur le principe, de sages moyens de conci- » liation, appliqués ailleurs avec succès, pour- » raient être employés aussi en Prusse en vue » du rétablissement de la paix. »

Cette lettre, contresignée par le prince de Bismarck, fut le point de départ de pourparlers, qui s'entamèrent bientôt après, à Kissingen, entre le chancelier et le nonce du Pape. A Berlin, on avait déjà depuis quelque temps acquis la conviction que les promoteurs du Kulturkampf avaient fait fausse route. Les mesures contre le clergé catholique et les lois qui revêtaient presque le caractère d'une persécution religieuse avaient profondément agité les populations et exercé une influence fâcheuse sur la situation parlementaire. Avant les attentats, l'empereur Guillaume avait

déjà reconnu l'opportunité d'un revirement. Quant aux ministres, c'est à qui repousserait la responsabilité des lois de mai (1). Au lendemain des attentats, la cessation de ce conflit se présentait comme une nécessité. L'empereur se prononça formellement dans ce sens, et son fils était le meilleur initiateur qu'il pût trouver de cette politique de conciliation. Le nom du prince impérial reste ainsi attaché à cette phase importante de la politique allemande.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le congrès européen chargé de rétablir la paix entre la Russie et la Turquie siégea à Berlin pendant la maladie de l'empereur. Le prince impérial eut ainsi la mission de recevoir les représentants des grandes puissances et de leur faire les honneurs officiels. Il n'eut, à vrai dire, aucune action déterminante à exercer sur la marche des délibérations. Les positions étaient prises avant l'ouverture du congrès.

(1) V. *l'Empereur Guillaume*, pp. 392 ss. ; *Histoire du Prince de Bismarck*, pp. 381 ss.

L'Angleterre avait fait au préalable avec la Russie un arrangement relativement aux points qui la touchaient de plus près; elle soutenait, en outre, les prétentions de l'Autriche. L'empereur Guillaume, très bien disposé en faveur de la Russie, avait, sur les conseils du prince de Bismarck, adopté une politique de conciliation entre la Russie et l'Autriche. Le prince impérial, quelles que fussent ses sympathies pour l'Angleterre, ne pouvait rien changer à cette politique, qui fut pratiquée par le chancelier, en sa qualité de président, jusqu'à la fin du congrès. Le prince, en dehors des réceptions du Nouveau Palais de Potsdam, réunit officiellement les plénipotentiaires aux deux banquets du château de Berlin, après l'ouverture et à la clôture du congrès. Au premier, en les remerciant des marques de sympathie qu'ils avaient données à son père malade, il forma des vœux pour le couronnement de leurs efforts pacifiques. A l'autre, le 13 juillet, il constate la réalisation de ses espérances, l'œuvre de la paix ayant été scellée par le traité signé le même jour. Il exprima le con-

tentement qu'il éprouvait de cette heureuse solution, en affirmant que le concours de l'Allemagne était assuré à tout effort de nature à conserver à l'Europe les bienfaits de la paix.

Le gouvernement provisoire du prince impérial se signala jusqu'au bout par une grande correction quant au maintien de la politique de l'empereur Guillaume, mais en même temps aussi par une pratique conciliante, libérale et constitutionnelle. La popularité du prince s'en augmenta : son règne de six mois confirma tout ce que l'opinion attendait de l'intelligence et de l'esprit libéral du futur souverain. Des rapports de confiance mutuelle se formèrent entre lui et les populations. « Si » j'ai réussi », écrit-il le 18 octobre en réponse à une adresse de félicitations de la municipalité de Berlin, « à diriger le gouverne-» ment du pays, dans une situation difficile, » suivant la volonté de mon père et dans son » esprit, je le dois surtout à la confiance que » j'ai rencontrée partout et à laquelle j'ai pu » répondre dans le même sentiment. De même » que lors des funestes évènements du prin-

» temps je n'ai pas douté un instant de la » loyauté et du bon sens de notre peuple, je » persiste encore aujourd'hui dans la ferme » conviction que les agissements d'un parti » passionné et aveugle ne réussiront jamais à » détruire les biens suprêmes de la civilisa- » tion humaine et les bases mêmes de notre » existence ».

Le 5 décembre 1878, l'empereur Guillaume reprit les rênes du gouvernement, après avoir publiquement adressé ses remerciements à son fils.

III

Mort du prince Valdemar. — Visite du roi de Danemark à Berlin. — La question du duc de Cumberland. — Voyage du prince en Italie. — Mariage du prince Guillaume avec la fille du duc d'Augustenbourg. — L'assassinat d'Alexandre II. — Voyage du prince à Saint-Pétersbourg. — Les angoisses de sa famille. — Accueil cordial à la cour de Russie. — Le prince à l'entrevue de Dantzig. — Conflits inrieurs à Berlin. — Le prince fait de fréquentes absences. — Projet de sa nomination comme gouverneur d'Alsace-Lorraine. — Conférence avec M. de Bismarck sur les lois économiques et sociales. — Attitude réservée du prince. — Le prince impérial devient grand-père. — Fêtes du baptême.

L'année 1879 fut une année de deuil pour le prince : il perdit un de ses fils, le prince Valdemar, âgé de onze ans, qui, à deux ans de distance, suivit au tombeau son frère le prince Sigismond. Les deux époux passèrent une grande partie de l'automne à Pegli, près de Gènes, pour ne rentrer à Berlin qu'à la fin de novembre, à

l'occasion de la visite du roi et de la reine de Danemarck. Le prince impérial avait préparé, par sa visite à Copenhague, celle du roi Christian, qui n'était jamais venu à Berlin comme roi. Son avènement au trône, en 1863, avait donné le signal de la guerre, et, par suite, les relations entre les deux cours étaient restées froides, elles s'étaient même aigries par moments. Le roi de Danemarck avait marié une de ses filles au duc de Cumberland, fils du roi Georges de Hanovre, dont la Prusse avait annexé le royaume en 1866. Le duc était l'héritier légitime du trône de Brunswick, qui n'était pas encore vacant à cette époque, mais dont le titulaire, très avancé en âge, n'avait pas d'enfant. La visite du roi de Danemarck avait pour but d'assurer à son gendre la succession éventuelle dans le Brunswick, que la cour de Berlin semblait résolue à n'admettre qu'à la condition que le duc de Cumberland renoncerait à toutes ses prétentions au Hanovre. L'intercession du roi Christian, malgré l'appui du prince impérial, ne parvint point à vaincre les obstacles soulevés des deux côtés.

Pour la politique de l'Allemagne l'année 1879 avait été d'une haute importance. A la suite du congrès de Berlin, les rapports entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin avaient pris un caractère menaçant pour la paix. C'est pour parer aux dangers d'une guerre éventuelle avec la Russie que le prince de Bismarck s'était rendu, au mois de septembre, à Vienne en vue de négocier un traité d'alliance avec l'Autriche-Hongrie : ce traité fut conclu quelques semaines après et sanctionné le 15 octobre par l'empereur Guillaume. On dit aussitôt que le prince de Bismarck se proposait de compléter son système d'alliances par l'adjonction de l'Italie, et l'on rattachait à ce projet le voyage du prince impérial en Italie. Les journaux officieux déniaient au voyage un tel caractère, en faisant observer que le prince était allé simplement rejoindre sa femme et ses enfants, qui séjournaient à Pegli. Toutefois le public restait persuadé que l'intimité du prince impérial et de la princesse avec les souverains d'Italie influait favorablement sur le rapprochement politique des deux pays.

Un événement de famille, auquel la politique n'était pas tout à fait étrangère, fut le mariage du prince Guillaume, fils aîné du prince impérial, avec la princesse Victoria, fille de feu le duc Frédéric d'Augustenbourg. Ce prince était mort au commencement de 1880, après avoir vu ses prétentions au trône du Schleswig-Holstein détruites par la politique du prince de Bismarck. La cour d'Angleterre s'intéressait vivement au sort du duc, proche parent de la reine; de son côté, le prince impérial n'avait pas cessé, mais vainement, de prêter l'appui de son influence aux prétentions du duc Frédéric. C'est grâce à ce double patronage de Londres et de Berlin que fut résolue l'union des deux familles, mais non avant que l'oncle et le frère de la jeune princesse eussent préalablement renouvelé la renonciation, libellée par le duc Frédéric avant sa mort, à la revendication du trône des Duchés par la maison d'Augustenbourg. En revanche, l'empereur Guillaume compensa cette sorte d'abdication par des libéralités et des restitutions matérielles en faveur du jeune duc Gonthier, frère de la fiancée du prince Guil-

laume. Ce mariage avait été négocié par la cour d'Angleterre et le prince impérial en dehors du prince de Bismarck, naguère adversaire résolu du duc d'Augustenbourg. Toutefois le chancelier, en l'absence d'obstacles politiques, prêta son concours aux arrangements nécessaires; et, chose rare chez lui, qui fuyait les cérémonies, il assista aux fiançailles et aussi, le 26 février 1881, au mariage du jeune couple princier destiné un jour à monter sur le trône.

A l'année si paisible de 1880, remplie de fêtes jubilaires et artistiques présidées par le prince impérial, succéda une année de terreurs et d'inquiétudes politiques. Le bruit joyeux du mariage du prince Guillaume était à peine éteint, lorsque de Saint-Pétersbourg arriva la nouvelle de l'assassinat, par les nihilistes, du czar Alexandre II, le meilleur ami de l'empereur Guillaume.

Il fut décidé que le prince impérial se rendrait à Saint-Pétersbourg pour assister aux funérailles du czar. Les objections contre ce voyage n'avaient pas manqué. Des nouvelles très alarmantes avaient été reçues à Berlin:

on craignait pour la sécurité du prince. Le bruit courait qu'un nouvel attentat nihiliste avait été découvert. Cette secte criminelle, disait-on, avait des affidés jusque dans l'entourage de la cour; on désignait l'église de la forteresse Saint-Pierre et Saint-Paul, où les cérémonies des obsèques devaient avoir lieu, comme devant être le théâtre de quelque nouvelle entreprise de la bande des assassins. Au préfet de police de Berlin, qui avait manifesté ses craintes, l'empereur Guillaume avait répondu que le devoir de famille passait avant toute autre considération. Il n'en est pas moins vrai qu'on se sentit soulagé à Berlin, quand on reçut un télégramme annonçant que tout s'était bien passé et que le prince impérial allait revenir. La veille encore, anniversaire de la mort de son fils Valdemar, la princesse impériale avait reçu une lettre anonyme, portant que son mari était condamné par les nihilistes, et que le jugement serait exécuté le jour des funérailles du czar.

Le nouvel empereur de Russie avait manifesté une vive satisfaction au sujet de la pré-

sence du prince impérial : il tenait visiblement à dissiper les inquiétudes avec lesquelles on envisageait depuis longtemps en Europe l'éventualité de son avènement. On le considérait comme un ennemi de l'Allemagne et de la politique du prince de Bismarck, et l'on était persuadé que, devenu empereur, il romprait immédiatement avec la politique de son père. Pour le moment Alexandre III ne confirmait pas ces appréciations anticipées. Il combla le prince impérial d'attentions; la réception du prince, à son arrivée en gare, eut quelque chose de démonstratif. Le czar insista pour prolonger d'un jour la visite du prince, avec qui il eut de longs entretiens; il exprima le désir de se rencontrer l'été avec l'empereur Guillaume. En effet cette entrevue, qui fit grande sensation en Europe, eut lieu au mois de septembre, à Dantzig; les souverains y furent accompagnés de leurs premiers ministres, et le prince impérial, ainsi que les deux frères du czar, y assistèrent.

Sur ces entrefaites une crise intérieure s'était déclarée dans le monde officiel de Ber-

lin. Le prince de Bismarck préparait une série de lois concernant le système commercial, financier et social, opérant toute une évolution dans le domaine économique de la Prusse et de l'Allemagne entière. Il rencontrait des obstacles auprès de quelques-uns de ses collègues, ainsi qu'auprès des différents partis du parlement. Dans ces circonstances, on remarqua que le Chancelier recherchait davantage un rapprochement avec le prince impérial, qui avait été tenu, plus que sa position et son âge ne semblaient le conseiller, à l'écart de la haute direction des affaires. Des divergences sur des points importants de la politique intérieure existaient sans doute entre le prince et le Chancelier ; la légende populaire les exagérait. Ce qui était certain, c'est que l'héritier du trône ne se sentait pas à son aise dans sa position politiquement effacée. Il ne restait jamais longtemps à Berlin, et, un moment, le bruit courut qu'il serait créé pour lui la dignité de lieutenant de l'empereur en Alsace-Lorraine, avec résidence à Strasbourg, où le prince et sa femme formeraient une sorte de cour. Ce

plan fut bientôt abandonné : de grandes difficultés se produisirent pour trouver pour cette lieutenance la forme convenable et en rapport avec la haute position du prince. Peut-être celui-ci n'eut-il qu'à se féliciter de l'avortement de ce projet. Avant lui, le grand-duc Constantin à Varsovie, l'archiduc Maximilien à Venise avaient occupé des situations analogues, sans pouvoir faire le bien qu'ils voulaient, c'est-à-dire remplir avec succès la mission de conciliation pour laquelle ils avaient été envoyés dans ces postes délicats et hérissés de difficultés, conséquence naturelle de l'antagonisme entre les vaincus et les vainqueurs.

Pour ses réformes financières et économiques, à la veille des crises parlementaires qu'elles devaient provoquer, le chancelier tenait à s'assurer de l'assentiment de l'héritier du trône. Les élections de 1881 n'avaient pas procuré au gouvernement une majorité certaine. Les projets du chancelier étaient violemment attaqués par les libéraux et les catholiques : par les uns, parce qu'ils substituaient trop l'action de l'Etat à la liberté de

l'individu; par les autres, parce que, la paix avec l'Eglise se faisant toujours attendre, ils avaient intérêt à vendre chèrement leur concours au Chancelier.

L'opinion générale était que l'empereur Guillaume n'avait sanctionné qu'avec un sentiment de scepticisme les projets de socialisme d'Etat ébauchés par le prince de Bismarck, et qu'il n'y attachait point une importance majeure. Le chancelier fut ainsi amené à faire intervenir la personne du souverain dans le débat qui allait s'ouvrir et à y associer aussi le prince impérial. C'est pourquoi on remarquait à cette époque que M. de Bismarck voyait plus fréquemment le prince impérial. Il avait conféré avec lui, la veille de l'envoi du message impérial du 17 novembre, dans lequel le monarque déclarait s'identifier avec les projets de loi du Chancelier. Abandonné par les libéraux, désespérant de former une majorité avec eux et les conservateurs modérés, il se retourna du côté des catholiques, qu'il voulait gagner par des concessions sérieuses sur le terrain religieux. Il eut à ce sujet, le 28 no-

vembre, une longue conférence avec le prince impérial, à qui il développa son plan et dont il obtint, paraît-il, l'acquiescement. Le prince dut regretter cette évolution à droite, qui reléguait de nouveau dans l'opposition ses amis du parti libéral. D'un autre côté, il reconnaissait l'opportunité d'un rapprochement avec le parti catholique, le plus compact des différents groupes parlementaires. Le Chancelier exposa au prince la nécessité de faire cesser le Kulturkampf; il désavoua, comme il l'avait déjà fait au parlement, la paternité de cette lutte, dont il rejetait la responsabilité sur le ministre des cultes, M. Falk. Il repoussait la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat, de l'école d'avec l'Eglise, comme la demandaient les libéraux avancés : il entendait seulement défendre l'Etat contre les empiètements de l'Eglise. Le 17 décembre, nouvel entretien entre le prince et le chancelier. Celui-ci prépare le prince au message impérial du 4 janvier suivant, qui revendique le droit pour le gouvernement d'influencer ou du moins d'éclairer les élections, en même temps qu'il pro-

clame le principe que les fonctionnaires sont tenus d'appuyer le gouvernement dans le mouvement électoral.

Sur la façon dont le prince a accueilli ces différents exposés du chancelier, l'historien en est encore réduit aux conjectures. Il se peut que la raison d'Etat livrait, en lui, combat à ses sentiments libéraux et peu sympathiques au régime autoritaire. Mais depuis longtemps il avait adopté le système de ne pas contrarier, par son opposition, les vues de l'empereur, ni de « déranger les cercles » du prince de Bismarck.

Un événement heureux pour la dynastie vint marquer le printemps de l'année 1882. Le 5 mai naquit au prince Guillaume un fils, au prince impérial un petit-fils. Le vieil empereur exultait de joie. Les journaux illustrés allaient reproduire prochainement quatre portraits représentant autant de générations d'empereurs.

Le jour de la naissance de son arrière-petit-fils, l'empereur se rendit, en carrosse de gala, à l'église du Dôme, et, quelques semaines

après, il tint ce futur empereur et roi sur les fonts baptismaux. Ce baptême eut lieu à Potsdam avec une pompe inusitée. Le prince Guillaume avait voulu que tous les princes qui avaient été témoins de son mariage assistassent aussi au baptême de son premier né. On y voyait le roi de Saxe, le duc d'Aoste, le duc Chrétien de Schleswig-Holstein, le grand duc de Saxe-Weimar, l'archiduc Rodolphe d'Autriche, le grand-duc Serge de Russie ; plusieurs souverains s'y firent représenter par des ambassadeurs spéciaux. Les ambassadeurs et les chefs de mission accrédités, ainsi que les ministres et les hauts dignitaires de l'Etat, complétaient l'assistance, réunie dans la galerie dite de jaspe du Nouveau Palais, transformée en chapelle. Au dessus de l'autel, suivant l'usage traditionnel, se dressait un riche baldaquin, dont le fond était orné d'une tapisserie en soie représentant le Christ du Corrège. Les vases du culte, en or massif de Silésie, étaient les mêmes qui avaient déjà servi au baptême du prince impérial. A la porte de la chapelle, la grande maîtresse remit l'enfant à la jeune

princesse Victoria, qui le porta à l'empereur. Celui-ci le tint pendant la durée de la cérémonie pour le remettre ensuite à sa petite-fille, qui cette fois le porta à la mère : ainsi le veut le vieux cérémonial établi par le premier roi de Prusse.

IV

Les amis du prince impérial adversaires de M. de Bismarck. — Le prince fait l'éloge de l'administration municipale de Berlin. — Discours libéral du Prince dans la loge maçonnique. — Sa tolérance religieuse. — Adversaire de l'orthodoxie protestante. — Il condamne l'agitation antisémite. — Adresse des Israélites de Londres. — Mission en Espagne. — Opinion du prince impérial sur le jeune prince Alphonse. — Première visite de ce prince à Berlin. — Le roi Alphonse aux manœuvres de Hombourg. — Qualités de ce souverain. — Le roi Alphonse nommé colonel d'un régiment de uhlans. — Origine de cette nomination. — Manifestation à Paris. — Le prince impérial se rend à Madrid. — Bonne opinion du prince impérial sur la France et le peuple français. — Il est obligé de prendre sa route par mer. — Son séjour à Madrid. — Membre correspondant de l'Académie de droit. — Il reçoit l'ordre de rendre visite au roi d'Italie et au Pape. — Conditions de sa visite au Vatican. — Son entretien avec Léon XIII. — Portée politique de ce voyage. — Effacement politique du prince impérial. — Sage abstention du prince et de sa femme. — Le prince impérial président du Conseil d'Etat. — Il préside les solennités littéraires et artistiques. — Ses tendances pacifiques y paraissent toujours. — Ses discours dans ces occasions. — Centenaire de Heidelberg. — Le prince donne de sages conseils au peuple allemand. — Courtoisie à l'égard des souverains de l'Allemagne du sud.

L'année 1883 s'ouvrit sous des auspices assez pacifiques, du moins quant à la situation extérieure. Il est vrai qu'à l'intérieur, à Berlin, l'harmonie ne semblait pas près de se rétablir entre le chancelier et le parlement. Les questions économiques divisaient toujours la majorité et le gouvernement. Sur les bancs de l'opposition libérale siégeaient plusieurs amis du prince impérial, et quelquefois les flèches que le chancelier dirigeait contre ses adversaires frappaient indirectement celui qui, sur divers points, était censé partager leurs idées. La municipalité de Berlin, dont le premier magistrat et plusieurs membres faisaient partie du parlement, était particulièrement en défaveur auprès du chancelier.

Dans l'année 1881, le chancelier avait saisi l'occasion d'un débat sur les impôts, pour se prononcer avec vivacité contre l'administration municipale de Berlin. « C'est chose connue », disait-il, « qu'à Berlin le parti progressiste » domine et qu'un *ring* progressiste gouverne » la ville. Comment un autre parti pourrait-il » lutter contre cet état de choses? Cela ferait-il

» les affaires de la ville si, comme je l'ai bien
» souvent pensé, le parlement et les autorités
» supérieures siégeaient dans une autre ville
» moins populeuse ? »

Le prince impérial n'épousa pas cette querelle, et il en témoigna à l'occasion du jour de l'an de 1882. En réponse à une adresse de la municipalité, il prit le contrepied des paroles du chancelier : « Je ne puis m'empêcher », dit-il, « d'exprimer, à cette occasion, que je rends
» pleinement justice à l'administration muni-
» cipale pour la sollicitude intelligente et mé-
» thodique qu'elle consacre au bien-être maté-
» riel ainsi qu'au développement intellectuel et
» moral de la population. Toutes les fois que
» j'ai pu visiter des établissements munici-
» paux, j'ai constaté des résultats qui m'ont
» rempli de satisfaction. »

Le prince fit encore une profession de foi libérale, dans une solennité maçonnique, le 20 janvier 1883. Dans son discours il s'éleva avec énergie contre les tendances réactionnaires de certaines loges. « Vous savez », disait-il, « que
» j'ai consacré volontiers mes forces au noble

» but de la franc-maçonnerie, et que je ne m'en
» lasserai pas, tant que l'association restera
» fidèle à ses lois fondamentales. Au cours des
» vingt-cinq années qui se sont écoulées depuis
» que je suis entré dans vos rangs comme
» ignorant, je suis arrivé à la conviction que,
» alors que le temps où nous vivons demande
» de la lumière, la franc-maçonnerie ne doit
» pas se fermer à ces tendances. Nous autres,
» maçons, nous ne devons pas cesser de cher-
» cher et d'examiner. Nous ne devons pas
» nous cramponner aux traditions, quand même
» elles nous seraient devenues chères, unique-
» ment parce qu'elles nous ont été transmises
» et que nous nous y sommes habitués. Chez
» nous aussi la devise doit être : ne pas s'ar-
» rêter, mais progresser ! »

Ce progrès consiste pour le prince impérial, sur le terrain religieux, dans une tolérance largement pratiquée. Il n'est pas protestant orthodoxe : non pas qu'il soit libre penseur ou indifférent, mais parce que le parti orthodoxe est en même temps rétrograde en politique et persécuteur à l'égard de ceux qui ne

sont pas de son bord. C'est contre ce parti qu'il s'élève encore dans les paroles qu'il prononça le 12 septembre 1883, à l'occasion des fêtes de Luther à Wittemberg. Nous avons dit plus haut que Luther est aux yeux d'une grande partie de l'Allemagne autant un régénérateur national qu'un réformateur religieux. Le parti orthodoxe l'a transformé en une sorte de Pape; et, après avoir rejeté le dogme de l'infaillibilité papale, il adopte presque l'infaillibilité des théologiens luthériens. Le prince impérial, dans son discours, insiste plus spécialement sur les mérites de Luther dans le domaine de la vie nationale. Il exhorte les assistants à défendre en tout temps, avec la foi évangélique, la liberté de conscience et la tolérance. « Souvenons-nous toujours », dit-il en terminant, « que la force et la nature du protestantisme » ne reposent ni dans la lettre ni dans une » formule rigide, mais dans l'aspiration de » connaître la vérité chrétienne. »

C'est encore contre les tendances persécutrices de l'orthodoxie qu'il s'élève à l'occasion de l'agitation antisémite, qui se produisit à Ber-

lin et dans quelques villes allemandes, sous la direction d'un pasteur de la cour et de quelques membres de la noblesse protestante. Ce mouvement est dirigé contre les Israélites, dont le nombre, il était vrai, est bien plus considérable dans les contrées avoisinant la Pologne et la Russie que dans les autres pays de l'Europe. Ils y occupent par conséquent une place plus importante dans la vie sociale et éclipsent souvent par leur fortune les citoyens d'origine germanique. Le mouvement anti-sémite prétendait viser non la religion de Moïse, mais l'expansion et l'influence de ses adeptes ; il se manifestait par excitation des classes populaires contre les Juifs et projetait même une révision des articles de la constitution, établissant l'égalité politique et civile de toutes les confessions. Se déployant avec bruit, ce mouvement donnait lieu à de nómbreux excès et menaçait de prendre des proportions alarmantes pour la paix publique. Les autorités n'y attachèrent pas d'abord une grande importance : elles hésitèrent aussi à sévir contre les meneurs qui se prévalaient de hautes protections.

Le prince impérial et sa femme repoussaient hautement toute solidarité avec les promoteurs de cette agitation. Dans une circonstance solennelle, le prince, s'entretenant avec un notable israélite, conseiller municipal de Berlin, ne craignit pas de déclarer que le mouvement anti-sémite, qui s'intitulait aussi chrétien-social, « est une honte pour l'Allemagne ». L'attitude du prince ne contribua pas peu à discréditer le mouvement dans l'opinion publique et justifia bien l'adresse que quelques années plus tard les délégués de plusieurs corporations israélites de Londres présentèrent au prince et à la princesse. « Nous saisissons » cette occasion — disait l'adresse — pour » exprimer notre appréciation de la noble ma» nière dont Vos Altesses ont appuyé la cause » de la tolérance religieuse à une époque où » des préjugés injustes et violents ont été sus» cités contre nos coreligionnaires. »

A la fin de l'automne de 1883, le prince impérial dut se charger d'une mission d'une haute portée politique.

Le roi Alphonse d'Espagne, pendant un

voyage entrepris hors de son royaume, après avoir visité Vienne et avant de retourner dans ses Etats, était allé saluer l'empereur Guillaume, qui résidait, à la fin de septembre, à Hombourg, son quartier général, d'où il dirigeait les grandes manœuvres de son armée. Le roi Alphonse n'était pas un étranger à la cour de Berlin ; du moins il connaissait d'ancienne date le prince impérial. L'opinion que ce dernier portait sur le jeune roi, mort si prématurément, résulte d'un entretien du prince avec un publiciste qui l'accompagnait en 1883 dans le voyage d'Espagne. « C'est » peut-être », disait le prince impérial, « le « plus remarquable des princes dont j'aie fait » la connaissance depuis vingt ans. Dès la » première rencontre que j'ai eue avec le » jeune prince Alphonse, il m'a frappé ; ce » fut à Vienne, où il faisait ses études au Thé- » résianum. Le prince parlait couramment » cinq langues. Même en notre présence, il ne » voulait pas s'affranchir de la discipline du » Thérésianum, et, pour cette raison, il refusa » les cigares que nous lui offrions. » La seconde

rencontre avec le prince impérial avait eu lieu en 1874. Le jeune prince des Asturies, dans un voyage de vacances, était venu à Berlin sous le nom de marquis de Covadonga. C'était le 14 septembre. A ce moment même le maréchal Serrano, régent d'Espagne, venait de recevoir en audience les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. Le cabinet de Berlin avait reconnu la république espagnole, soit pour lui donner son appui contre les Carlistes, soit parce qu'il considérait le gouvernement de Serrano comme une transition certaine à la restauration monarchique. Le prince des Asturies n'était pas sans ignorer cet état de choses, en même temps qu'il se préparait lui-même à son futur avènement au trône. Lors de sa visite à Berlin, l'empereur était absent de Berlin; le prince impérial et sa femme, également en voyage, revinrent bientôt à Potsdam, où le prince Alphonse alla leur rendre visite. Il y reçut l'accueil le plus amical. Lui-même se sentait attiré vers le gouvernement allemand, qui était hostile aux Carlistes, ennemis plus dangereux de sa cause

que les républicains gouvernants. Des liens d'une certaine intimité s'étaient ainsi établis et maintenus depuis. On lui fit donc un excellent accueil à Hombourg. « A Hom-« bourg », dit encore le prince impérial (1), « j'eus l'occasion de connaître le roi Alphonse » de plus près ; dans les choses graves ou » plaisantes, il s'abandonnait sans gêne et » montrait une véritable solidité de carac-» tère. Le roi Alphonse a en lui l'étoffe de » devenir le réformateur de l'Espagne. Je lui » demandai pourquoi il n'était pas allé nous » voir la première fois qu'il était venu à Berlin. » Je ne voulais pas vous mettre dans l'embar-» ras », dit-il ; « à cette époque, le roi Amédée » règnait en Espagne, et je passais dans mon » pays pour un rebelle». « Le roi Alphonse sait » ce qu'il veut. Il est réduit à ses seules forces ; » mais il affronte toutes les difficultés avec » une audacieuse assurance. Il choisit avec » résolution les hommes qui conviennent à » sa personne et à la situation et il est heu-

(2) Voyages du prince impérial en Espagne et à Rome, par M. F. Dernburg. — Berlin, 1884).

» reux dans ses choix. Avant tout, il a un
» courage vraiment royal. Il l'a prouvé dans
» la récente insurrection militaire, où il a payé
» de sa personne. Il disait aux officiers leur
» fait, car, en Espagne, dans les *pronuncia-*
» *mientos*, l'officier, le plus souvent, ne pense
» d'abord qu'à l'avancement. « Vous devez
» faire votre devoir », disait le roi aux officiers,
à qui ce langage imposait. « Que le roi ne
» se laisse pas intimider, c'est là ce que prouve
» aussi ce voyage en Allemagne, qu'on aurait
» bien voulu empêcher. C'est un monarque
» éminent, et j'ai grand plaisir à lui rendre vi-
» site, aussi bien par sentiment personnel que
» dans l'intérêt du principe monarchique, que
» j'espère fortifier par mon voyage. Au reste
» ce voyage d'Espagne est pour moi comme un
» rêve. Depuis mon enfance, mon désir était
» de voir une fois ce pays. Mais comment y
» arriver? Maintenant la chose est venue me
» surprendre. C'est à Wiesbade, où je comp-
» tais me reposer encore pendant quelques
» semaines, que j'ai appris le premier mot de
» ce voyage; puis tout s'est passé à la hâte. »

C'est en effet à sa villégiature d'automne que le prince avait été arraché par une dépêche de Berlin. Le roi Alphonse, en quittant Hombourg, avait été nommé par l'empereur Guillaume colonel d'un régiment de uhlans, en garnison à Strasbourg. C'est un vieil usage entre souverains amis de se conférer, les uns aux autres ainsi qu'aux membres de leurs familles, des titres de colonels de certains régiments. Les souverains de Russie, d'Allemagne et d'Autriche, les grands-ducs de Russie et les archiducs d'Autriche, les princes prussiens, anglais, italiens et bien d'autres princes sont dans ce cas. Le roi Alphonse avait exprimé ce désir au vieil empereur, qui, ayant pris le roi en affection, s'empressa d'y déférer, bien que ce ne fût pas précisément comme le roi l'eût voulu. Le prince impérial, dans un entretien avec le publiciste que nous venons de citer, raconte ainsi l'origine de cette nomination : « Le roi », disait-il, « aurait volontiers eu un régiment de hussards. Tous veulent avoir un régiment de hussards ; mais comme nous n'en avions pas de disponible

» le roi préféra, parmi les régiments de uhlans, » les uhlans jaunes, à cause de cette couleur » qui lui va très bien. Il a vraiment très bon air » dans cet uniforme; la princesse impériale lui a » elle-même rétréci un peu la casquette. Per» sonne au monde n'a songé à mettre une inten» tion politique dans cet acte, et nous avons » été étonnés du bruit qui s'est fait à ce propos » en France. » De là la transition aux affaires » de France était indiquée. « Le prince », dit l'auteur de ce récit, « rendait pleinement jus» tice aux bons côtés du caractère français ; » il raconta, du temps de la campagne de » France, plusieurs traits caractéristiques, » qui font grandement honneur à l'armée et à » la population françaises. Je n'aurais rien à » objecter », disait le prince, « à traverser » aujourd'hui la France. »

A Berlin on en avait décidé autrement. Le roi Alponse, rentrant en Espagne par la France, fut insulté, à son passage à Paris, par une bande de perturbateurs désireux de créer des embarras au ministère Ferry. Quelques journaux avaient malheureusement fourni un pré-

texte : la nomination du roi Alphonse comme colonel allemand, et, ce qui était plus, d'un régiment de uhlans, particulièrement mal vus du temps de l'invasion ; et, dernière circonstance aggravante, d'un régiment en garnison à Strasbourg. Les explications du prince impérial prouvent qu'il n'y avait pas eu l'ombre d'une provocation dans cette affaire. Mais la campagne des journaux avait porté coup. Les hommes du désordre se couvraient du drapeau du patriotisme : sous prétexte de venger une insulte imaginaire, on commettait un attentat flagrant contre le droit des gens, on créait un incident, qui, sans le sang-froid et la modération du roi Alphonse, aurait pu prendre de funestes proportions. Ce danger fut heureusement conjuré, et le roi, en rentrant à Madrid, fut chaleureusement acclamé par la population. Il y arriva cependant au milieu d'une grave crise gouvernementale. La récente insurrection militaire, les divisions des partis dynastiques, les agissements du parti républicain, qui relevait la tête, étaient bien propres à créer des soucis au souverain.

A Berlin, on avait été froissé de ce qui s'était passé à Paris. L'empereur voyait, derrière l'insulte faite au roi Alphonse, une démonstration contre lui-même; il se regardait, d'autre part, comme la cause involontaire des désagréments que le roi avait eus à subir; enfin il pensait que l'appui moral que l'Allemagne prêterait au jeune souverain fortifierait sa position vis-à-vis des partis. La visite du roi à Hombourg aurait exigé, suivant l'étiquette des cours, que l'empereur la lui rendît peu après. Le grand âge de Guillaume Ier rendant impossible un aussi long voyage, le prince impérial reçut mission d'aller à Madrid et, eu égard aux incidents de Paris et à la crise politique en Espagne, de se mettre en route au plus vite. On peut dire qu'en ce sens la visite du prince impérial à Madrid fut la réponse à la manifestation de Paris. Voilà aussi pourquoi le prince impérial, à son grand regret, comme il l'a dit lui-même, évita de prendre la route directe par la France, pour faire le détour par l'Italie et de là par mer.

Parti de Berlin le 17 novembre, il se rendit à

Gènes, où il s'embarqua le 19 à bord d'un des trois bâtiments de la marine de guerre allemande, formant pour la circonstance une petite escadre d'honneur. Une violente tempête sévit pendant deux jours, et ce ne fut qu'après une traversée très pénible de soixante-douze heures que le prince débarqua le 22 novembre à Valence, où commencèrent les réceptions officielles par les autorités espagnoles. Pendant quinze jours, le prince fut l'hôte du roi à Madrid. Parmi les nombreuses solennités et fêtes organisées en cette circonstances, deux surtout offrent un caractère particulier de courtoisie de la part des Espagnols. L'une se rattache à la visite du prince, à côté du roi, à l'Académie de droit, réunie en séance annuelle de rentrée. Le président de l'Académie ayant, à la fin de son discours, complimenté le prince, le roi Alponse prononça, à son tour, un discours, dans lequel il rappela qu'il avait été donné au prince impérial de faire des études régulières et d'obtenir le grade de docteur. « Moi », dit-il, « je n'ai pas » été aussi bien partagé; des événements

» imprévus m'ont arraché à mes paisibles » études pour m'obliger à remplir la mission » de restaurer l'ordre dans l'Espagne trou- » blée. » Huit jours après, la même académie nomma le prince membre correspondant, en lui remettant en même temps une médaille d'or ainsi qu'un album pour le princesse impériale. « Les études de droit », dit-il dans sa réponse, « ont toujours été pour moi une occupation » favorite depuis que j'ai fait mes études à » Bonn. » Parlant ensuite des travaux de codification en Allemagne, il ajouta ; « La prin- » cipale tâche du législateur reste toujours, à » mes yeux, d'établir le droit égal pour tous. »

Après une tournée dans le sud, le prince s'embarqua le 14 décembre à Barcelone pour se rendre de nouveau à Gênes. Sa présence en Espagne avait profité à la cause des conservateurs et prévenu une crise violente. Il est vrai qu'avec son départ les fruits politiques du voyage se perdirent promptement. Deux ans après, la population de Madrid se porta à de graves excès contre l'ambassade d'Allemagne; elle ne pensait plus au prince

impérial, et s'élevait avec fureur contre l'Allemagne, qui avait tenté de prendre possession des îles Carolines. Le ministère Posada-Herrera avait été un moment embarrassé par l'annonce de la visite du prince impérial : il craignait de réveiller les susceptibilités de la France, où l'opinion publique était encore sous le coup de l'incident de Hombourg; mais, s'apercevant que le prince n'avait aucune mission spéciale et politique à remplir, il se familiarisa avec cette visite et lui donna même tout l'éclat possible.

Au moment de quitter Madrid pour aller visiter le midi de l'Espagne, le prince reçut une dépêche de l'empereur Guillaume, l'invitant à se rendre à Rome pour remercier le roi d'Italie de l'hospitalité qu'il avait reçue de lui à son passage à Gênes. Il a été dit alors que la visite au roi Humbert n'était que le corollaire de celle que l'empereur avait ordonné à son fils de rendre au Pape. Le fait n'est pas exact. Les liens politiques s'étaient resserrés entre l'Allemagne et l'Italie, et la cour de Berlin désirait donner à ces rapports une expression

publique. D'autre part, la paix avec l'Eglise était ardemment désirée par l'empereur, et l'on voulait ménager Léon XIII, qui avait donné à la Prusse de nombreuses preuves de conciliation. D'ailleurs, informé du projet de voyage à Rome, le Vatican avait fait entamer par le nonce à Madrid des pourparlers en vue d'une visite du prince au Pape. C'est à Séville que le prince reçut de Berlin l'ordre d'accomplir cet acte de courtoisie à l'égard du Souverain Pontife.

Le 15 décembre, le prince arriva à Gênes et deux jours après à Rome, où une réception enthousiaste lui fut faite par la population. La question épineuse de la visite au Vatican n'était pas encore complètement réglée. Des deux côtes les détails d'étiquette étaient traités comme une véritable affaire d'Etat. Le prince avait accepté l'hospitalité du roi Humbert au palais du Quirinal. Jamais ni Pie IX ni Léon XIII n'avaient reçu un souverain ou un prince sortant du Quirinal, ancienne résidence des Papes. C'est à cette circonstance que la cour royale d'Italie devait son isole-

ment, depuis quatorze ans, dans la Ville Eternelle. Les souverains catholiques ne pouvaient lui rendre visite sans aller au Vatican, qui cependant leur fermait ses portes. L'empereur d'Autriche n'avait pu pour cette raison rendre à Rome la visite que Victor-Emanuel lui avait faite à Vienne en 1873. Le Pape pensa pouvoir se départir de la règle en faveur d'un prince protestant; il désirait d'ailleurs cette visite et devait par conséquent se prêter à des tempéraments. Le prince habitait une petite villa construite à côté du Quirinal par le feu roi. A la rigueur, ce détail pouvait déjà passer pour une circonstance atténuante, la villa n'étant pas d'origine papale, ni même le palais habité autrefois par les Papes. D'autre part, le Souverain Pontife exigeait que le prince ne vînt pas directement de la demeure royale au Vatican. Pour se conformer à ce désir, le prince se rendit du Quirinal à l'ambassade d'Allemagne au Capitole, et de là à la légation de Prusse près le Saint Siège. Là les voitures royales se retirèrent pour faire place à d'autres voitures non armoriées, avec cochers et laquais

en noir portant la cocarde prussienne. La veille, sur la demande du ministre de Prusse, le cardinal secrétaire d'Etat avait rendu visite au prince à la légation en y laissant sa carte.

Le prince impérial, dans sa visite, était accompagné du ministre de Prusse et des officiers de sa suite. L'entretien, qui dura presque une heure, eut lieu sans témoins ; à la fin les personnages de la suite furent appelés pour être présentés au Pape. La conversation s'ouvrit sur un ton très amical. Léon XIII rappela que trente ans auparavant il avait été consacré cardinal pendant le séjour du prince prussien à Rome. Pie IX avait demandé au nouveau cardinal s'il avait vu le prince Frédéric-Guillaume : « C'est un joli garçon », avait-il dit, « un très joli garçon ».

On a appris plus tard, d'après une communication émanant du prince, quelques détails sur cet entretien. Le Pape commença par complimenter son visiteur, en exprimant le plaisir qu'il éprouvait de recevoir chez lui le fils d'un illustre souverain, et lui-même un prince éminent dans la guerre comme dans la

paix. Le prince, désireux de ne pas éveiller les susceptibilités du Quirinal, répondit que, « étant venu à Rome comme hôte du roi d'Ita-
» lie, il avait cru ne pas devoir manquer de
» témoigner aussi son respect à Sa Sainteté,
» en lui rendant visite. » La conversation porta ensuite sur des sujets indifférents, le voyage du prince en Espagne, les voyages antérieurs du prince en Italie, le séjour du Pape à Bruxelles, où il avait résidé comme nonce. Enfin Léon XIII demanda si Son Altesse Impériale n'avait à lui faire aucune ouverture. Le prince répondit que, venu à Rome uniquement pour remercier le roi d'Italie des nombreuses preuves d'hospitalité reçues de lui, il n'avait pu être chargé d'aucune mission, d'autant plus que son voyage à Rome avait été décidé depuis huit jours seulement, circonstance qui excluait ce que Sa Sainteté venait d'indiquer. Le Pape reprit pour déclarer qu'il était très-reconnaissant à l'empereur de la réintégration de l'évêque de Limbourg, que c'était là un acte de sentiment conciliant. Le prince repondit que, par suite de son absence prolongée de Berlin, il n'était

pas instruit des détails de cette question. Le Souverain Pontife, insistant sur ce sujet, exprima l'espoir de voir l'empereur témoigner ses intentions pacifiques, en réintégrant aussi les archevêques de Cologne et de Posen sur leurs sièges. Le prince affirma de nouveau que le but de son voyage excluait toute idée d'une mission et que d'ailleurs il ne connaissait pas l'état de ces questions. Le Pape passa alors à des observations générales sur les différends existant entre le gouvernement prussien et l'Eglise: un de ses vœux les plus ardents était de voir la paix rétablie, et il nourrissait la conviction que la visite du prince, le futur souverain de son pays, ne pourrait que contribuer à la réalisation de ce désir. Le prince termina l'entretien en promettant de rapporter ces paroles à son père, qui, disait-il, était un prince de la paix.

Le prince impérial, par son attitude pleine de tact et de condescendance, avait pu contenter les deux parties. Avant de se rendre au Vatican, il était allé au Panthéon déposer une couronne sur le tombeau de Victor-Emma-

nuel. À l'égard du Pape, il s'était soumis à toutes les règles de l'étiquette en usage au Vatican. Recevant une députation de la colonie allemande, après avoir parlé de l'excellent accueil dont il avait été l'objet en Espagne, il ajouta : « A présent, hôte du roi d'Italie, j'ai pu » aussi rendre visite au Pape. Ce sont là des » faits d'une très-haute portée qui tourneront » au profit de la patrie. »

Le prince rentra à Berlin, le 23 décembre, très satisfait de son voyage. Il exprima cette satisfaction dans sa réponse aux compliments du jour de l'an de la municipalité de Berlin. Dans ce document, comme dans toutes les manifestations analogues du prince, c'est toujours la note pacifique et conciliante qui domine. Dans celle du 2 janvier 1884, le prince impérial fait allusion aux dissidences intérieures dont la tribune parlementaire ne cessait de retentir. « Si je crois pou» voir regarder avec une sincère satisfaction », écrit-il aux magistrats de la ville de Berlin, » mon récent voyage dans le sud, je m'y trouve » autorisé par la conviction que la consolidation

» de nos rapports amicaux avec les pays que » je viens de visiter, est considérée chez eux » ainsi qu'ici, comme une nouvelle garantie du » maintien de la paix. » Passant aux affaires intérieures, le prince exprime le vœu que la nouvelle année puisse apporter aussi l'aplanissement des dissensions qui affligent la nation.

On aura remarqué, au cours de ce récit, qu'au fond, l'action politique du prince impérial se réduisait à la formation de vœux, à des allusions discrètes dans ses discours, et à l'accomplissement de missions représentatives sanctionnant des actes politiques auxquels il n'avait pas pris part. L'empereur Guillaume, avant 1848, après avoir présidé le ministère de son frère le roi, avait, depuis, été obligé de s'effacer devant les ministres constitutionnels de la courte période parlementaire, et devant le régime réactionnaire, auquel il n'avait pas voulu s'associer à cette époque. Monté sur le trône, Guillaume Ier avait pris pour collaborateur M. de Bismarck, dont l'action absorbait tout ce que le roi ne

réservait pas à sa propre décision. La seule place de l'héritier de la couronne aurait été celle de conseiller intime du souverain: ce qui aurait constitué une sorte de partage d'influence avec l'empereur ou avec le chancelier, partage auquel ne se prêtait le tempérament ni de l'un ni de l'autre. D'ailleurs, au cours des années, avaient surgi tant de questions, dans lesquelles le prince impérial différait tellement de vues avec ces deux personnages, que ses conseils ou ses avis contraires auraient difficilement changé la marche des choses, alors que, devant le public, il aurait semblé s'y être associé. La période de l'abstention, à laquelle le père avait été condamné pendant six ans, devait durer pour le fils plus d'un quart de siècle.

Il est probable que parfois l'empereur et le chancelier sentaient eux-mêmes ce que cette situation du prince avait de pénible. L'empereur pouvait se rappeler ce qu'il avait souffert en se voyant exclure des conseils de son frère, à un âge qui marque déjà la pente de la vie humaine. Le chancelier pouvait songer au

règne futur du prince, dont sa politique engageait l'avenir et qu'il eût préféré solidariser avec cette politique. Durant cette longue période le prince impérial et sa femme donnaient, par leur attitude, un grand exemple de correction de conduite, exemple rare dans des circonstances analogues. Cette réserve n'était pas facile pendant tant d'années où les divisions politiques et religieuses affectaient toutes les classes de la nation allemande. Cependant ils bannirent la politique de leurs salons pour se renfermer dans le rôle d'observateurs attentifs. Les incitations qui ne leur étaient pas épargnées pour les engager à prendre parti, les trouvaient impassibles; ils ne se laissaient pas influencer et n'essayaient pas non plus d'influencer.

Dans le courant de l'année 1884 une mesure fut prise en vue d'associer le prince impérial aux affaires publiques. Au mois de juin, un ordre royal rétablit, en Prusse, le conseil d'Etat, et en nomma le prince président et le chancelier vice-président. A proprement parler, ce fut une résurrection. Le conseil d'Etat, avant 1848,

remplaçait en quelque sorte l'institution d'une Chambre législative. Aucune loi ne pouvait être rendue sans avoir été discutée et approuvée par le conseil d'Etat, auquel on soumettait aussi, à titre de consultation, les questions politiques d'une importance particulière. La révolution de 1848 avait fait momentanément supprimer ce rouage, dont la composition ne s'harmonisait guère avec les institutions parlementaires. Depuis, on s'était aperçu en Prusse, comme ailleurs, que les Chambres issues du suffrage universel ne font pas toujours de bonne besogne dans le domaine législatif; que le dispositif et le libellé des lois, produits des débats parlementaires, entremêlés d'amendements, qui détruisent souvent l'économie de toute la loi, devenaient d'une application incertaine et difficile pour les juges aussi bien que pour l'administration. Afin d'obvier à ces inconvénients, on résolut de remettre en activité le conseil d'Etat, et l'on pensa flatter l'amour-propre du prince impérial en lui en déférant la présidence. Le 25 octobre, le prince ouvrit cette assemblée par un discours dans

lequel il expliquait la mission du conseil : tous les projets de lois élaborés dans les divers ministères seraient soumis à son examen avant d'être envoyés aux Chambres prussiennes ; il en serait de même des projets de loi que le gouvernement prussien se proposerait de soumettre au conseil fédéral de l'empire. Toute matière politique était écartée des délibérations du conseil, et son action législative, paraît-il, a été insignifiante. Il n'existait pas à titre d'institution constitutionnelle ; sa composition n'était réglée par aucune loi. On n'en entendit plus parler beaucoup depuis la séance d'ouverture.

L'activité du prince impérial restait, après comme avant, renfermée entre ses occupations militaires comme inspecteur général des armées du sud, et la représentation aux grandes fêtes intellectuelles de la nation. Il considérait les premières comme un devoir à remplir, les secondes comme une occasion de se solidariser avec les efforts pacifiques et civilisateurs de la nation. Il s'attachait toujours à concilier ces deux tendances et surtout à ne pas se

laisser dominer par l'une au détriment de l'autre

On le voit, le 4 juin 1885, célébrer à Kœnigsberg le 25e anniversaire de sa nomination de colonel du 1er régiment des grenadiers; mais, après avoir passé la journée avec les officiers, il se rend le soir parmi les étudiants de l'université, qui l'avaient invité à leur réunion solennelle. Il est feld-maréchal de l'armée; mais il n'oublie pas qu'il est aussi recteur d'université, et son discours aux étudiants dénote l'homme auquel aucune branche du domaine intellectuel n'est étrangère. Il se souvient qu'il parle dans la ville de Kant, « le » grand penseur dont la doctrine a frayé à la » philosophie des voies nouvelles. » Il rappelle aussi cet autre philosophe national, Fichte, qui voulait voir son peuple « fort dans les ar» mes et profond en pensées. » Il exprime l'espoir de voir venir une longue série d'années de paix, et, même en exhortant les étudiants à aider à l'achèvement de l'œuvre unitaire établie par l'ancienne génération, il n'oublie pas d'ajouter que l'œuvre devra se perfectionner

« dans la crainte de Dieu et dans un esprit
» de noble humanité. »

On le voit encore, le 4 juillet suivant, à Aix-la-Chapelle, à une distribution de drapeaux, faire preuve de haut tact politique. Où d'autres généraux n'auraient pas manqué de parler de la défense de la frontière, il rappelle aux soldats l'honneur qui leur est dévolu de garder le tombeau de Charlemagne.

Il semble tout à fait dans son élément, l'année suivante, le 24 mai 1886, à la célébration du centenaire des expositions d'art à Berlin. Président du comité, il harangue l'empereur, en démontrant l'influence qu'ont ces expositions sur l'esprit et le goût intellectuel des nations. Il rappelle les tempêtes révolutionnaires et les bouleversements napoléoniens, pour signaler que ces grands événements ont porté une vie nouvelle dans les arts ; il passe en revue les efforts des différentes écoles, classiques et romantiques, leurs luttes et leurs œuvres ; et il termine en jetant un regard sur « ce temple antique, dont la repro-
» duction forme le grand attrait de l'Exposi-

tion et du haut duquel Jupiter voit à ses pieds les peuples modernes se disputer les lauriers des luttes pacifiques ».

Les beaux-arts et les sciences tiennent une place égale dans son esprit. Au mois d'août, c'est encore lui que l'empereur Guillaume charge de le représenter aux fêtes, dépouillées de tout caractère militaire, du jubilé cinq fois séculaire de l'université de Heidelberg. Ses deux discours, à la solennité de la grande salle universitaire et au banquet du soir, décèlent cette nature idéaliste, cet esprit toujours plein d'aspirations humanitaires, qui étonnent et charment à la fois chez un homme appelé à commander à un des plus puissants empires du monde. Quand il a célébré les mérites de l'université jubilaire pour la fusion intellectuelle du nord et du sud de l'Allemagne, il s'élève aussitôt plus haut dans le domaine du mouvement civilisateur. Il se réjouit, avec ses compatriotes, de l'unité politique de la patrie; mais il s'empresse de leur rappeler que cette unité ne saurait être un but final, mais le moyen d'atteindre à un plus haut degré de

civilisation, profitable à l'humanité entière. « La patrie et la communauté académi- » que », dit-il, « ne pourront exercer l'une » sur l'autre une influence fructueuse qu'en » conservant, dans leurs actes, les mêmes » vertus. Plus on aura monté aux sommets » de la science et de la vie historique, et plus » élevé sera le but auquel on aspire, plus on » aura besoin de sagesse et d'abnégation. » Les vœux que j'offre aujourd'hui à l'univer- » sité se joignent à l'invitation, que j'adresse » aux professeurs et aux étudiants, de se » souvenir du devoir, qui s'impose à nous » impérieusement au milieu du sentiment » de nos succès, de rester fidèles, dans » la science comme dans la vie, à la vé- » rité et à la sévérité de la discipline intel- » lectuelle, au développement de la confra- » ternité parmi les camarades, afin que de » l'esprit de droiture et de l'amour de la » paix puisse sortir la force d'accomplir l'œu- » vre du développement des formes de la » vie nationale. » Le soir, au banquet, il rend, avec une grande finesse, hommage aux

souverains du sud, le grand duc de Bade et le roi de Bavière, qui ont pris naguère l'initiative de l'acte par lequel la couronne de l'empire allemand a été transmise à la maison de Hohenzollern. « Ma maison », dit-il en faisant allusion au jeune roi de Bavière et à sa mort tragique, « restera éternellement l'obligée des » princes allemands qui, par une bouche à » jamais close, ont offert à notre maison la » dignité impériale. »

C'est là la dernière solennité à laquelle il a été donné au prince impérial de parler en public. Les discours de Heidelberg terminent en quelque sorte la carrière publique du prince, qui bientôt, et à la veille de monter au sommet du pouvoir, devait traverser de pénibles et redoutables épreuves.

L'EMPEREUR

1888

CHAPITRE QUATRIÈME

L'EMPEREUR

1888

I

Le Prince impérial au jubilé militaire de l'empereur Guillaume. — Ses discours animés de sentiments pacifiques. — 90e anniversaire de l'empereur. — Premiers symptômes d'indisposition du prince impérial. — Cure à Ems. — L'opinion européenne s'émeut. — Indiscrétion de la presse. — Médecins allemands et anglais. — Voyage à Londres. — Gravité du mal. — Séjour à San Remo. — Courage et confiance du Prince. — Lettres, à ce sujet, du prince et de la princesse. — Projets de faire abdiquer le prince. — Le prince Guillaume. — Ordonnance impériale conférant la signature au prince Guillaume. — Aggravation du mal. — Le prince Guillaume à San Remo. — Mort de l'empereur Guillaume.

L'année 1887 semblait s'ouvrir sous les meilleurs auspices pour la maison de Hohenzollern. Le 1er janvier de cette année, l'em-

pereur Guillaume célébrait le 80e anniversaire de son inscription sur les listes de l'armée. A la tête des généraux, venus pour complimenter le vieux souverain, marchait, en sa qualité de feld-maréchal le plus ancien, le prince impérial. L'allocution du prince, à l'occasion de cet événement tout militaire, ne respirait rien de cette ardeur belliqueuse, qui n'aurait choqué personne en pareille circonstance; elle est, au contraire, animée de cet esprit de paix et de ce désir d'apaisement, qui, depuis des années, caractérisaient tous les discours publics de l'héritier de la couronne.

« Dans la solennité de ce jour », disait-il, » Votre Majesté reporte ses regards en arrière » sur les seize années que la paix a libéralement » bénies et qui ont été consacrées avant tout » au développement tranquille et à l'accroisse- » ment des forces de l'Empire, rétabli après » tant d'années d'attente et de luttes. » Après avoir célébré le mérite de l'empereur pour la réorganisation de l'armée, il ajoute : que « le peuple le regarde avec une joyeuse con- » fiance comme le défenseur de la paix. »

Le 22 mars suivant, l'empereur Guillaume entra dans sa 91e année. A cette occasion, les souverains de l'Europe s'étaient rendus en personne à Berlin, ou y avaient envoyé des princes de leurs familles, ou bien encore des ambassades extraordinaires, pour féliciter l'empereur nonagénaire, dont la belle verdeur semblait défier les atteintes d'une si haute vieillesse. Sur les réceptions et les fêtes brillantes de la cour se projetait, en ce moment, une ombre qui assombrissait les assistants. Le prince impérial, disait-on, affecté d'un enrouement opiniâtre avait dû, à plusieurs reprises, faire excuser son absence. Quelques jours après les fêtes, on apprit que les médecins avaient conseillé au prince une cure d'eaux pour faire disparaître son mal de gorge. Le 14 avril, il se rendit à Ems et rentra à Potsdam un mois après, sans avoir trouvé dans ces eaux la guérison espérée. Dès ce moment le mal fut jugé déjà assez grave pour qu'on mandât, sur le conseil des médecins ordinaires, un spécialiste anglais. Depuis lors les journaux allemands et, à leur suite, la presse

européenne, s'occupaient de la maladie du prince impérial d'une façon qui, malgré les intentions sympathiques de la plupart de ces organes, n'en offrait pas moins un spectacle pénible en raison des bruits contradictoires qu'ils lancent dans le public, et de l'impression fâcheuse que la lecture de ces nouvelles ne pouvait manquer de produire sur le prince malade. A cette abondance de nouvelles, colportées par les journaux, se joignirent bientôt des controverses entre les médecins spécialistes des différentes facultés allemandes, et surtout entre ceux-ci et les spécialistes anglais. Les journaux de médecine se mêlèrent à cette polémique; le cas du prince fut traité dans les cours publics, dans les salles de clinique.

La feuille officielle de Berlin s'attachait à calmer les esprits par des bulletins rassurants. Le public se montrait incrédule et croyait plutôt ceux qui affirmaient la malignité du mal. Au mois de juin, il fut question d'une opération, conseillée par les chirurgiens allemands, et que le spécialiste anglais avait empêchée en déclarant que l'issue pourrait en

être fatale et que dans le cas le plus favorable le prince perdrait à jamais l'usage de la voix.

Le voyage du prince en Angleterre fut alors décidé. Les fêtes du cinquantième anniversaire de l'avènement au trône de la reine Victoria étaient proches : la présence du prince impérial, son gendre aîné, paraissait indispensable. Installé dans un quartier paisible d'un faubourg de Londres, le prince suivait le traitement de son médecin anglais. Il prit part encore aux fêtes royales ; mais il changea bientôt de résidence. Après un court séjour dans l'île de Wight, il se rendit en Écosse, au château royal de Balmoral. Les médecins anglais exprimaient l'espoir certain d'une prompte et complète guérison.

Le bulletin officiel du 1er septembre constatait l'amélioration notable de l'état du prince, en ajoutant que les seules précautions à prendre étaient le ménagement de la voix et le séjour dans un pays ni humide ni froid. Sous ce dernier rapport, les avis varièrent assez souvent. Partis d'Angleterre, le prince et sa famille se rendirent à Toblach, dans le Tyrol. On observa

bientôt les effets fâcheux de ce séjour, et l'on choisit Venise, que le prince quitta cependant au bout de dix jours, pour aller faire une courte station à Baveno, sur le lac Majeur, et de là, se rendre le 5 novembre à San Remo, définitivement adopté comme résidence d'hiver.

Pendant ce temps les controverses avaient repris de plus belle. L'amour-propre national paraissait se mettre de la partie. Le monde médical de Berlin voyait d'un œil méfiant un spécialiste anglais diriger le traitement, à l'exclusion des représentants de la science allemande ; les journaux formulèrent ces plaintes, qui trouvèrent de l'écho dans la population. De conserve avec cette polémique marchaient des récits sur les moindres détails de la maladie; presque tous démontraient qu'elle était incurable et qu'un dénoûment fatal était à prévoir à bref délai.

En effet le mal empirait. Le médecin anglais, en présence des attaques de la presse allemande, demandait lui-même l'adjonction de spécialistes allemands. Une consultation, qui, par suite, eut lieu le 12 novembre, ne fit

qu'augmenter l'inquiétude générale. Partout, en Allemagne comme à l'étranger, les sympathies pour le prince impérial se manifestèrent avec une chalèur rarement observée en pareille occasion. En France même, le ressentiment national se taisait devant l'infortune d'un prince dont tout le monde appréciait le caractère élevé et les sentiments humains.

Le prince lui-même montrait, dans cette crise terrible, un courage et un sang-froid qui excitaient l'admiration générale. Il s'élevait contre les nouvelles pessimistes des journaux et défendait énergiquement son médecin anglais. Le 4 décembre, il écrivit à l'ancien précepteur de ses fils une longue lettre, où il rendáit compte de quelques opérations qu'il avait subies et qui l'avaient laissé très bien portant, gardant bon appétit et étonnant toutes les personnes qu'il rencontrait par « sa mine florissante ». Il taxe d'exagération les récits des journaux et plaisante ceux qui ne croient pas à une bonne tournure de la maladie ; les hommes qui le soignent, en outre des soins de la princesse impériale, possèdent son entière con-

fiance « en dépit des attaques auxquelles ils » sont en butte ». « Je ne désespère nullement », écrit-il, « et j'espère quand même, » après un repos prolongé, pouvoir consacrer » de nouveau, comme autrefois, mes forces à la » patrie. Profondément touché des preuves » nombreuses d'intérêt, qui m'arrivent de tout » l'Empire, ainsi que de l'étranger, je vois » avec une sincère gratitude qu'on a confiance » en moi et qu'on compte sur mon caractère. » De pareils témoignages dans de telles cir- » constances sont pour moi un vrai trésor, » que je tiendrai en honneur toute ma vie. »

Des sentiments analogues sont exprimés dans une lettre de la princesse impériale. « Nous » traversons », écrit-elle le 7 décembre, « une » période d'épreuves graves sous tous les rap- » ports. Mais savoir que la nation ne nous » oublie pas, qu'elle espère et sent avec nous, » c'est là un sentiment infiniment consolant, » qui nous soutient et nous rend heureux. Si » Dieu le veut, cette confiance sera conservée » au prince impérial comme un bien précieux » et lui sera la meilleure aide pour atteindre

» son but. Combien de temps lui sera-t-il en-
» core donné? qui peut le savoir? Mais
» lorsqu'on le voit si frais et si florissant, on
» doit se fier à ses forces et à son bon tem-
» pérament et espérer que la santé ne lui
» fera pas défaut pour l'accomplissement de
» ses devoirs, alors même que, dans le cas
» le plus favorable, il serait obligé de se mé-
» nager pendant longtemps et pourrait peu
» se servir de sa voix. »

Le prince n'était peut-être pas toujours très convaincu du bien fondé de ces espérances; car, à la même époque, il écrivait à un de ses amis pour lui exposer la gravité de son mal, en ajoutant que tout son espoir reposait en Dieu.

Pendant que le prince se trouvait ainsi, par suite de sa maladie, éloigné du siège du gouvernement, l'empereur Guillaume avait été lui-même atteint d'une grave indisposition, comme il en subissait depuis quelques années dans la saison d'hiver, et qui, eu égard à son grand âge, donnait sujet à de sérieuses inquiétudes. On s'en préoccupait à Berlin dans les hautes ré-

gions du gouvernement et de la cour. Parmi les personnages dirigeants, quelques-uns, obéissant à des considérations de diverse nature, eussent voulu simplifier la situation, en amenant le prince impérial à se dessaisir, temporairement ou à titre définitif, de ses droits comme héritier de la couronne; si le prince se fût prêté à ces projets, c'est son fils aîné, le prince Guillaume, qui aurait pris sa place, d'abord comme coadjuteur de l'empereur malade, ensuite, si les circonstances venaient à l'exiger, comme régent, sinon comme souverain. Très avancé dans les bonnes grâces de son impérial grand-père, le jeune prince, d'après la rumeur publique, n'était pas opposé à ces projets, pourvu que le prince impérial y donnât son assentiment. C'est à cette fin qu'une grande consultation des médecins avait été ordonnée en novembre, à San Remo, et que, de Berlin, des démarches étaient faites auprès du prince malade pour obtenir son adhésion. Les lettres, que nous venons de citer, du prince et de la princesse, témoignent d'une disposition d'esprit qui ne répondait pas trop à

l'ordre d'idées en faveur à Berlin. Le degré d'insistance qui semble avoir été employé auprès du prince ressort des termes du passage de la lettre de la princesse, parlant des épreuves « sous tous les rapports » qu'ils subissaient. Cette lettre confirme aussi ce que l'opinion apprenait sur la résolution du prince de maintenir sa position dans toute la plénitude de ses droits. Cette pensée perçait dans toutes ses réponses au Reichstag, aux Chambres allemandes et aux nombreuses adresses formant des vœux pour sa guérison. Encore au mois de janvier 1888, répondant à une adresse de la municipalité de Berlin, il affirmait ne pas partager les appréhensions qu'on concevait de son état, et priait ses amis de Berlin de croire aux assurances qu'il leur donnait ; en même temps il insistait pour que Berlin ne changeât rien à ses fêtes de la saison et qu'on évitât de troubler le commerce de la capitale.

Un acte avait cependant été accompli par l'empereur Guillaume, au mois de novembre, à l'époque de son indisposition, en vue de pourvoir à toutes les éventualités. A la date du 17 no-

vembre, l'empereur avait rendu une ordonnance, contresignée par le prince de Bismarck et chargeant le prince Guillaume, en cas d'empêchement de l'empereur et en raison de l'absence du prince impérial, de le suppléer pour les affaires courantes du gouvernement et notamment pour la signature royale. A vrai dire, cette ordonnance ne confiait aucun pouvoir gouvernemental au jeune prince : c'est en quoi elle différait de la suppléance instituée en 1857 par Frédéric-Guillaume IV en faveur de son frère. Au surplus, l'ordonnance de l'empereur ne fut promulguée que le 7 mars suivant, le vieux souverain ayant promptement reconquis la santé. On verra bientôt dans quelles circonstances la promulgation eut lieu.

Les espérances du prince impérial, relativement à une amélioration de son état, ne se réalisèrent point. Le 9 février, une grave opération chirurgicale devint nécessaire, ; elle réussit dans les limites attendues sans modifier la nature même du mal. De nouveau les bruits les plus alarmants se répandirent en Europe, où l'on partageait l'émotion générale

de l'Allemagne. On s'était habitué à considérer le prince comme un pacificateur et un modérateur et, à part l'intérêt tout humain qu'on prenait au sort qu'il supportait avec un véritable héroïsme, on s'inquiétait devant l'idée de le voir disparaître avant le temps et avant d'avoir réalisé les espérances qu'on fondait sur son avènement au trône.

Dans le courant de février, la nouvelle circula que l'empereur Guillaume se proposait de se rendre lui-même à San-Remo pour revoir son fils, constater l'état de sa santé, se consulter avec les médecins, peut-être aussi dans le but de régler les questions de régence ou de règne. Les rigueurs de la saison obligèrent l'empereur à renoncer à ce projet, du moins à le différer. A sa place, le prince Guillaume alla, le 2 mars, rendre visite à son père, auprès duquel demeurait déjà, depuis quelque temps, avec les autres membres de la famille, le prince Henri, second fils du prince impérial. Le séjour du prince Guillaume n'y fut que de courte durée. L'état de l'empereur, peu satisfaisant lors du départ du prince, empira tout à coup

au point de nécessiter le prompt retour de celui-ci à Berlin. Le 9 mars, quinze jours avant l'accomplissement de sa quatre-vingt-onzième année, Guillaume Ier expira.

II

L'état du prince impérial s'améliore au moment de la mort de l'empereur Guillaume. — Il part pour Berlin. — Rencontre avec le roi d'Italie. — Les ministres mandés à Leipzig. — Le nouvel empereur a préparé ses manifestes, qu'il communique au chancelier. — Proclamation au peuple. — Différence de système avec celui du règne précédent. — Rescrit au chancelier. — Programme du nouveau règne. — L'empereur y traite toutes les grandes questions politiques et sociales. — Sentiments de paix. — Le programme répond à l'attente du parti libéral. — Arrivée de l'empereur Frédéric au château de Charlottenbourg. — Messages aux Chambres prussiennes et au Reichstag allemand. — Proclamation aux habitants de l'Alsace-Lorraine.

Par un contraste singulier et peu attendu, pendant que l'empereur Guillaume agonisait à Berlin, le malade de San Remo se remettait des suites de l'opération : c'est ce que constatèrent, le 6 mars, les médecins anglais et allemands, dans un bulletin signé par tous. Ils niaient

14.

toute divergence entre eux et priaient les journaux d'être sobres dans leurs récits et leurs appréciations. Ils constatèrent encore cette amélioration dans leurs bulletins du 8 et du 9. Le télégramme qui arriva dans la matinée de ce dernier jour avec la nouvelle de la mort de l'empereur Guillaume, causa au prince une vive et longue émotion sans le faire hésiter un instant dans ses résolutions. Il télégraphia aussitôt au prince de Bismarck pour l'engager, lui et les autres ministres, à continuer à lui prêter leur concours, et annonça qu'il quitterait San Remo le lendemain 10, se dirigeant sur Berlin. Ce premier acte du nouvel empereur était signé du nom de Frédéric, et l'on ne tarda pas à apprendre que le prince impérial Frédéric-Guillaume s'appellerait comme roi de Prusse Frédéric III, continuant ainsi la série des Frédéric, qui s'était arrêtée au roi Frédéric II, dit le grand.

Le samedi matin, ainsi qu'il l'avait annoncé, l'empereur Frédéric, accompagné des siens, se mit en route, acclamé par la population de San Remo et salué, sur tout le parcours en Italie,

par les habitants. A la station de Sanpierdarena, le roi Humbert, accompagné de son premier ministre, M. Crispi, attendait l'empereur. « Tu as perdu ton père », lui dit-il, « je suis » venu à ta rencontre, pour te dire toute la » part que moi et mon peuple nous prenons à » ta douleur, et pour être le premier à te féliciter personnellement de ton avènement au » trône. » L'empereur, empêché de se servir de la voix, écrivit sur un feuillet de son carnet : « Je vois dans ta démarche une nouvelle » preuve de ta grande amitié pour moi. Que » Dieu m'aide et me guérisse, et cette amitié » sera encore plus solide entre nos deux maisons et nos deux nations. » A Milan, il y eut une réception officielle, la dernière sur territoire étranger. Le train impérial passa par Brescia et Vérone, puis par les pays autrichiens, et arriva le dimanche 11 à Munich, où le prince régent de Bavière vint à la rencontre de l'empereur.

L'empereur avait invité le prince de Bismarck et les autres membres du ministère à venir le rejoindre à Leipzig, où le train

arriva dans la soirée. Après la présentation de tous ces personnages aux deux souverains, le chancelier resta avec l'empereur pour commencer l'expédition des affaires pressantes. Pendant le trajet, le souverain communiqua au prince de Bismarck ses manifestes, qu'il avait déjà préparés et auxquels le chancelier ne trouva à faire aucune objection.

Le premier manifeste s'adressait au peuple. L'empereur y énumérait tous les titres de gloire du défunt empereur, dont les efforts avaient unifié l'Allemagne et constitué l'empire sur des bases solides. L'empereur Frédéric se propose de continuer l'œuvre dans le même esprit que celui qui l'avait fondée : « Faire de l'Allemagne le foyer de la paix, de » concert avec les gouvernements fédérés, et » travailler, avec les organes constitutionnels » de l'Empire et de la Prusse, à la prospérité » du pays allemand. »

Dans ce document, émanation personnelle de l'empereur, le souverain semble indiquer la nuance qui fera différer son règne de celui de son prédécesseur. A celui-ci appartiennent

la fondation de l'empire par les victoires militaires, la création de l'imposante armée, gardienne de la paix. L'œuvre de guerre étant accomplie, il s'agit de développer les institutions, le bien-être moral et matériel de la nation, de mitiger les aspérités du régime autoritaire pour opérer le bien de concert avec les organes constitutionnels. Ce manifeste parle au cœur, s'adresse au sentiment de la nation. Un rescrit, adressé au chancelier, prince de Bismarck, fait encore mieux connaître la pensée de l'Empereur : c'est un véritable programme de règne.

Après avoir payé un tribut d'éloges chaleureux au chancelier pour les grands et longs services rendus au défunt empereur et au pays, Frédéric III lui expose, en détail, ses idées sur la direction future des affaires de l'État. Comme dans son manifeste au peuple, l'empereur met en avant la consolidation des institutions constitutionnelles de l'empire et de la Prusse. Il fait allusion aux diverses tentatives de modifier les institutions parlementaires dans un sens rétrograde, pour décla-

rer qu'il faut éviter de trop fréquents changements des lois organiques ; le gouvernement doit pourvoir à sa tâche, sans toucher aux bases des institutions existantes. Il faut donc respecter, en Prusse, tous les droits acquis et, dans l'empire qui est une confédération d'États, les droits des gouvernements fédérés et du Reichstag ; en retour, il faut que les gouvernants et le parlement respectent aussi ceux de l'empereur. D'ailleurs les droits des deux parties ne doivent servir qu'à l'avancement du bien public, qui est le but suprême ; il faut aussi donner satisfaction aux vœux nationaux, qui viendraient à se manifester d'une manière certaine.

Cette base constitutionnelle établie, l'empereur aborde les divers points de son programme. Il n'entend pas toucher à l'or[illegible] tion de l'armée, qu'il maintient telle [illegible] trouve constituée et augmentée par [illegible] cemment votées. Mais si l'armée [illegible] grandes colonnes de l'édifice, il e[illegible] autre, non moins indispensable p[illegible] nir. L'armée, c'est la force matér[illegible]

c'est la force morale. Les institutions de l'empire et de la Prusse devront être scrupuleusement observées : elles ne sont pas le produit d'un caprice royal ou de quelque engouement des masses populaires. L'empereur semble vouloir rappeler à la suite de quelles tourmentes et de quelles formidables crises intérieures ces institutions ont été concédées et établies par ses prédécesseurs.

La question religieuse est d'une importance majeure dans un État, comme la Prusse, où les deux grandes églises se partagent les âmes ; dans un empire, comme l'Allemagne, dont plusieurs États, avec la majorité de leurs habitants, diffèrent de religion avec la dynastie impériale. Il y a là de grands ménagements à prendre dans l'intérêt général, des droits à [illegible]ter dans l'intérêt de la paix publique. [illegible]ernement prussien a toujours joué de [illegible] toutes les fois qu'il est allé en guerre [illegible]lise catholique. La population catho[illegible]ie, des Provinces Rhénanes [illegible] parmi les plus fidèles et [illegible] la catholicité. Un gou-

vernement protestant n'a pas facilement prise sur une telle population. Frédéric-Guillaume III, entraîné par des conseillers imprudents, n'avait pas vu la fin du conflit avec ses évêques. Frédéric-Guillaume IV n'avait eu rien de plus pressé à faire, le lendemain de son avènement, que de rétablir la paix par de larges concessions. Guillaume Ier avait laissé raviver le conflit, et M. de Bismarck avait essayé sa force sur l'Église catholique : empereur et ministre, lassés d'une lutte de six ans, avaient fini par mettre bas les armes. L'empereur Frédéric a voulu établir plus qu'une trêve ; il a proclamé l'ère de la paix, en rappelant l'exemple de ses ancêtres des siècles précédents, qui avaient inscrit la tolérance religieuse en tête de leurs chartes et qui doivent à la pratique de ce principe les commencements de la prospérité matérielle de la Prusse. Dans son manifeste, l'empereur Frédéric exprime la volonté que tous ses sujets jouissent du bienfait de cette tolérance : il indique par là son intention de mettre définitivement un terme au conflit entre l'État et l'Église. Il vise aussi

le mouvement anti-sémite, dont il a été parlé déjà dans ce livre, et qui, dès son début, avait été sévèrement condamné par lui, alors prince impérial.

Après la question religieuse, les questions sociales et économiques. L'empereur est là sur un terrain qui lui est familier et qu'il a exploré en tous sens, aussi bien sous le rapport scientifique qu'avec l'expérience d'un homme qui a vu les choses de près. Naguère aucun mouvement dans le domaine de la vie sociale ne trouvait un observateur plus attentif et plus bienveillant à la fois que le prince impérial. Là encore il est l'adversaire de tout parti pris. Dans son rescrit au chancelier, il déclare qu'il veut appuyer et encourager tous les efforts tendant à guérir les maux, à concilier les intérêts divergents. Ce qu'il ne veut pas, c'est laisser enraciner la croyance que l'État puisse, par son intervention, remédier définitivement à tous les maux de la société. Il ne repousse pas les mesures législatives prises à ce sujet sous le règne précédent; mais il manifeste son intention de ne pas dé-

velopper outre mesure ce que l'on a appelé le socialisme d'État. Puis, logiquement, il passe de ce sujet à la question de l'enseignement. Répandre l'instruction de plus en plus parmi les masses, c'est certainement le devoir d'un gouvernement éclairé. D'autre part, est-il bon de remplir d'une foule de sujets scientifiques des esprits mal préparés à les comprendre et à appliquer sagement ce qu'on leur a enseigné. Est-il bon de donner, au nom de l'État, une instruction supérieure à des individus dont l'existence devra généralement se consacrer aux occupations modestes, mais utiles, de la vie pratique ? Qui voudrait l'affirmer, en présence de cette légion de déclassés, sortis de leurs rangs et incapables de rendre service à la société, mais rendant celle-ci responsable de leur impuissance et de leurs déceptions, maudissant même l'État qui les a instruits ? L'empereur, dans son rescrit, s'occupe de cette maladie de notre société. Il appelle à son aide, contre elle, l'éducation de famille, trop négligée au profit de l'instruction, cette éducation qui enseigne aux jeunes gens de mo-

dérer leurs passions, et surtout leurs prétèntions pour la vie et de se fortifier contre la parcimonie du destin, en sachant ordonner les conditions de leur existence matérielle par des goûts simples et par l'épargne.

Avec une grande élévation de pensée, le rescrit impérial, en terminant, accentue le caractère de pacification et d'apaisement que Frédéric III entend imprimer à son règne. C'est le développement paisible de son empire qu'il a en vue : après avoir vu la guerre de près et y avoir exposé sa vie, il la repousse comme moyen d'accroître la gloire de son nom, pour n'ambitionner, dans l'histoire, d'autre mérite pour son règne que celui d'avoir été bienfaisant et utile à toutes les classes de son peuple.

Tels furent les manifestes d'avènement de Frédéric III. Élaborés dans la retraite de San Remo, loin du tourbillon politique de la capitale et en dehors de toute influence intéressée, ils frappèrent l'opinion en Allemagne, et peut-être autant au dehors, par la sobriété des termes en même temps que par la profon-

deur de la pensée. Ils répondaient largement aux espérances que depuis longtemps on avait attachées à cet avènement, et justifiaient par un nouveau titre les sympathies de l'Europe.

La prochaine arrivée du nouvel empereur avait été annoncée au Reichstag, dans sa séance du 9 mars, par le chancelier. Le souverain et l'impératrice Victoria, sa femme, arrivèrent dans la soirée du 11 au château de Charlottenbourg, résidence d'été des rois de Prusse, à deux lieues de Berlin. L'anxiété avait été grande : on craignait pour l'empereur, naguère si souffrant, les fatigues du long voyage et l'effet du brusque changement de climat. Ces appréhensions se dissipèrent, lorsqu'on apprit le 12 que le souverain se portait relativement bien et avait pris en main la direction des affaires.

Après les funérailles de l'empereur Guillaume qui eurent lieu le 16, il fallait régler les questions constitutionnelles concernant le changement de règne. La charte prussienne prescrit qu'à son avènement le nouveau roi prê-

tera serment à la constitution devant les deux Chambres réunies. Dans l'état de santé de l'empereur Frédéric, il fallait renoncer à une semblable solennité. En conséquence, le souverain envoya le 19 à l'assemblée des deux Chambres réunies de la Diète de Prusse un message, dans lequel, se référant au manifeste adressé au peuple, il déclarait avoir parfaitement conscience des devoirs que lui impose la constitution. Toutefois, ajoutait-il, l'état de sa santé ne lui permettant pas pour le moment de remplir la formalité prescrite du serment, il prenait l'engagement « de respecter fermement et » scrupuleusement la constitution du royaume » et de gouverner d'accord avec elle et les » lois. » L'Assemblée adopta aussitôt une adresse en réponse à ce message, pour donner acte au souverain de son engagement et le remercier d'être accouru, malade, pour prendre les rênes de l'État.

L'empereur adressa le même jour un message au Reichstag de l'empire. La constitution impériale ne renferme aucune disposition relative au changement de règne : elle porte

simplement que la dignité impériale appartient au roi de Prusse. C'est, par conséquent, le légitime successeur du roi défunt qui, en prenant possession de son trône, devient ainsi en même temps empereur allemand. Le message impérial se bornait donc à notifier au Reichstag l'avènement de Frédéric, en promettant l'observation de la constitution de l'empire et en remerciant encore l'Assemblée, au nom de feu l'empereur, d'avoir voté à l'unanimité la récente loi militaire. Le Reichstag répondit au message par une adresse conçue en termes très chaleureux.

Un autre manifeste impérial fut adressé aux populations d'Alsace-Lorraine, « pays d'empire », soumis directement à l'Empereur, qui y exerce toutes les prérogatives de la souveraineté. Ce document affirmait la volonté de l'Allemagne de ne pas se dessaisir de sa conquête de 1870 et de garder des provinces qu'elle déclare avoir reprises à la France, qui, sous Louis XIV, les avait enlevées à l'empire allemand. Le manifeste impérial invitait les populations d'Alsace-Lor-

raine à se soumettre au nouvel ordre de choses, leur promettant, en échange, la protection et la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts.

III

Fin du récit. — Emotions de Frédéric III et de l'impératrice. — Attaque des journaux contre l'empereur et l'impératrice. — Revirement d'opinion des libéraux. — Qualités d'esprit et de cœur de l'impératrice Victoria. — Froideur de l'aristocratie. — Popularité de l'empereur Frédéric dans l'Allemagne du sud. — Les partisans du régime parlementaire espèrent en lui. — L'avènement de Frédéric III désoriente le monde politique. — Sympathies de l'Europe pour Frédéric III. — Mot de Bossuet sur la vraie fin de la politique.

Nous sommes arrivés à la fin de notre récit. Nous connaissons la préface de l'histoire du règne de Frédéric III; mais nous ignorons quel sera le lendemain de cette histoire d'hier et d'aujourd'hui. Les chemins des rois, plus que ceux des simples mortels, sont semés d'épines, de ronces et même de larmes. Celles-ci inaugurent le règne de Frédéric.

De fortes émotions étaient réservées à l'empereur et à l'impératrice dès les premiers jours de leur rentrée dans leurs États. Les journaux et, dans le nombre, quelques organes auxquels on attribuait des attaches gouvernementales, s'occupaient d'affaires d'intérieur de la famille impériale; ils mêlaient à des rumeurs mal garanties des critiques contre les souverains et surtout contre la souveraine. L'impératrice Victoria avait déjà appris à connaître la mobilité de l'esprit public. Son mariage avait été salué en 1858, nous l'avons vu plus haut, avec enthousiasme par les classes moyennes et populaires. Par contre, à la cour de Frédéric-Guillaume IV, entièrement à la dévotion de la Russie et de l'empereur Nicolas, on ne prisait guère une union du prince héritier avec une princesse appartenant à une nation qui était la grande rivale de la Russie. Puis l'Angleterre représentait le régime constitutionnel et parlementaire, contre lequel la cour de Prusse et le parti féodal, à cette époque, cherchaient à réagir de toutes leurs forces. C'é-

taient là autant de raisons pour les classes moyennes et populaires d'accueillir avec joie une union qui promettait dans l'avenir d'émanciper la Prusse de la tutelle russe. Par la suite, les journaux libéraux, représentants de cette opinion, les chefs du parti libéral modéré, inspirateurs de ces journaux, faisaient visiblement cause commune avec le prince royal et sa femme contre le parti réactionnaire, comme ils l'avaient fait naguère avec le prince de Prusse dans la période précédant son avènement. La princesse Victoria ne se mettait pas en avant et ne recherchait pas la popularité. Esprit sérieux et idéaliste, elle s'efforçait de mériter les sympathies que son origine d'Anglaise libérale lui avait values, en se rendant utile dans la sphère relativement restreinte d'une princesse assujettie à une sévère discipline de famille et de cour. Elle s'occupait activement de toutes les œuvres en vue du relèvement matériel des classes populaires et encourageait la fondation et le développement d'institutions tendant à ce but. Elle et son mari, en attirant à eux le monde des

artistes et des savants, en stimulant les uns et les autres, en leur donnant dans leur société la position à laquelle leur talent et leurs travaux les autorisaient à prétendre, comblaient une lacune à la cour impériale, où la grande politique et les goûts militaires avaient fait négliger quelque peu les lettres et les arts libéraux. La princesse Victoria s'intéressait en particulier au relèvement des arts industriels, à l'enseignement des artisans et au perfectionnement de tout ce qui est travail manuel. De telles occupations rendent de grands services à la nation, mais ne procurent pas la popularité qui s'attache à une activité bruyante. Les masses la connaissaient peu; tout un parti à la cour avait gardé ses préventions contre l'élément anglais, qui était venu se greffer sur l'élément plus particulièrement prussien qu'allemand et plus brandebourgeois que prussien. Le prince impérial partageait jusqu'à un certain point l'effet de cette indifférence ou de ce manque de bienveillance. Par un contraste tout à fait en dehors des traditions historiques, le prince

prussien était mieux connu et mieux apprécié dans le sud que dans le nord de l'Allemagne. Quelques feuilles libérales faisaient bien son éloge, à l'occasion de ses anniversaires, l'appelaient même le « favori » du peuple; mais c'était tout. En revanche, Munich, Stuttgart, Carlsruhe, Francfort l'acclamaient quand il s'y montrait, et lui témoignaient une constante affection, comme à quelqu'un dont l'avenir leur appartenait.

Toutefois les hommes publics d'opinions libérales, les parlementaires, au nord comme au sud, étaient unanimes à se ranger de son côté. Quelque confiance qu'ils eussent dans le génie du prince de Bismarck et surtout dans son talent de diriger la politique extérieure de l'empire, ils n'en supportaient pas moins avec une certaine impatience la méthode de gouvernement aux allures impérieuses qui est le propre de tous les grands hommes d'État, qu'ils s'appellent Richelieu, Mazarin, Pitt, Guizot, Thiers ou Bismarck. C'est le changement, le correctif de cette méthode que les libéraux attendaient de l'avè-

nement du prince impérial, dont l'esprit libéral, ouvert aux idées modernes, sympathisait avec le régime parlementaire sous lequel la princesse sa femme avait été élevée et dont celle-ci était profondément imbue.

C'est dans ces dispositions d'esprit qu'était venue les surprendre la maladie du prince impérial. Au spectateur éloigné qui avait remarqué naguère l'attachement des libéraux pour le Prince et se trouvait aujourd'hui en présence de leur froideur, la pensée s'impose que, à mesure que le mal progressait et prenait un caractère alarmant, ils entrevoyaient une fin rapide qui les priverait d'un appui puissant. Ils semblaient se préoccuper de l'éventualité que le vieil empereur survivrait à son fils et qu'il ne serait pas donné à celui-ci de rendre service à leur cause.

Voilà sous quels auspices l'empereur Frédéric était monté sur le trône. L'événement déconcerta les politiciens et même les hommes d'Etat. On aurait dit que tous, ils avaient préparé les marches de ce trône et composé

peut-être le personnel du règne pour un successeur, qui, d'après ce qu'lls avaient fini par croire, ne serait pas le prince impérial Frédéric Guillaume. On ne revenait pas de l'étonnement de voir tout à coup ce souverain malade, défiant les fatigues et les souffrances, venu dans la capitale prendre possession du trône vacant, ayant à ses côtés une compagne vaillante, qui avait fait bonne garde autour de lui à San Remo, l'entourant des soins les plus tendres et s'attachant à le secourir et à le soutenir.

Le désarroi dans les esprits était encore augmenté par la polémique qui s'était ouverte de nouveau dans la presse au sujet du traitement de la maladie du souverain. Au moment où nous terminons ce récit, une nouvelle crise avait, dans l'état de l'empereur, fait redouter une issue fatale ; elle s'est heureusement terminée. Elle a eu ce bon résultat de réduire au silence des controverses fâcheuses, dont l'écho avait pu pénétrer dans la chambre de l'impérial malade, en ajoutant la douleur morale à celle du corps.

L'opinion de l'Europe, plus constante dans ses impressions, n'a cessé d'accorder à l'empereur Frédéric des sympathies, méritées par l'homme de bien, héros de la souffrance, et par le souverain, dont le beau manifeste rappelle la pensée de Bossuet définissant la vraie fin de la politique : « Rendre la vie commode et » les peuples heureux. »

FIN

APPENDICE

APPENDICE

DOCUMENTS RELATIFS A L'AVÈNEMENT DE L'EMPEREUR FRÉDÉRIC

1

A Son Altesse Royale le prince Guillaume.

En raison des changements qui peuvent se produire dans ma santé et m'empêcher temporairement de m'occuper des affaires, et en raison de la maladie et de l'absence prolongée de mon fils, le Prince Impérial, je charge Votre Altesse Royale de me suppléer dans tous les cas où je croirai avoir besoin d'être suppléé pour les affaires courantes du gouvernement, notamment pour la signature d'ordres. et cela sans qu'il soit besoin d'une autorisation spéciale pour chaque cas particulier.

Berlin, 17 novembre 1887.

Signé : GUILLAUME.

Contresigné : BISMARCK.

2

Le *Reichsanzeiger* a annoncé que le chancelier a reçu le télégramme suivant de San Remo :

Au moment où j'éprouve la plus profonde douleur au sujet de la mort de l'empereur et roi, mon père bien-aimé, je vous exprime à vous, ainsi qu'au ministère d'Etat, mes remerciements pour la fidélité avec laquelle vous l'avez toujours servi. Je compte sur votre appui à tous dans la lourde tâche qui m'échoit. Je partirai le 10 mars au matin pour Berlin.

FRÉDÉRIC.

3

Le *Reichsanzeiger* publie le télégramme ci-après que l'empereur et roi a adressé au ministre d'Etat :

Sur le deuil national, qui a été jusqu'ici d'usage, nous ne voulons rien décider. Nous préférons laisser à chaque Allemand le soin de manifester sa douleur au sujet de la mort de l'empereur, et de fixer, comme il le jugera convenable, d'après les circonstances, la période de temps pendant laquelle il aura à s'abstenir de participer à des réjouissances publiques.

FRÉDÉRIC.

4

Adresse de la Municipalité de Berlin.

Grand et puissant Empereur,
Très gracieux Roi,

Le fondateur de l'empire d'Allemagne est rentré dans le repos éternel. Mourant, il sauvegardait encore la paix de ses peuples. Sa mort a plongé le monde dans le deuil ; son peuple fidèle le pleure ; sa ville impériale reconnaissante verse sur lui des larmes brûlantes.

Ineffaçablement sont gravées dans nos cœurs ses pa-

roles : « Soutenu par ma ferme confiance en Dieu, tous mes efforts, mes soins incessants ne tendent qu'au bien de mon peuple. » Ces mots, l'Empereur aujourd'hui défunt daigna nous les écrire au Jour de l'An dernier : ce sont les derniers qu'il nous a adressés. Sa plume était le burin de l'histoire.

Très gracieux Empereur, avec Votre Majesté nous sentons la douleur du fils qui lit l'adieu du père sur son visage serein ; nous sentons la tristesse du chef d'armée qui dépose les palmes sur le cercueil du grand capitaine. Nous sentons le deuil du Hohenzollern pour le grand Empereur Hohenzollern.

Respectueusement nous vous prions de recevoir l'expression simple de nos intimes sentiments.

Avec admiration nous voyons en vous la force d'âme qui, conduite par le devoir, surmonte le plus profond des chagrins.

L'amour, que depuis longtemps votre peuple a pour vous, accompagnait Votre Majesté rentrant dans ses foyers.

Le trône de Votre Majesté est dans une ville pleine de gratitude. Tous nos cœurs font vœu d'une fidélité inébranlable pour vous ; ils élèvent une ardente prière pour votre santé ; ils remercient respectueusement la fidèle et infatigable compagne de Votre Majesté ; ils forment le souhait que Votre Majesté puisse, consolée de son affliction présente, régner de longs jours heureux, défenseur puissant de la patrie, directeur sage de ses forces imposantes, grâcieux protecteur de son développement pacifique.

De Votre Majesté Impériale et Royale le très humble et très fidèle magistrat.

Signé : Forckenbeck.

Les très humbles et très fidèles conseillers municipaux.

Signé : Stryck.

L'Empereur a remis sa réponse écrite à M. de Forckenbeck, l'invitant à en faire aussi la lecture; elle est ainsi conçue :

Comme, à mon grand regret, je ne suis pas encore tout à fait en état de parler, je me vois dans la nécessité d'employer ce moyen pour vous exprimer, à vous et aux représentants de ma capitale, mes remerciements du témoignage de sympathie que m'envoient les habitants de Berlin en cette heure d'affliction.

« En présence de la douleur qui nous remplit tous, je songe tout d'abord aux grands événements auxquels, pendant une si longue période de sa vie parmi vous, l'empereur défunt a pris part; puis je porte mes regards sur les nombreux témoignages de sa bienveillance, du vif intérêt qu'il portait à Berlin, dont l'épanouissement pendant ces dernières années lui a causé tant de joie. Comme lui, j'ai jusqu'à présent suivi de près le développement de la capitale, dont la prospérité m'a toujours tenu au cœur et que je me ferai toujours un devoir de favoriser, me souvenant toujours de la sincère sympathie que les habitants n'ont cessé de me témoigner aux jours heureux et malheureux de ma vie. »

5

Proclamation de l'empereur Frédéric.

« A mon peuple!

« L'Empereur a terminé sa vie glorieuse.

« Dans le père bien-aimé que je pleure et pour la perte duquel ma maison royale est, avec moi, plongée dans une douleur profonde, le fidèle peuple de Prusse a perdu son roi couronné de gloire ; la nation allemande, le fon-

dateur de son unité : l'empire ressuscité, le premier empereur allemand. Son glorieux nom restera inséparablement lié à la grandeur de la patrie allemande, de cette patrie dans la restauration de laquelle le labeur opiniâtre du peuple et des princes de Prusse a trouvé sa plus belle récompense.

« En relevant, avec un soin paternel et sans jamais se lasser, à la hauteur de sa grave mission l'armée prussienne, l'empereur Guillaume a établi le fondement solide des victoires que, sous sa conduite, ont remportées les armes allemandes et d'où est sortie l'unité nationale. Par là il a assuré à l'Empire la position de grande puissance, que jusque là avait souhaité tout cœur allemand, sans guère oser l'espérer. Ce que, dans la lutte ardente et pleine de sacrifices, il avait conquis à son peuple, il lui a été donné de le consolider, de le faire prospérer en bienfaits, grâce au labeur des longues années durant lesquelles il a pu régner en paix

« Tranquille, se reposant sur sa propre force, l'Allemagne est là, honorée dans le conseil des nations, ne demandant qu'à jouir pacifiquement de ce qu'elle a gagné. S'il en est ainsi, nous en sommes redevables à l'empereur Guillaume, à son inaltérable fidélité au devoir, à son infatigable activité consacrée uniquement au bien de la patrie, soutenu en cela par le désintéressement et l'esprit de sacrifice dont a fait preuve, sans fléchir, le peuple prussien et que partagent toutes les nationalités allemandes.

« C'est à moi que sont dévolus maintenant tous les droits et tous les devoirs attachés à la couronne de ma Maison. Je suis résolu à les maintenir fidèlement durant le temps que la volonté de Dieu pourra m'accorder de régner. Pénétré de la grandeur de ma tâche, tous mes efforts seront consacrés à continuer l'œuvre dans le même esprit que celui qui l'a fondé : faire de l'Allemagne le foyer de la paix, de concert avec les gouvernements fédérés, et travailler, avec les organes constitutionnels de

l'empire et de la Prusse, à la prospérité du pays allemand.

« J'apporte ma confiance tout entière à mon peuple fidèle, qui, avec une histoire longue déjà de plusieurs siècles, a partagé avec ma maison les bons et les mauvais jours ; car, sur la base de l'indissoluble union entre le prince et le peuple, union indépendante de toute modification dans la vie des Etats et qui est l'impérissable héritage des Hohenzollern, je suis convaincu que je suis appelé à être, et j'en prends l'engagement, un roi juste et fidèle dans la joie comme dans la douleur.

« Dieu veuille m'accorder sa bénédiction et la force d'accomplir une œuvre à laquelle ma vie est désormais consacrée ! »

Berlin, le 12 mars 1888.

Signé : FRÉDÉRIC.

6

Rescrit de l'Empereur et Roi au chancelier de l'empire et président du ministère d'État.

Mon cher prince,

En inaugurant mon règne, c'est pour moi un besoin de m'adresser à vous, le premier serviteur de mon père, qui repose maintenant en paix dans le sein du Seigneur, à vous, qui l'avez si fidèlement servi durant tant d'années.

Vous avez été le fidèle et courageux conseiller qui a dirigé sa politique et en a assuré le succès. Je vous dois, moi et ma Maison, une grande reconnaissance. Vous avez donc le droit de savoir avant tous quels sont les points de vue d'après lesquels devra se régler la conduite de mon gouvernement.

Les règlements établis par la constitution et par le droit, pour l'empire et pour la Prusse, doivent d'abord

être consolidés dans le respect et selon les mœurs de la nation. Il faut donc éviter, autant que possible, les ébranlements qu'occasionnent les changements fréquents des institutions de l'État et des lois.

L'accomplissement des tâches qui incomberont au gouvernement impérial devra laisser intactes les bases solides sur lesquelles l'État prussien a jusqu'à présent reposé en sécurité. Pour l'empire, les droits constitutionnels de tous les gouvernements confédérés devront être scrupuleusement respectés, de même en ce qui concerne les droits du Reichstag. Mais il convient d'exiger du Reichstag et des gouvernements un semblable respect pour les droits de l'Empereur.

Il ne faut pas perdre de vue que ces droits réciproques ne doivent avoir pour objet que le développement de la prospérité publique, laquelle reste la loi suprême ; et l'on doit constamment tenir compte, dans la plus complète mesure, des besoins nationaux qui viennent à se produire, à s'affirmer nettement. La plus nécessaire et la plus sûre garantie pour le tranquille accomplissement de cette mission est, à mon avis, dans la conservation non affaiblie des forces défensives du pays, de mon armée éprouvée, de la marine aujourd'hui florissante et à laquelle l'acquisition de nos possessions d'outre-mer impose de grands devoirs.

Armée et marine devront toujours être tenues, sous le rapport de l'instruction militaire et de l'organisation, à cette hauteur qui a fait leur gloire et qui assure leurs qualités dans l'avenir.

Je suis résolu à gouverner et l'empire et la Prusse en observant religieusement les dispositions de la constitution impériale et royale. Ces dispositions ont été établies par mes prédécesseurs sur le trône, avec la sage connaissance des incontestables besoins et des obligations si difficiles de la vie sociale et politique. Il convient qu'elles soient de toutes parts respectées, pour que leur

force et leur action bienfaisante puissent se manifester.

Je veux que le principe de tolérance religieuse, que depuis des siècles ma Maison a tenu pour sacré, continue d'être une protection pour tous mes sujets à quelque famille religieuse, à quelque confession qu'ils appartiennent. Chacun d'eux est également près de mon cœur: tous n'ont-ils pas également, aux jours de danger, prouvé leur absolu dévouement?

D'accord avec ce que pensait mon impérial père, j'appuierai chaudement tous les efforts de nature à favoriser la prospérité économique des différentes classes de la société, à concilier les intérêts rivaux, à atténuer autant que faire se peut les défectuosités inévitables. Néanmoins je ne veux pas éveiller cette espérance : qu'il soit possible de mettre un terme à tous les maux de la société au moyen de l'intervention de l'Etat.

Je considère que la question des soins à donner à l'éducation de la jeunesse est intimement liée aux questions sociales. Une éducation plus haute doit être rendue accessible à des couches de plus en plus étendues; mais on devra éviter qu'une demi-instruction ne vienne à créer de grands dangers, qu'elle ne fasse naître des prétentions d'existence que les forces économiques de la nation ne sauraient satisfaire. Il faut également éviter qu'à force de chercher exclusivement à accroître l'instruction on n'en vienne à négliger la mission éducatrice. Une race élevée dans les principes sains de la crainte de Dieu et dans des mœurs simples pourra seule posséder assez de force de résistance pour surmonter les dangers que, à notre époque d'ardente agitation économique, les exemples de vie à outrance donnés par quelques-uns font courir à la collectivité.

C'est ma volonté qu'aucune occasion ne soit négligée, dans le service public, de travailler à réagir contre la tentation de faire des dépenses exagérées. Mon examen impartial est assuré à tous les projets de réformes financières, si la vieille économie prussienne ne permet pas

d'éviter le recours à de nouvelles charges ou d'amener un allègement des exigences actuelles.

Je tiens pour très louable l'autonomie administrative accordée dans l'État à des associations grandes ou petites. Toutefois, je doute que si le droit de prélever des taxes, accordé à ces associations, droit qu'elles exercent sans tenir compte suffisamment des charges imposées en même temps par l'empire et par chaque État, n'ait pas pour effet de créer un fardeau hors de proportion avec leurs moyens. De même il convient d'examiner si l'on ne pourrait pas introduire dans la hiérarchie administrative une simplification, qui, en diminuant le nombre des fonctionnaires, permettrait une augmentation des traitements.

Si nous parvenions à asseoir fortement les bases de la vie politique et sociale, j'éprouverais ensuite une satisfaction particulière à pouvoir donner son plein épanouissement à la floraison, déjà si richement établie dans toute l'empire, de la science et de l'art allemands.

Pour la réalisation de ces intentions je compte sur le dévouement dont vous avez donné tant de preuves et sur le concours de votre expérience consommée. Puisse-t-il m'être donné, grâce à la collaboration unanime des organes de l'empire, à l'activité dévouée de la représentation populaire et à celle de toutes les autorités, grâce à la coopération confiante de toutes les classes de la population, puisse-t-il m'être donné de conduire, dans un développement pacifique, l'Allemagne et la Prusse à de de nouveaux honneurs! Peu soucieux de l'éclat des grandes actions qui apportent la gloire, je serai satisfait, si plus tard on dit de mon règne qu'il a été bienfaisant pour mon peuple, utile à mon pays, et une bénédiction pour l'empire.

Berlin, 12 mars.

Votre affectionné,

FRÉDÉRIC.

7

Message au Landtag prussien.

Nous Frédéric, par la grâce de Dieu roi de Prusse, notifions et faisons savoir par le présent Message ce qui suit :

Après qu'il a plu à Dieu, après la mort de Sa Majesté l'empereur et roi Guillaume, mon bien-aimé seigneur et père, de nous appeler sur le trône de nos ancêtres à la couronne, nous adressons au Parlement de notre monarchie, par le présent Message, notre salut.

Les sentiments et les desseins avec lesquels nous avons pris possession du gouvernement, les principes d'après lesquels nous voulons nous acquitter de notre mission royale, nous les avons fait connaître à notre cher et fidèle peuple.

En marchant dans les voies de notre glorieux seigneur et père, nous ne connaîtrons pas d'autre but de nos efforts que le bonheur et la prospérité de la patrie.

Dans l'observation consciencieuse de la Constitution marchant de pair avec la sauvegarde de l'intégrité des pouvoirs de la Couronne, dans la coopération pleine de confiance avec la représentation du pays, nous espérons atteindre ce but, avec l'aide de Dieu, pour le salut de la patrie.

Nous avons conscience pleine et entière des devoirs qui nous incombent en vertu de l'article 54 de la Constitution. Toutefois, comme l'état de notre santé ne nous permet pas en ce moment de satisfaire personnellement à cet engagement et que nous éprouvons le besoin de faire connaître sans retard à la représentation du pays notre attitude, d'ailleurs indubitablement soumise aux dispositions de la constitution, nous prenons dès aujourd'hui,

par le présent Message, l'engagement de respecter fermement et scrupuleusement la Constitution de notre royaume et de gouverner d'accord avec elle et avec les lois.

Signé : FRÉDÉRIC.

Contresigné : Prince de Bismarck, von Puttkamer, von Maybach, Lucius, von Friedberg, von Bœtticher, von Gossler, von Scholz, Bronsart von Schellendorff.

8

Message au Reichstag allemand.

Nous Frédéric, par la grâce de Dieu empereur allemand, roi de Prusse, etc., notifions et faisons savoir par le présent Message ce qui suit :

» Par suite de la mort de notre bien-aimé seigneur et père, qui a eu lieu d'après la décision de Dieu, la dignité impériale allemande m'a été transférée avec la couronne prussienne.

» Nous avons accepté les droits et les devoirs qui sont liés à cette investiture, avec la résolution d'observer scrupuleusement la constitution de l'Empire, de la maintenir et, par conséquent, de sauvegarder consciencieusement les droits constitutionnels des Etats confédérés et ceux du Reichstag.

» Dans la conscience de la haute mission qui m'a été transférée avec la dignité impériale, nous souvenant de l'exemple donné par notre inoubliable père, nous nous appliquerons en tout temps, de concert avec les princes et les villes libres qui sont nos alliés, et sous les auspices du concours constitutionnel du Reischtag, à protéger le droit et la justice, la liberté et l'ordre dans la patrie, à

sauvegarder l'honneur de l'empire, à maintenir la paix à l'extérieur et à l'intérieur et à travailler à la prospérité de la nation.

» Si M. l'empereur défunt a encore été vivement réjoui et fortifié, pendant les derniers jours de sa vie, par la bonne volonté unanime avec laquelle le Reichstag a approuvé les propositions des gouvernements confédérés relativement au développement des forces défensives de la patrie en vue de la sécurité de l'empire. Il n'a plus été donné à Sa Majesté d'exprimer sa gratitude impériale au Reichstag pour les décisions en question.

» A plus forte raison éprouvons-nous le besoin de transmettre au Reichstag cet héritage que nous a légué le souverain impérial qui repose dans le sein de Dieu, et de lui exprimer en même temps notre reconnaissance et notre appréciation pour le dévouement patriotique qu'il a montré de nouveau à cette occasion.

« Dans la confiance inébranlable que nous inspirent ce dévouement et le patriotisme éprouvé de la nation tout entière et de ses représentants, nous confions l'avenir de l'empire aux mains de Dieu.

» Donné à Charlottenbourg, le 15 mars 1888.

» Signé : Frédéric.
» Contresigné : Bismarck. »

9

Proclamation aux Alsaciens-Lorrains.

La proclamation suivante de l'Empereur a été publiée à Strasbourg le 19 mars :

Nous, Frédéric, par la grâce de Dieu, empereur allemand et roi de Prusse, notifions et faisons savoir par la présente ce qui suit :

Après que sa Majesté feu l'empereur Guillaume, notre bien-aimé seigneur et père, a, suivant la décision de Dieu, quitté cette terre, la dignité impériale allemande et avec elle, conformément aux lois de l'empire, le gouvernement du Reichsland nous ont été transférés. Nous en avons pris possession au nom de l'empire, résolu à sauvegarder les droits de l'empire sur ces territoires allemands qui, après un long intervalle de temps, ont été réunis de nouveau à la patrie.

Nous avons conscience de la tâche qui nous incombe d'entretenir dans ce pays le sentiment allemand et les mœurs allemandes, de protéger le droit et la justice et de travailler à la prospérité et au bonheur de ses habitants.

Dans nos efforts pour satisfaire à cette tâche, nous comptons sur la confiance et sur le dévouement de sa population, ainsi que sur la loyauté et sur la fidélité au devoir de toutes les autorités et de tous les fonctionnaires. Nous demandons et nous attendons le respect consciencieux des lois. De notre côté, nous accorderons aussi notre impériale protection aux droits de chacun.

Par une justice impartiale et par une administration respectueuse de la loi, bienveillante et prudente, mais conduite d'une main ferme, la réunion imprescriptible de l'Alsace-Lorraine avec l'empire allemand deviendra aussi étroite qu'elle l'a été au temps de nos ancêtres, avant que ces pays allemands eussent eté arrachés à leur antique et glorieuse union avec les populations de la même race, leurs compatriotes.

Nous ordonnons que la présente proclamation soit promulguée dans le *Bulletin des lois*.

Donné à Charlottenbourg, le 15 mars 1888.

Signé : FRÉDÉRIC.

Contresigné : Prince DE HOHENLOHE.

10

Adresse du Reichstag.

Très haut, très grand et très puissant empereur et roi !

Très gracieux empereur, roi et maître !

C'est avec le plus profond respect que le Reichstag allemand a entendu le message de Votre Majesté impériale et royale. Nous sommes pénétrés de reconnaissance de ce que, après le décès de Sa Majesté notre empereur, qui repose dans le sein de Dieu, Votre Majesté, surmontant toutes les difficultés, ait assumé sans retard tous les devoirs et tous les droits attachés à la dignité impériale allemande, avec la résolution de maintenir et de respecter fermement et inviolablement la constitution de l'empire, et de respecter en conséquence et de sauvegarder consciencieusement les droits constitutionnels des Etats conférés et du Reichstag.

Avec Votre Majesté et la maison impériale, l'Allemagne tout entière, pénétrée d'un sentiment d'amère douleur, porte le deuil du grand souverain auquel l'Allemagne doit son union, dont la vie était consacrée à renforcer la position éminente qu'il avait conquise pour l'Allemagne et à en faire le garant de la paix, à fortifier les liens par lesquels il avait uni les tribus allemandes, et qui s'est appliqué jusqu'à la fin à veiller au salut de toutes les classes de notre peuple.

Le Reichstag est résolu à travailler, pour sa part, à l'accomplissement de la tâche que l'empereur Guillaume s'était donnée et qu'il a transmise comme un héritage au peuple allemand ; le Reichstag y travaille dans un sentiment d'inébranlable fidélité à l'empereur et à l'empire, et de dévouement indéfectible à Votre Majesté et à sa maison impériale. Votre Majesté a fait connaître qu'elle est

décidée à protéger le droit et la justice, la liberté et l'ordre dans la patrie, à sauvegarder l'honneur de l'empire, a maintenir la paix à l'intérieur et à l'extérieur, et à développer le bien-être du peuple.

Le Reichstag est prêt à soutenir de toutes ses forces Votre Majesté dans l'exécution de ce dessein. Le Reichstag a accordé à l'unanimité ce qui était nécessaire pour le maintien de la force armée de l'Allemagne, dans le ferme espoir que l'on créait ainsi un rempart qui conservera, si Dieu le veut, la paix de l'Europe. Nous sommes convaincus que le peuple allemand, uni fermement avec son empereur et les gouvernements des Etats allemands, va au devant d'un avenir heureux, et qu'il soutiendra victorieusement tous les assauts qui pourront nous être livrés. Que la bénédiction de Dieu repose sur Votre Majesté impériale et royale ainsi que sur notre patrie! Le Reichstag allemand demeure dans les sentiments du plus profond respect pour Votre Majesté impériale et royale.

11

Adresse des Chambres prussiennes.

Très haut et très puissant empereur et roi !

Très gracieux empereur, roi et maître !

Votre Majesté Impériale et Royale a fait parvenir au Landtag de la monarchie le message portant que l'état de santé de Votre Majesté ne vous permet pas, pour le moment, de vous conformer aux dispositions de l'article 54 de la Constitution, mais que Votre Majesté éprouve le besoin de faire connaître sans retard, devant les représentants du peuple, la position qu'elle prend à l'égard de la constitution et du régime établi. En même temps Votre Majesté a d'ores et déjà fait serment de respecter fermement et inviolablement la constitution du royaume, et de

gouverner conformément à cette constitution et aux lois. Nous remercions très humblement Votre Majesté de cette manifestation, et nous prions Dieu de rendre à Votre Majesté la santé pleine et entière et de bénir amplement votre gouvernement.

Avec Votre Majesté, le peuple prussien déplore la mort de son empereur et roi, qui était soutenu par l'amour de tous et qui repose maintenant en Dieu ; le peuple ressent dans toute sa plénitude la douleur qu'éprouve le fils à la mort de son père, que les enfants de la terre de Prusse étaient habitués à vénérer comme leur père. Dans le cœur du peuple prussien est gravée en termes ineffaçables la mémoire de ce roi, fondateur de cet empire allemand qui est devenu le garant du développement pacifique de l'Europe tout entière, gardien et protecteur du bonheur et du salut de la patrie, bonheur et salut qui ont été le but des efforts incessants de son glorieux gouvernement, Votre Majesté est l'héritier de l'amour et de la vénération que le peuple tout entier avait voués, en retour de ces bienfaits, à l'empereur et roi défunt.

Le cœur de la nation se porte avec confiance vers Votre Majesté, à laquelle elle était déjà dévouée lorsque Votre Majesté était encore prince héritier de l'empire d'Alle- et du royaume de Prusse. Avec l'ardeur à remplir le devoir qui est le propre des Hohenzollern, Votre Majesté est accourue au milieu de son peuple fidèle. Que Dieu, dans sa grâce infinie, daigne donner à Votre Majesté la force de tenir le sceptre, ainsi que le cœur bienveillant et paternel de Votre Majesté en a l'intention et la ferme volonté ! Le peuple prussien est redevable du rang politique éminent qu'il occupe aux Hohenzollern, qui ont dirigé ses destinées d'une main puissante, et il se range avec des sentiments de fidélité dévouée et d'obéissance joyeuse autour de Votre Majesté.

De Votre Majesté Impériale et Royale les très humbles et très obéissants serviteurs.

12

DÉCRETS D'AMNISTIE.

I. — Nous, Frédéric, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, etc., afin de signaler notre avènement au trône par un important acte de grâce, remettons le reste de leur peine à tous ceux qui ont été condamnés à un emprisonnement ou à une amende par le jugement d'un tribunal correctionnel prussien pour offenses envers Sa Majesté ou un des membres de la famille royale (article 95 et 97 du Code pénal); pour crime ou délit dans l'exer cice des droits civils (articles 105 et 109 du Code pénal; pour un des crimes ou délits désignés dans les articles 110 et 116 et des articles 123, 130, 130 à 131 du Code pénal pour résistance contre l'autorité publique ou pour crimes et délits contre l'ordre public; pour les offenses prévues dans les articles 196 et 197 du Code pénal; pour les contraventions et les délits commis par la presse ou bien pour les contraventions et les délits prévus dans la loi d'empire du 7 mai 1874 sur la presse (*Bulletin des lois de l'Empire*, p. 65), pour actes délictueux d'après le règlement du 11 mars 1850, concernant le droit de réunion (*Bulletin des lois de l'Empire*, p. 277). Nous leur faisons remise des frais de procès non encore payés. Nous leur rendons les droits civils et politiques, et nous annulons les décisions prononcées contre eux relativement à la surveillance de la haute police après l'expiration de la peine.

Dans le cas où quelqu'un aura, par plusieurs actes distincts, commis plusieurs crimes ou délits, ou plusieurs fois le même crime ou délit, et aura été condamné à une peine totale, la partie de cette peine prononcée pour le premier acte devra être considérée comme remise, qu'elle

représente la peine la plus forte encourue d'après l'article 74, ou une augmentation de cette peine.

En cas de doute, le ministre de la justice nous en référera.

Nous attendons aussi les propositions que le ministre de la justice fera d'office en ce qui concerne les condamnations qui ne seront définitivement valables qu'après ce jour, mais qui ont été prononcées par un acte coupable commis avant la publication du présent décret.

II. — En outre, nous remettons les peines d'emprisonnement ne dépassant pas six semaines et les amendes ne dépassant pas 150 marks, ou même les deux peines réunies, prononcées par un tribunal correctionnel de Prusse pour contraventions, ainsi que les frais de procès non encore payés.

Quant aux lésions corporelles et aux offenses préméditées, la grâce ne sera appliquée que si le condamné peut présenter un certificat de la personne lésée ou offensée déclarant qu'elle renonce à demander la punition du coupable.

Sont exclus de l'acte de grâce les condamnations à la détention, en tant qu'il y est question aussi du renvoi des condamnés à la police.

Si le jugement a prononcé une condamnation pour plusieurs actes punissables, la grâce ne s'exercera que si la peine totale ne dépasse pas la mesure indiquée plus haut.

III. — Dans le cas où, comme pour les délits forestiers ou les vols commis au préjudice des communes ou des particuliers, le jugement réserve des droits à des tiers (article 34 de la loi du 13 avril 1878, *Bulletin des Lois*, p. 222), rien n'y sera changé.

IV. — L'acte de grâce sera appliqué aux peines prononcées par l'un des tribunaux correctionnels communs de Meiningen et du Rudolstadt ou par l'une des cours d'assisses communes de Meiningen et de Géra, en tant que le droit de grâce nous est attribué dans les conventions conclues avec des gouvernements intéressés.

Notre ministre d'Etat est chargé de l'exécution du présent décret.

Donné à Charlottenbourg le 31 mars 1888.

FRÉDÉRIC.

De Bismarck, de Friedberg, de Scholz, de Maybach, de Bœtticher, Lucius, de Gossler, Bronsart de Schellendorff.

Voici le texte du décret d'amnistie applicable à l'Alsace-Lorraine :

Nous Frédéric, par la grâce de Dieu empereur d'Allemagne, roi de Prusse, etc., afin de signaler notre avènement au pouvoir en Alsace-Lorraine par un acte de grâce d'une large portée :

I. Remettons le reste de leur peine à tous ceux qui ont été condamnés à un emprisonnement ou à une amende par le jugement d'un tribunal correctionnel d'Alsace-Lorraine :

Pour offenses envers Sa Majesté ou un des membres de la maison royale de Prusse (articles 95 et 97 du Code pénal) ;

Pour crime ou délit dans l'exercice des droits civils (articles 105 à 109 du Code pénal) ;

Pour un des crimes ou des délits désignés dans les articles 110, 112 à 116 et les articles 122, 130, *a* et 131 du Code pénal pour résistance contre l'autorité publique ou pour crimes et délits contre l'ordre public;

Pour les offenses prévues dans les articles 196 et 197 du Code Pénal;

Pour les contraventions et les délits commis par la presse, ou bien pour les contraventions et les délits prévus dans l'article 8 de la loi du 25 mars 1822 et l'article 6 du décret du 11 août 1848;

Pour actes délictueux commis en contravention des lois sur le droit de réunion et d'association (articles

291-294 du Code pénal, loi du 10 avril 1834, loi du 5 au 10 juin 1868).

Nous leur faisons remise des frais de procès non encore payés, et nous annulons les décisions prononcées contre eux relativement à la surveillance de haute police après l'expiration de la peine.

Dans le cas où quelqu'un aura, par plusieurs actes distincts, commis plusieurs crimes ou délits ou plusieurs fois le même crime ou délit, et aura été condamné à une peine totalisée, la partie de cette peine prononcée pour le premier acte devra être considérée comme remise, qu'elle représente la peine la plus forte encourue d'après l'article 74 ou une augmentation de cette peine. En cas de doute, notre statthalter d'Alsace-Lorraine nous en réfèrera.

Nous attendons aussi les propositions que notre statthalter fera d'office en ce qui concerne les condamnations qui ne seront définitivement valables qu'après ce jour, mais qui seront prononcées ou qui ont été prononcées pour un acte coupable commis avant la publication du présent décret.

II. En outre nous remettons, pour autant qu'elles n'ont pas encore été subies, les peines d'emprisonnement ne dépassant pas six semaines et les amendes ne dépassant pas 150 marks, ou même les deux peines réunies, prononcées jusqu'à ce jour par un tribunal d'Alsace-Lorraine pour contraventions, ainsi que les faits de procès non encore payés.

Quant aux lésions corporelles et aux offenses préméditées, la grâce ne sera appliquée que si le condamné peut présenter un certificat de la personne lésée ou offensée déclarant qu'elle renonce à demander la punition du coupable.

Sont exclus de l'acte de grâce les condamnations à la détention, en tant qu'il y est question aussi du renvoi des condamnés à la police.

Si le jugement a prononcé une condamnation pour

plusieurs actes punissables, la grâce ne s'exercera que si la peine totalisée ne dépasse pas la mesure indiquée plus haut.

Notre statthalter d'Alsace-Lorraine est chargé de veiller à la prompte publication et exécution de ce décret.

Donné à Charlottenbourg, le 9 avril 1888.

FRÉDÉRIC.
HOHENLOHE.

13

Rescrit au Prince Impérial

Le *Moniteur officiel de l'empire* publie le rescrit suivant, adressé le 21 mars par l'empereur au prince impérial :

« Je désire que Votre Altesse Impériale se mette au courant des affaires de l'Etat en y prenant part immédiatement. Pour cette raison, je charge Votre Altesse Impériale de l'étude et de l'expédition de celles des affaires de l'Etat soumises à ma décision, que je signalerai à votre Altesse Impériale. Votre Altesse Impériale est autorisée à donner en mon nom les signatures voulues, sans qu'une autorisation spéciale soit nécessaire pour chaque cas particulier.

« Ce rescrit sera inséré au *Bulletin des lois de l'empire* et à celui du royaume de Prusse. »

14

Rescrit de remerciements.

Le décès de mon père bien-aimé, feu S. M. l'empereur et roi Guillaume, a donné lieu à des manifestations

grandioses comme on n'en avait peut-être jamais vu. Toute la nation allemande est unanime à pleurer son glorieux empereur, en la personne duquel elle a perdu un souverain clément et juste, le sage et énergique protecteur de ses destinées, le fondateur de son unité. Presque toutes les nations étrangères, dans l'univers entier, prennent part à la perte d'un prince dans lequel elles reconnaissaient une égide sûre de la paix. Ces témoignages de sympathie ont été si nombreux et si multiples que maintenant seulement, après des semaines, il a été possible de se faire un aperçu de l'abondance des offrandes qui ont été reçues. Dans toutes les parties de l'Allemagne, dans l'Europe entière, dans tous les pays du monde où battent des cœurs allemands, on a rivalisé de cordial empressement à rendre à feu mon père bien-aimé les derniers hommages de l'amour et de la vénération, comme ces hommages lui avaient été rendus tant de fois de son vivant. Un monument grandiose est formé par la collection de magnifiques palmes, fleurs et couronnes qui constituaient un ornement éloquent du cercueil à la cathédrale, et le constituent à cette heure au mausolée. Les associations, les municipalités et les communes, les corporations, les institutions savantes et artistiques, les sociétés et les confréries ont donné expression à leurs sentiments de douleur par l'envoi d'adresses artistement ornées. Les témoignages de condoléance, sous forme de lettres, de poésies, de télégrammes, n'ont pas encore cessé d'affluer.

De pareilles preuves de deuil sincère et de cordiale sympathie sont touchantes et émouvantes pour le cœur affligé du fils, auquel elles sont une consolation et un reconfort dans sa profonde douleur. Et elles m'encouragent aussi à me livrer avec confiance aux tâches difficiles de ma mission comme héritier de la couronne, et, en assumant cet héritage de mon père, d'impérissable mémoire, à continuer de travailler de toutes mes forces, suivant son exemple, au bien-être du peuple allemand.

C'est dans ces sentiments que j'exprime ma plus sincère et ma plus cordiale reconnaissance à tous ceux qui, par ces touchantes manifestations, ont honoré le souvenir béni de mon père défunt.

Je vous charge de porter le présent rescrit à la connaissance publique.

FRÉDÉRIC.

Charlottenbourg, le 4 avril 1888.

15

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce que dimanche dernier, 7 avril, l'empereur Frédéric a remis lui-même au docteur Mackenzie la croix de commandeur de l'ordre des Hohenzollern avec plaque.

Lorsque vous êtes venu me soigner, lui a-t-il dit, j'avais déjà confiance en vous, parce que vous m'étiez recommandé par mes médecins allemands; mais j'ai bien vite appris à apprécier par moi-même votre valeur; aussi est-ce avec un grand plaisir que je vous confère cet ordre, en reconnaissance de vos précieux services et comme souvenir de mon avènement au trône.

16

Réponse de l'Impératrice aux dames de Berlin.

L'adresse des dames de Berlin m'a causé une grande joie. Je les remercie de cœur pour les sentiments de fidélité et de sympathie que leur a fait éprouver la mort de notre grand empereur bien-aimé, qui a été un coup si douloureux pour notre maison et pour la nation. Avec

elles je prie Dieu, et j'espère que l'empereur mon mari obtiendra la guérison de la maladie qui l'a frappé. Je les remercie aussi de la confiance qu'elles ont en mes efforts pour le bien commun, confiance qu'elles m'expriment en termes si chaleureux.

Depuis de nombreuses années déjà, il m'a été donné de pouvoir travailler, avec les dames de Berlin, à l'amélioration du sort des femmes, à leur éducation, à l'adoucissement de la misère matérielle et morale. Des résultats ont déjà été obtenus, grâce au concours intelligent et dévoué que j'ai trouvé; mais il reste encore beaucoup à faire. Avec une sincère affection, un fervent enthousiasme, je mets toute ma force au service de notre peuple.

Après les nombreux témoignages de sympathie qui me sont parvenus de la part des Berlinoises, ainsi que des autres dames allemandes, j'ai la certitude qu'elles continueront de travailler avec moi à l'accomplissement des grands devoirs qui incombent aux femmes : adoucir la misère et la souffrance, donner de nobles joies et, par des soins bien entendus à l'enfance et à la jeunesse, établir la base solide de toutes les vertus vraiment humaines.

17

Lettre du pape Léon XIII.

Au Serénissime et Très Puissant Prince Frédéric III, Empereur d'Allemagne, Illustre Roi de Prusse.

La triste nouvelle de la mort du glorieux père de Votre Majesté a frappé Notre cœur d'un grand chagrin. En effet Nous avons reçu des marques nombreuses et considérables de ses bonnes dispositions envers Nous, et Nous en espérions de non moins grandes pour l'avenir.

Nous pensons bien à la vive douleur de Votre Majesté, et ce Nous sera une grande consolation et un repos, si les lettres que Nous Vous envoyons peuvent quelque chose pour Vous soulager.

Ce devoir accompli, Nous offrons à Votre Majesté Nos félicitations pour son avènement à la tête d'un si célèbre et puissant empire, et Nous avons la confiance que Nous trouverons en Vous à notre égard la même disposition bienveillante que Nous avons éprouvée de la part de Votre père, dont Nous garderons le souvenir.

Puisse maintenant Votre état de santé se fortifier, afin que Vous jouissiez de la vie le plus longtemps possible pour l'utilité de Vos sujets ! c'est ce que Nous demandons avec ferveur au Dieu tout-puissant, et Nous Nous adressons aussi à sa bonté pour qu'il daigne Nous unir, Nous et Votre Majesté, par les liens d'une charité parfaite.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 15 mars de l'année 1888, la onzième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

FIN DE L'APPENDICE

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE PREMIER

LE PRINCE

(1831-1858)

CHAPITRE DEUXIÈME

LE PRINCE ROYAL

(1858-1870)

CHAPITRE TROISIÈME

LE PRINCE IMPÉRIAL D'ALLEMAGNE

(1871-1888)

CHAPITRE QUATRIÈME

L'EMPEREUR

ÉMILE COLIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY



ALBUM I

D

Timbre

NOUVELL

Contenant 3,600 dessins de timbres, 45 portraits de c

Publié dans 23 différentes éditions et reconnu par les collectionneu
C'est un ouvrage à la fois pratique et scientifique et le seul Album capabl

VOICI LA NOMENCLATURE

Grande édition in-4 (N^{os} I à III, III *b*, IV et IV *b*, in-4, imprimé seulement au recto de chaque feuille).

N^{os} I.	Elégamment *cartonné*, titre doré et dos en *toile*. .	**14** fr.
II.	Reliure originale, *demi-toile*, couverture dorée et en couleurs	**15** fr.
III.	Reliure supérieure en *calicot*, couverture dorée et en couleur.	**16** fr.
III *b*.	*Toile rouge* (imitation de demi-reliure), titre doré.	**15** fr.
IV.	*Edition de luxe*. Reliure supérieure en *calicot*, tr. dorées, feuilles supplémentaires et serrure mobile, renfermée dans un carton. *Très élégant* . .	**26** fr.
IV *b*.	*Edition d'amateur*. Reliure *antique en cuir*, tranches dorées, feuilles supplémentaires *à la suite de chaque pays* et nombreux onglets. Munie de boutons et d'une serrure mobile, renfermée dans un carton. *Très élégant*.	**60** fr.

Édition moyenne in-4 (N^{os} I *a*, II *a*, III *a* et III *c*, in-4, imprimé au recto et au verso de chaque feuille).

N^{os} I *a*.	Elégamment cartonné, titre doré et dos en *toile*.	**10** fr.
II *a*.	Reliure en *demi-toile*, couverture dorée et en couleur.	**10 50**
III *a*.	Reliure supérieure en *calicot*, couverture dorée et en couleur.	**11** fr.
III *c*,	*Toile rouge* (imitation de demi-reliure), titre doré.	**11** fr.

Édition in-folio oblong (illustrée de *1,900 dessins de timbres-poste*, *33 portraits de chefs d'Etats* et *73 armoiries* des principaux Etats du globe).

LUSTRÉ



;-Poste

ÉDITION

d'États et 90 armoiries des principaux États du Globe

amateurs comme l'Album le plus correct et complet de tous les pays.
guider l'amateur dans son classement sans le secours d'aucun Catalogue.

DIFFÉRENTES ÉDITIONS

Nos V.	Reliure originale en *toile*, couverture dorée; noir et bronze	**5 50**
VI.	Reliure originale en *toile*, couverture dorée, bronze et couleur	**6** fr.
	Édition in-8 oblong	
Nos VII.	Reliure en *demi-toile*, couverture dorée	**4** fr.
VIII.	Reliure en *toile*, couverture dorée	**4 50**
	Édition in-8 cavalier	
Nos IX.	Cartonné, titre doré	**2** fr.
X.	Reliure en *toile*, couverture dorée	**2 50**
XI.	Reliure en *toile*, couverture dorée et noire	**2 50**
XII.	Reliure *supérieure en toile*, couverture dorée et noire	**2 75**
XIII.	Reliure *supérieure en toile*, couverture dorée, noire et bronze	**3** fr.
	Édition in-8	
Nos XIV.	Reliure en *demi-toile*, couverture dorée	**1 25**
XV.	Reliure en *toile*, couverture dorée	**1 75**
XVI.	Reliure en *demi-toile*, couverture dorée, noire et bronze	**1 50**
XVII.	Reliure en *toile*, couverture dorée, noire et bronze.	**2** fr.

Les éditions Nos VII à XVII, in-8, contiennent entre 400 et 1,500 types de timbres-poste, y compris portraits de chefs d'Etats et armoiries de différents Etats du globe).

En dehors de ces éditions françaises, il y a 13 différents ALBUMS ANGLAIS, sous le titre : *Postage-Stamp-Album*, contenant le même nombre de types, portraits et armoiries, et offrant tout à fait les mêmes avantages que l'*Album illustré de Timbres-poste*.

EN COURS DE PUBLICATION

LA SAINTE BIBLE EN IMAGES

Par J. SCHNORR

Ouvrage illustré de 240 belles Gravures sur bois avec texte explicatif

Publié en 20 Livraisons in-folio, au prix de **2** *fr. la Livraison*

Conçues dans un esprit de fervente piété et exécutées avec un sentiment artistique profond et une science du dessin admirables, les illustrations de la Bible que nous offrons au public sont en même temps un sujet d'édification pure et élevée et un élément d'instruction artistique du plus grand effet. La religion et l'art ont uni leurs efforts pour créer le livre de la famille par excellence. Mères et enfants seront heureux de le feuilleter et y reviendront sans cesse aux veillées paisibles du dimanche.

La vingtième livraison contiendra le titre et la table des matières. Les six premières livraisons sont dès aujourd'hui en vente, les quatorze autres paraîtront jusqu'à la fin de l'année 1888.

Les livraisons contiendront douze feuilles de gravures accompagnées de leur texte et seront encartées sous une couverture.

Pour l'*Ancien Testament* il y aura 160 planches (N° 1 à 160), pour le *Nouveau Testament* 80 planches (N° 161 à 240). Chacune de ces deux parties se vendra séparément. Les gravures ont 22 centimètres sur 26, le papier (*vélin superfin*) mesure 32 centimètres, sur 38.

La *Sainte Bible en Images*, du célèbre peintre, est surtout un beau cadeau pour **étrennes et fêtes**, ainsi que pour **mariages et première communion.**

Émile Colin — Imp. de Lagny



DD
224
.S594
1888
V
Simon.
L'empereur Fréderic.
426766
INTERLIBRARY-LOAN
SEP 1943
SEP 1943 28




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01315 9713

